

Rapport de responsabilité sociétale d'entreprise

Issu du Document d'enregistrement universel

2018 2019


Bonduelle
La nature, notre futur



La nature,
notre futur

Avis au lecteur

Le présent chapitre expose la démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) de Bonduelle : les politiques, engagements, réalisations et résultats RSE du groupe. Il vise à rendre compte de façon transparente de la démarche, telle qu'elle a été conçue par Bonduelle pour contribuer à sa stratégie d'entreprise et répond également :

- aux exigences issues de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 instituant une déclaration de performance extra-financière, détaillée notamment aux articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce (voir 2.1) ;
- aux exigences de la loi n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance (voir 2.3) ;
- aux attentes de l'ensemble des parties prenantes du Groupe.



Responsabilité sociale d'entreprise



2

2.1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle <small>RFA</small>	22	2.6	Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable <small>RFA</small>	55
2.2	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise <small>RFA</small>	23	2.6.1	Une stratégie pour le plaisir d'une alimentation végétale accessible	55
2.2.1	La RSE : utiliser le modèle agro-industriel de Bonduelle pour accélérer la transition agroécologique	23	2.6.2	<i>Food for Good</i>	55
2.2.2	Principes directeurs	31	2.6.3	Le végétal accessible au plus grand nombre	58
2.3	Déclaration de performance extra-financière <small>RFA</small>	33	2.7	Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales <small>RFA</small>	61
2.4	Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés <small>RFA</small>	35	2.7.1	La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle	61
2.4.1	Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique	35	2.7.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	61
2.4.2	La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires	38	2.7.3	Les essentiels	63
2.5	Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette <small>RFA</small>	43	2.7.4	Responsabilité	66
2.5.1	Stratégie « zéro perte » d'ici 2025	43	2.7.5	Épanouissement	70
2.5.2	Objectif : -20 % d'émission de gaz à effet de serre	44	2.7.6	Sens	70
2.5.3	Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	47	2.8	Éthique et vigilance <small>RFA</small>	72
2.5.4	Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire	48	2.8.1	Pratique éthique des affaires	72
2.5.5	Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire	50	2.8.2	Plan de vigilance	74
2.5.6	Management du territoire pour développer une vision à long terme	50	2.9	Note méthodologique du reporting RSE <small>RFA</small>	80
2.5.7	Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	52	2.9.1	Contexte et objectifs	80
2.5.8	Achats responsables	53	2.9.2	Procédure	80
			2.9.3	Périmètre	81
			2.9.4	Indicateurs	83
			2.9.5	Calendrier 2019-2020	85
			2.9.6	Rapport d'assurance	86
			2.9.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	88
			2.10	Annexes <small>RFA</small>	100
			2.10.1	Comité Éthique	100
			2.10.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	100
			2.10.3	Matrice de matérialité	100
			2.11	Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i>	102



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

2.1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle



Entreprise créée en
1853



Plus de **500**
variétés de légumes cultivées.



56
sites dans le monde



3 100
agriculteurs partenaires.



2 777 M€
de chiffre d'affaires 2018-2019



Part des énergies alternatives
dans le mix énergétique du groupe :
9,8 %



Résultat net 2018-2019 :
73 M€



50 %
de matériaux recyclés
dans les emballages, en Europe



14 589
collaborateurs équivalent temps plein



207
projets soutenus
par la Fondation Louis Bonduelle



Près de
120 000
hectares cultivés dans le monde



2.2 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise

2.2.1 La RSE : utiliser le modèle agro-industriel de Bonduelle pour accélérer la transition agroécologique

2.2.1.1 Édito - GRI 102-10, 102-14

« L'urgence climatique et la nécessité d'une économie plus circulaire, moins impactante pour l'environnement, nous mettent collectivement face à des responsabilités majeures. Bonduelle, en tant qu'entreprise citoyenne et acteur de l'agro-industrie, souhaite y prendre sa part activement.

C'est le modèle agro-industriel même du groupe qui le légitime sur cette voie. Depuis des décennies, Bonduelle a fait le choix d'ancrer ses approvisionnements en légumes dans un partenariat étroit avec 3 100 agriculteurs. Ces partenariats lui permettent de mener sa transition agroécologique en testant et en développant des pratiques agricoles alternatives, qui visent spécifiquement la protection de la vie des sols, seul gage de leur résilience face aux bouleversements à venir. Consécration de cette démarche engagée de longue date : en 2018-2019, Bonduelle a lancé trois références de salades et une de maïs sans résidu de pesticides.

En 2018, Bonduelle a souhaité donner une dimension nouvelle à ses engagements RSE, en se lançant dans

la démarche de certification B Corp avec un objectif de 100 % du chiffre d'affaires couvert en 2025. Il s'agit d'une démarche holistique d'amélioration continue, extrêmement engageante, mais surtout très inspirante pour les collaborateurs du groupe.

Un nouveau Comité de Pilotage centré sur six thématiques prioritaires a redéfini en 2018 des objectifs tangibles pour chacun des piliers de sa démarche RSE : changement climatique, relation agriculteurs, emballages, accessibilité et alimentation durable, collaborateurs, démarche B Corp. 2019-2020 sera consacrée à mettre en œuvre le suivi des plans d'actions.

L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans la volonté de Bonduelle de devenir une entreprise à mission : être meilleur pour le Monde et non pas être les meilleurs du monde. »

Anne-Sophie Fontaine, Directrice RSE et communication externe du Groupe Bonduelle.

2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs - GRI 102-14, 103-1, 102-46, 102-10

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle propose une alimentation végétale prête à l'emploi et prête à consommer. Présent commercialement dans plus de 100 pays et exploitant 56 sites agro-industriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'appuie sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel - essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre - et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par sept générations d'actionnaires.

Bonduelle a ainsi été pionnier sur ces sujets centraux du développement durable et de la RSE, en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs. Le groupe s'est par ailleurs doté, dès 1996, d'une Charte d'approvisionnement agronomique avec

les agriculteurs partenaires afin de garantir les meilleures conditions de production et la qualité maximale de ses produits tout en préservant les sols.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur de la RSE en se dotant d'un Comité de Pilotage dédié.

« Nous portons dans notre ADN deux objectifs d'actionnaires familiaux : le respect du milieu naturel et la volonté de mettre l'Homme au cœur du projet d'entreprise. Fort de ces fondamentaux, nous avons formulé dès 2012 notre ambition à l'horizon 2025 : être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ». Aujourd'hui nous sommes engagés dans une démarche de certification B Corp, garantissant l'amélioration continue de notre modèle économique pour créer un meilleur futur par l'alimentation végétale. »

Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle

Bonduelle reçoit le Trophée 2019 des meilleures communications du *Global Compact*

Le *Global Compact France*, initiative des Nations unies pour inciter et accompagner les entreprises à la responsabilité sociale, a primé la Communication sur le Progrès (COP) de Bonduelle dans la catégorie *GC Advanced*.

Le jury a salué la clarté, la pédagogie et la transparence de la communication du groupe. Il a apprécié la mise en

place de critères environnementaux dans les décisions d'investissement, la Charte d'approvisionnement agricole et les informations sur le déploiement de la culture de l'éthique.

En piste de progrès pour Bonduelle, le *Global Compact* recommande au groupe d'établir une table de concordance avec les 10 principes et les 21 critères du *Global Compact*.

Bonduelle nommé aux *European Business Awards for the Environment (EBAE)*

Bonduelle a été en lice avec quatre autres finalistes européens pour son *reporting* RSE aux EBAE. Ce trophée récompense les entreprises à la pointe de l'éco-innovation ou ayant inscrit le respect de l'environnement au cœur de leurs principes.

En 2012, Bonduelle a lancé *VegeGo!*, un projet d'entreprise visionnaire et fédérateur portant l'ambition du groupe à horizon 2025 d'être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale » (*VegeGo!* est présenté au chapitre I du document d'enregistrement universel 2018-2019). Conçue pour venir étayer le projet d'entreprise et la stratégie globale du groupe, la démarche RSE de Bonduelle a été redéfinie en cinq macro-objectifs à horizon 2025 simples, communicables et suivis chaque trimestre par le Comité de Pilotage RSE et annuellement par le *Group Management Committee* (GMC).

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est que 100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle soient couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives ⁽¹⁾ pour assurer une progression sur chacun des 5 axes RSE agronomie.

2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs grâce à la mesure des ressources naturelles consommées et la mise en place de plans de gestion globaux des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la biodiversité et de la ressource en eau, ceci sur l'ensemble des activités du groupe. Le transport fait également l'objet d'une évaluation annuelle des flux et des actions de réduction des émissions de CO₂. Bonduelle vise « zéro perte » en ressources naturelles via les économies et le recyclage. Son objectif est de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre de son activité d'ici 2035 et d'atteindre 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables en 2025.

3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

Le groupe s'engage pour une alimentation végétale saine et durable en assurant la traçabilité des végétaux, la qualité et la composition de ses recettes. L'entreprise innove et développe l'accessibilité du végétal, par des produits et services. Bonduelle est engagé depuis 2004 dans l'amélioration durable des comportements alimentaires via la Fondation Louis Bonduelle. Son objectif est que 100 % des marques du groupe soient développées pour avoir un impact positif et de diffuser les activités de la Fondation Louis Bonduelle dans les pays où Bonduelle est présent.

4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

L'objectif du groupe est double : d'une part, atteindre 0 accident du travail pour l'ensemble des collaborateurs du groupe et, d'autre part, atteindre 100 % de sites qui développent au moins un projet en lien avec leurs communautés locales, dans l'optique de favoriser l'engagement des salariés et développer l'ancrage local de ses sites.

5. Être tous acteurs

Le cinquième macro-objectif de la démarche RSE du Groupe Bonduelle, « Tous acteurs », vise à permettre à 100 % des collaborateurs d'être acteurs de la transformation de Bonduelle pour en faire une entreprise plus responsable. Dès 2016-2017, le groupe a lancé le programme #Demain chez Bonduelle !, ouvert à tous les collaborateurs. Il s'agit d'un programme d'accompagnement et de formation des personnes portant une idée ou un projet dans le domaine du développement durable. En 2018-2019, Bonduelle a poursuivi la mobilisation ciblée sur les usines avec

(1) Définition selon Bonduelle : techniques culturales alternatives aux pratiques de l'agriculture conventionnelle, qui permettent d'avancer dans la transition agroécologique. Les techniques culturales alternatives choisies par Bonduelle pour la production de ses légumes sont celles qui permettent de progresser sur au moins un des 5 axes RSE de la stratégie agronomique.



quatre nouveaux sites en France (Saint-Benoist-sur-Vanne, Vaulx-Vraucourt, Estrées-Mons, Bordères) ayant bénéficié d'une journée de sensibilisation et d'une journée d'activation des projets naissants. Au total, en 2018-2019, 900 personnes ont été sensibilisées, portant à 1 300 le nombre total de personnes formées dans le groupe depuis le lancement du projet (soit 10 % des effectifs groupe). Les projets qui ont vu le jour portent par exemple sur la préservation de la biodiversité, la promotion du bien-être, la recherche du zéro déchet, etc. Un test pilote de mesure de l'impact du programme #Demain chez Bonduelle ! mené dans l'usine de Labenne (France) montre des résultats encourageants : 30 % de l'effectif du site est impliqué dans un ou plusieurs projets RSE, et 70 % des collaborateurs déclarent comprendre la RSE et comment y participer. Dans les années à venir, Bonduelle souhaite mettre à jour sa méthode d'animation du programme pour l'adapter toujours mieux aux usines et le rendre facilement duplicable. À partir de 2019-2020, Bonduelle prévoit de le déployer hors de France et souhaite atteindre rapidement 100 % d'usines activées. L'engagement des collaborateurs dans la démarche RSE doit permettre à Bonduelle d'atteindre son objectif : 100 % du groupe certifié *B Corp* en 2025.

Ces cinq macro-objectifs ont été définis à partir de la matrice de matérialité du groupe (voir 2.2.1.5 Matrice de matérialité). Les quatre premiers macro-objectifs articulent le présent chapitre. Le cinquième est illustré par les initiatives ponctuant ce rapport. Tous sont partagés par les cinq *business units* du Groupe Bonduelle. - *GRI 103-1*.

2.2.1.3 Structuration de la démarche RSE dans les *business units* du groupe

L'intégration de Ready Pac Foods dans la démarche RSE du groupe, entamée dès 2017-2018, s'est poursuivie en 2018-2019. Ainsi, la *business unit* Bonduelle Fresh Americas (BFA) a cadré sa déclinaison de la démarche RSE du groupe avec la réalisation de sa matrice de matérialité et travaille à la définition de ses objectifs à 2025. Les politiques et les mesures mises en œuvre par le groupe pour maîtriser ses risques et enjeux RSE incluent également BFA. La liste des indicateurs pour lesquels les données de BFA sont consolidées dans le *reporting* groupe s'est étoffée ; cette intégration sera poursuivie et complétée dans les années à venir. Les indicateurs présents dans le rapport incluent BFA, à l'exception de ceux listés dans la note méthodologique (voir 2.9.3.2 Intégration de la *business unit* BFA).

« Les travaux effectués sur notre stratégie RSE s'ajoutent aux progrès en matière énergétique (voir encadré sur le site d'Irwindale en 2.5.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle), d'optimisation du transport et d'implication auprès de nos communautés locales. »

Mathew R. Caldwell, Senior Manager of Corporate Social Responsibility BFA

La *business unit* Bonduelle Americas Long Life (BALL) a pour sa part intensifié sa démarche RSE en l'intégrant dans sa mission, en vue d'une certification *B Corp*. Autres avancées : la conception de produits sans résidu de pesticides, la mise sur pied et le déploiement d'une initiative visant à améliorer le bien-être de tous les employés et la mesure en temps réel de la mobilisation des employés.

2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle – GRI 103-2, 102-46, 102-47, 102-48

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des macro-objectifs et des indicateurs définis pour leur suivi. L'historique à cinq ans figure au 2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs, lorsqu'il est connu.

Macro-objectifs	Cible à 2025 *	Avancement 2018-2019	ODD
1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés	100 % des surfaces cultivées pour Bonduelle couvertes par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives permettant de progresser sur chacun des 5 axes RSE agronomie	<ul style="list-style-type: none"> • 44 % des surfaces avec du désherbage mécanique • 44 % des surfaces avec de la fertilisation raisonnée (suivi du reliquat azoté) • 35 % des surfaces irriguées avec du pilotage de l'irrigation (bilan hydrique ou capteurs) • 35 % des surfaces avec des couverts végétaux (avant légumes) • 46 % des surfaces avec des techniques de conservation du sol (semis direct, <i>strip-till</i>...) Données hors <i>business unit</i> BFA pour 2018-2019. Les indicateurs de suivi du taux de pénétration des autres techniques culturales alternatives et l'indicateur consolidé de suivi du macro-objectif cible sont en cours de construction.	   
2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette	<ul style="list-style-type: none"> • 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'activité de Bonduelle en 2035 (base 2018-2019) • 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables 	<ul style="list-style-type: none"> • Première évaluation en 2019-2020 • Première évaluation en 2019-2020 	   
3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des marques du groupe avec un impact positif • Diffuser les activités de la Fondation Louis Bonduelle dans les pays où Bonduelle est présent 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateur en cours de construction • La Fondation Louis Bonduelle est présente dans 7 pays 	
4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> • 0 accident du travail • 100 % des sites avec un projet en lien avec leurs communautés locales 	<ul style="list-style-type: none"> • 6,37 de taux de fréquence des accidents du travail • 49 % des sites avec un projet en lien avec leurs communautés 	
5. Être tous acteurs	100 % du groupe certifié <i>B Corp</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Première évaluation du groupe réalisée selon le questionnaire <i>B Corp</i> • 10 % des collaborateurs du groupe sensibilisés à la RSE 	

* À l'exception de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



2.2.1.5 Matrice de matérialité – GRI 103-1, 102-40, 102-4, 102-46, 102-47, 102-42

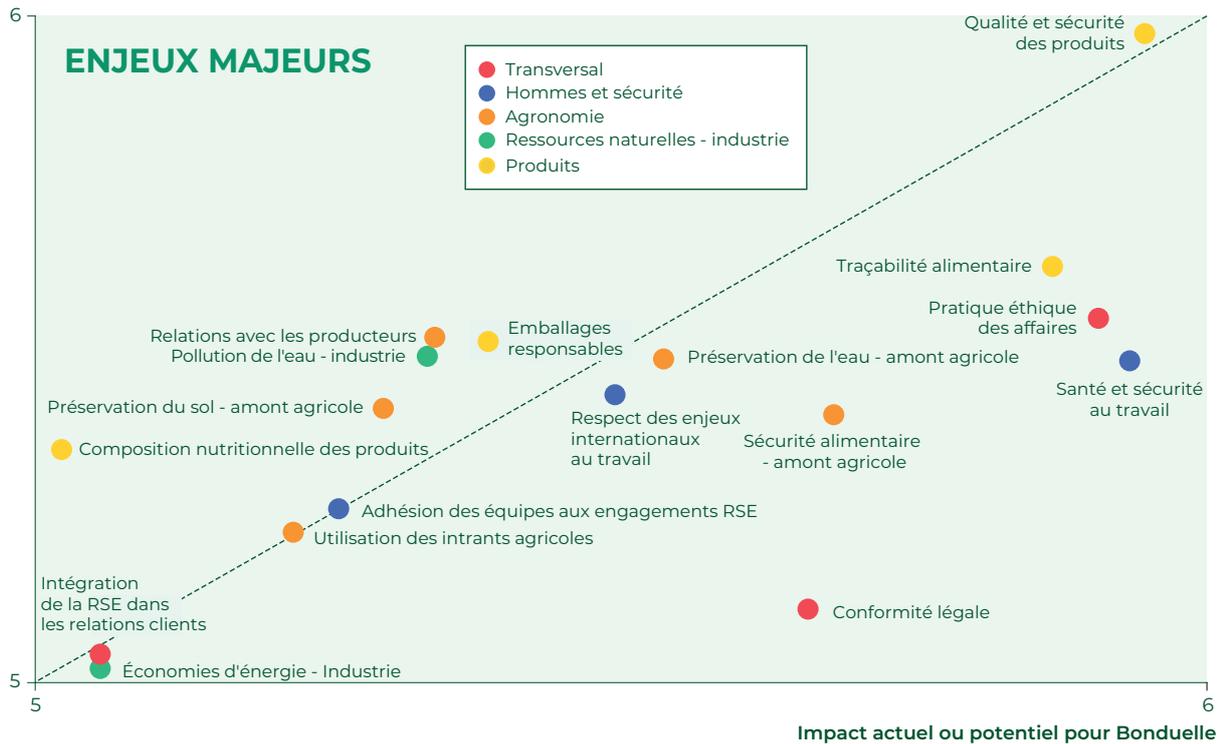
Le Groupe Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes, dont la méthode est détaillée en 2.10.3 Matrice de matérialité. L'analyse de matérialité a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ces enjeux sont partie intégrante de la stratégie RSE de l'entreprise et s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son écosystème pour les relever, notamment ses agriculteurs partenaires. Leur prise en compte dans la démarche RSE de Bonduelle est détaillée en section 2.10.3 Matrice de matérialité.

La matrice de matérialité des activités de la *business unit* BFA a été réalisée en 2018-2019. Les résultats n'ont pas nécessité de refondre la matrice du groupe, car la majorité

des enjeux matériels de BFA sont également matériels pour le Groupe Bonduelle ou déjà pris en compte par une politique d'amélioration continue. Cependant, quelques modifications ont été apportées à la matrice du groupe ; les enjeux matériels pour le Groupe Bonduelle renforcés par ceux de BFA ont été déplacés plus haut dans la matrice du groupe : qualité et sécurité des produits, pratique éthique des affaires, préservation de l'eau - amont agricole, pollution de l'eau - industrie, emballages responsables, adhésion des équipes aux engagements RSE. Certains enjeux matériels pour BFA seront ajoutés aux enjeux évalués par Bonduelle et ses parties prenantes lors d'une refonte de la matrice du groupe : dialogue parties prenantes, diversité, approvisionnements responsables, impact environnemental et social fournisseur, déchets - industrie, rémunérations et avantages sociaux.

Matrice de matérialité du Groupe Bonduelle

Importance pour les parties prenantes externes



2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes – GRI 102-40, 102-42, 102-43, 102-44

Bonduelle mène une politique de dialogue structurée autour d'échanges réguliers et de réunions stratégiques, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les agriculteurs, les fournisseurs, les consommateurs, les institutions publiques nationales et locales, etc. Bonduelle souhaite construire et faire évoluer ses plans d'actions en tenant compte des attentes de ses parties prenantes.

Le tableau suivant recense les parties prenantes avec lesquelles le Groupe Bonduelle entretient des relations dans toutes les sphères de son environnement. Y sont listés, pour chaque catégorie de parties prenantes, les modalités mises en œuvre pour les informer, dialoguer avec elles ou les consulter, ou encore les accords, partenariats ou collaborations établis avec certaines d'entre elles.

Une refonte du format des réunions parties prenantes prévue pour 2018-2019 sera réalisée en 2019-2020, afin de leur donner une dimension plus internationale, d'approfondir la connaissance des risques RSE et de challenger les objectifs du groupe et les mesures mises en œuvre en application de celui-ci.

Le chargé des relations extérieures développe les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord-Partenariat-Collaboration
SPHERE SOCIALE			
Collaborateurs/ partenaires sociaux Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (intranet, réseau social d'entreprise) Brochures et rapports Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogues avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion <i>a minima</i> une fois par an Mesure en temps réel de l'engagement et de la satisfaction des équipes de la <i>business unit</i> BALL par l'outil <i>Office vibe</i> Enquête de climat interne « Climate » – tous les 2 ans (voir 2.7.4.4) 	<ul style="list-style-type: none"> Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats
SPHÈRE ÉCONOMIQUE			
Clients Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Rapport RSE contenant la déclaration de performance extra-financière dans le document d'enregistrement universel Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses annuelles aux questionnaires et audits RSE des principaux clients Étude européenne bisannuelle menée auprès des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelé 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions de travail spécifiques sur des thématiques RSE (pratiques agricoles, origine des produits...)

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.



Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord-Partenariat-Collaboration
Citoyens/ Consommateurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Communication sur les emballages des produits • Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays • Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com • Brochures et rapports • Événements spécifiques • Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre 	<ul style="list-style-type: none"> • Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays • Consultation de panels de consommateurs - en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe • Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle 	
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> • Brochures et rapports • Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines • Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration journalière durant les récoltes entre agriculteurs et experts Bonduelle • Réunions plénières et échanges individuels en dehors des périodes de récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> • Charte d'approvisionnement agronomique • Préparation et animation commune du stand Bonduelle au SIA à Paris - une fois par an
Fournisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Brochures et rapports • Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation et audit qualité des fournisseurs de produits finis et ingrédients • Accompagnement et évaluation RSE externe par EcoVadis (global Achats responsables) 	
SPHÈRE FINANCIÈRE			
Agences de notation Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com • Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel • Questionnaires spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses à des questionnaires/sollicitations ponctuelles - une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe Bonduelle figure depuis 2009 dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable
Investisseurs Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> • Information financière trimestrielle • Résultats financiers semestriels et annuels • Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise inclus dans le document d'enregistrement universel • Journal de l'actionnaire - une fois par an 	<ul style="list-style-type: none"> • Événements financiers/réunions d'analystes/réunions d'investisseurs - deux fois par an <i>a minima</i> • Réunions spécifiques (fonds ISR) - deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations • Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord-Partenariat-Collaboration
SPHÈRE SOCIÉTALE			
Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale <i>Questionnaire</i> <i>Réunion d'échanges</i>	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport RSE contenant la déclaration de performance extra-financière dans le document d'enregistrement universel 	<ul style="list-style-type: none"> Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations 	<ul style="list-style-type: none"> Bonduelle est classé niveau <i>GC Advanced</i> par le <i>UN Global Compact</i>. Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 2.11 - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i>)
ONG <i>Questionnaire</i> <i>Réunion d'échanges</i>	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport RSE contenant la déclaration de performance extra-financière dans le document d'enregistrement universel 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes - une fois par an 	
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques Sites Internet et réseaux sociaux dédiés dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales - sur sollicitation 	<ul style="list-style-type: none"> Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle - une fois par an Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations
Médias <i>Questionnaire</i> <i>Réunion d'échanges</i>	<ul style="list-style-type: none"> Communiqué et/ou dossier de presse - une fois par an <i>a minima</i> Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Invitation de la presse locale à visiter un site Bonduelle dans le monde - en moyenne une fois par an 	
Fédérations professionnelles <i>Questionnaire</i> <i>Réunion d'échanges</i>	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste détaillée en 2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles) en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant - rencontres deux fois par an <i>a minima</i> 		<ul style="list-style-type: none"> Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM ⁽¹⁾

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.





Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation	Accord-Partenariat-Collaboration
Enseignement et recherche Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats et études 	<ul style="list-style-type: none"> Prix de recherche international Louis Bonduelle - une fois par an
Experts RSE Questionnaire Réunion d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux sociaux et sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses à des questionnaires - une fois par an Interventions et échanges lors d'événements comme le <i>World Forum</i> de l'économie responsable - une fois par an 	

(1) AIM : Association des industries de marque.

Légende des textes en vert clair : mode de contribution à la matrice de matérialité Bonduelle.

2.2.2 Principes directeurs - GRI 103-2, 103-3

2.2.2.1 Gouvernance de la RSE - GRI 103-3

La Directrice RSE du Groupe Bonduelle siège au *Group Management Committee* (GMC) ⁽¹⁾, auquel elle présente annuellement pour validation la stratégie RSE, sur proposition du Comité de Pilotage RSE.

La composition et le fonctionnement du Comité de Pilotage RSE de Bonduelle s'adaptent aux besoins de l'entreprise. Ainsi, en 2018-2019, il s'est resserré autour de six thématiques prioritaires directement connectées aux 5 objectifs RSE du groupe : emballages, changement climatique, accessibilité à l'alimentation ou alimentation durable, collaborateurs, relation avec les agriculteurs partenaires et démarche *B Corp*. Le Comité RSE s'est concentré sur la définition d'objectifs ambitieux et mesurables pour chacun des piliers à l'horizon 2025. L'ambition du Groupe Bonduelle à travers cette feuille de route est de maximiser son impact positif à moyen et long terme. L'année 2019-2020 sera consacrée à l'élaboration de plans d'actions détaillés et de leurs dispositifs de suivi.

La composition du *Group Management Committee* est présentée dans le chapitre 3 du document d'enregistrement universel 2018-2019.

2.2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles - GRI 102-13, 102-42, 103-2

Bonduelle, en tant qu'acteur significatif de son secteur, agit au sein des organisations professionnelles afin d'apporter son expertise économique et industrielle et défendre ses

intérêts et ceux de ses confrères, en s'impliquant dans les interprofessions et fédérations et auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent.

Les 100 collaborateurs du groupe impliqués dans les organisations professionnelles ont poursuivi leurs engagements tant sur le plan technique que sur le plan politique pour défendre leurs intérêts et ceux des consommateurs, des clients, des fournisseurs et des partenaires agricoles. Les collaborateurs Bonduelle apportent également des réponses aux représentants de la filière afin d'assurer l'application de la réglementation dans des domaines tels que l'approvisionnement en matières premières agricoles, la production industrielle, la protection des consommateurs.

Le Groupe Bonduelle n'a pas recours à des professionnels extérieurs pour la représentation de ses intérêts et n'a financé aucun parti politique en 2018-2019.

En 2018-2019, le Groupe Bonduelle était membre d'environ 80 organisations professionnelles dans le monde et des représentants de l'entreprise exerçaient des mandats de Président, Vice-président ou d'administrateur, notamment dans les organisations suivantes :

- en France : FIAC (Fédération française des industries d'aliments conservés), CTCPA (Centre technique agro-alimentaire), UNILET (Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés), ANIA (Association nationale des industries alimentaires), ADEPALE (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés), ANIFELT (Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés), SYNAFAP (Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais) ;
- en Espagne : PROMARCA (association qui regroupe la plupart des fabricants de grandes marques de produits alimentaires, de boissons, de pharmacies et de parfumeries) ;

(1) La présentation du *Group Management Committee* figure partie 3.1.4 du document d'enregistrement universel.

- en Pologne : *Krajowe Stowarzyszenie Przetwórców Owoców i Warzyw* (Association nationale de l'industrie des fruits et légumes) ;
- en Europe : PROFEL (Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes) ;
- en Italie : AIIPA - *Gruppo « Prodotti Ortofrutticoli di IV Gamma »* (*Associazione Italiana Industrie Prodotti Alimentari* - Groupe des entreprises de fruits et légumes frais, lavés, emballés et prêts à consommer au sein de l'Association italienne des industries alimentaires) ;
- en Hongrie : Association des entreprises alimentaires d'appertisation ;
- au Canada : FBC (*Food & Beverage Canada*), CTAQ (Conseil de la transformation alimentaire Québec), AFFI (*American Frozen Food Institute*) ;
- aux États-Unis : *United Fresh (United Fresh Produce Association)*.

2.2.2.3 Exigences de transparence – GRI 101-3

En lien avec ses engagements et afin de rendre ses informations RSE accessibles à toutes ses parties prenantes, Bonduelle communique son rapport RSE, extraction du chapitre 2 du document d'enregistrement universel, sur diverses plateformes Internet (bonduelle.com, unglobalcompact.org et corporateregister.com) et confronte ses travaux à des parties prenantes (voir 2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes) lors de réunions spécifiques.

Le rapport RSE de Bonduelle pour l'exercice 2017-2018, qui tenait lieu de « Communication sur le progrès » (COP) due

par le groupe au titre de son engagement au Pacte mondial des Nations unies, a obtenu le Trophée de la catégorie *Global Compact Advanced* en juin 2019 (Voir page 24).

Le *reporting* RSE de Bonduelle a également été nommé pour les *European Business Awards for the Environment*. Récompensé, une première fois en 2017 à l'occasion du « Grand Prix du *reporting* environnemental » organisé par le Ministère de la transition écologique, le rapport RSE du groupe est cette fois-ci nommé pour le trophée organisé par la Commission européenne.

Pour les parties prenantes internes, la collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Le *reporting* des données est accessible par tous les sites du groupe. Il permet le partage des données et le suivi des performances.

Bonduelle partage également ses informations RSE auprès de différents organismes experts reconnus. Dès 2012, le Groupe Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son *reporting* RSE par un organisme tiers indépendant, le cabinet Deloitte. Par ailleurs, Bonduelle a obtenu également dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI). Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle ; (voir partie 2.11 - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index*) (GRI 101-3, 102-54). Bonduelle fait par ailleurs partie depuis 2009 de l'index Gaïa, palmarès développement durable des valeurs moyennes françaises. L'entreprise a obtenu une note générale de 77 % et une 32^e place sur les 85 entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions d'euros (résultats publiés en octobre 2018). Enfin, pour son engagement en faveur du Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle est classé niveau *GC Advanced* par le *UN Global Compact*.



2.3 Déclaration de performance extra-financière

Table de correspondance des éléments de la DPEF

Le modèle d'affaires du groupe est présenté dans les sections 1.3 Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », 1.4.3 Bonduelle est l'unique *pure player* du marché du végétal, 1.5 Organisation du groupe au 01/07/2019 et 1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2019.

Les principaux risques sociaux et environnementaux liés à l'activité de la société, ainsi que la méthode suivie pour les identifier et les hiérarchiser, sont présentés dans la section 4.2 Facteurs de risques.

2

Principaux risques RSE	Macro-objectifs Bonduelle, politiques, diligences raisonnables et indicateurs de performance	Section
Accidents du travail	Macro-objectif Bonduelle : 4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales	2.7.1
	Politiques et diligences : Sécurité et conditions de travail	2.7.3.1
	Indicateurs : Ressources Humaines	2.9.7.5
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence des accidents du travail Taux de gravité des accidents du travail 	
Sols impropres à l'agriculture	Macro-objectif Bonduelle : 1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés	2.4
	Politiques et diligences : Stratégie Bonduelle pour la transition écologique	2.4.1
	Indicateurs : Agronomie	2.9.7.1
	<ul style="list-style-type: none"> Taux de pénétration du désherbage mécanique Taux de pénétration de la fertilisation raisonnée (suivi du reliquat azoté) Taux de pénétration du pilotage de l'irrigation (bilan hydrique ou capteurs) Taux de pénétration des couverts végétaux (avant légumes) Taux de pénétration des techniques de conservation du sol <p>Les indicateurs de suivi du taux de pénétration des autres techniques culturales alternatives et l'indicateur consolidé de suivi du macro-objectif cible sont en cours de construction.</p>	
Variabilité climatique	Macro-objectif Bonduelle : 2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette	2.5
	Politiques et diligences :	2.4.1
	Stratégie Bonduelle pour la transition écologique	2.5.1
	Stratégie « Zéro perte » d'ici 2025	2.9.7.2
	Indicateurs : Ressources Naturelles	2.9.7.2
	<ul style="list-style-type: none"> Émissions globales de gaz à effet de serre Énergie et eau consommées par tonne de produits fabriqués Nombre de sites certifiés ISO 50001 sur le périmètre Europe Part des énergies alternatives dans le mix énergétique de Bonduelle Montants dépensés pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement (air et énergie) 	
Crise alimentaire	Macro-objectif Bonduelle : 3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable	2.6
	Politiques et diligences : Qualité et traçabilité	2.6.2.1
	Indicateurs : Qualité	2.9.7.4
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, sur les produits surgelés, frais ou traiteurs Part des sites Bonduelle possédant au moins une certification, dont part des sites certifiés pour fabriquer des produits biologiques Nombre de jours d'audits réalisés par des organismes extérieurs dans les usines Bonduelle Part des industriels partenaires fournisseurs de produits finis audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits 	

Principaux risques RSE	Macro-objectifs Bonduelle, politiques, diligences raisonnables et indicateurs de performance	Section
Condamnation pour pratique anticoncurrentielle	Politiques et diligences : le risque de condamnation pour pratique anticoncurrentielle s'inscrit dans la démarche éthique du groupe. La politique et les diligences sont présentées en section 2.8 Éthique et Vigilance. Indicateurs : <ul style="list-style-type: none">• Nombre de collaborateurs formés aux grands principes du droit de la concurrence.	2.8.1 2.8.1.3

L'évasion fiscale n'a pas été identifiée comme un risque majeur pour le Groupe Bonduelle.

Le macro-objectif de la démarche RSE : 5. Être tous acteurs, vise à permettre à 100 % des collaborateurs d'être acteurs de la transformation de Bonduelle pour en faire une entreprise plus responsable. Les politiques et diligences mises en œuvre dans le cadre de ce macro-objectif contribuent à la maîtrise des risques RSE identifiés dans le cadre de la DPEF.



2.4 Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

2.4.1 Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique - GRI 102-9, 103-2

Bonduelle, en tant qu'acteur majeur de la première transformation agro-industrielle des légumes, joue un rôle clé dans la filière :

- il est le partenaire des agriculteurs et prescripteur d'innovations pour l'amont agricole ;
- en mettant sur le marché des légumes surgelés, appertisés et de 4^e et 5^e gammes, il offre aux agriculteurs des opportunités de diversification des cultures et leur permet d'allonger les rotations. Il contribue ainsi à la réduction de l'exposition des agriculteurs aux risques techniques et agronomiques d'une part (grâce à l'allongement des rotations), et aux risques économiques (volatilité des marchés des commodités agricoles), d'autre part.

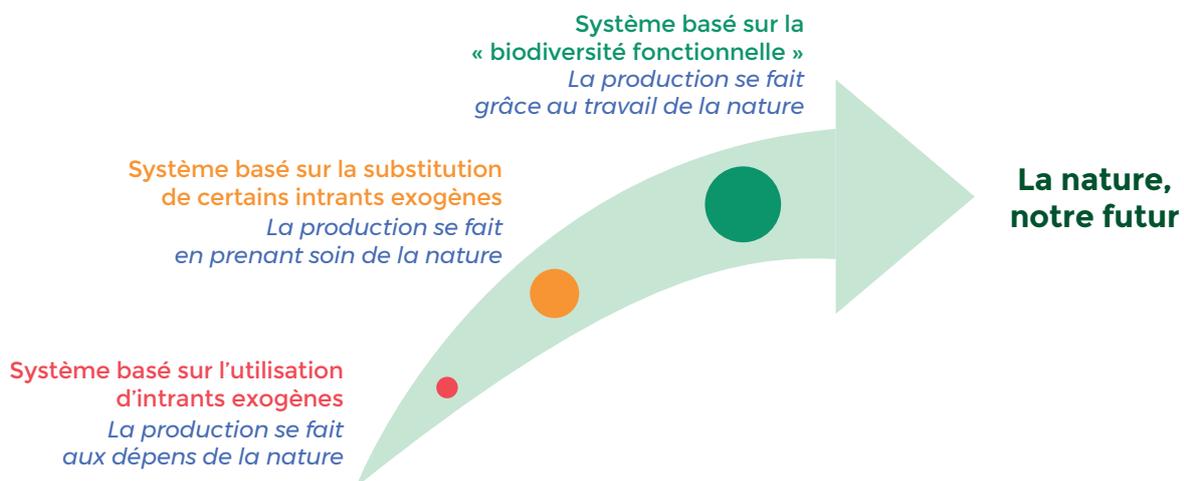
Le Groupe Bonduelle a développé une vision claire de la manière dont il entend jouer ce rôle. Il souhaite participer activement à la transition agroécologique (voir ci-dessous) pour renforcer la résilience des cultures et maintenir leur productivité dans le contexte du changement climatique, proposer des légumes toujours plus sains et préserver la biodiversité. Il entend ainsi prendre part au développement de l'agriculture de demain, qui permettra de nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050.

L'engagement de Bonduelle pour la transition agroécologique est un des piliers majeurs du tournant stratégique que le groupe a pris pour devenir un industriel à impact positif pour son écosystème. Ainsi, sa signature de marque, « La nature, notre futur » place l'ambition de préservation de la nature au cœur de son action. Son engagement dans la certification *B Corp* permettra la mobilisation des moyens nécessaires à la réussite de la transition agroécologique ; et celle-ci, entamée depuis plusieurs années au sein du groupe est un contributeur majeur à la démarche de certification LEAF et joue un rôle très important pour satisfaire aux exigences du référentiel *B Corp*.

2

Stratégie Bonduelle pour la transition agroécologique

Notre ambition : être un référent de la transition agroécologique

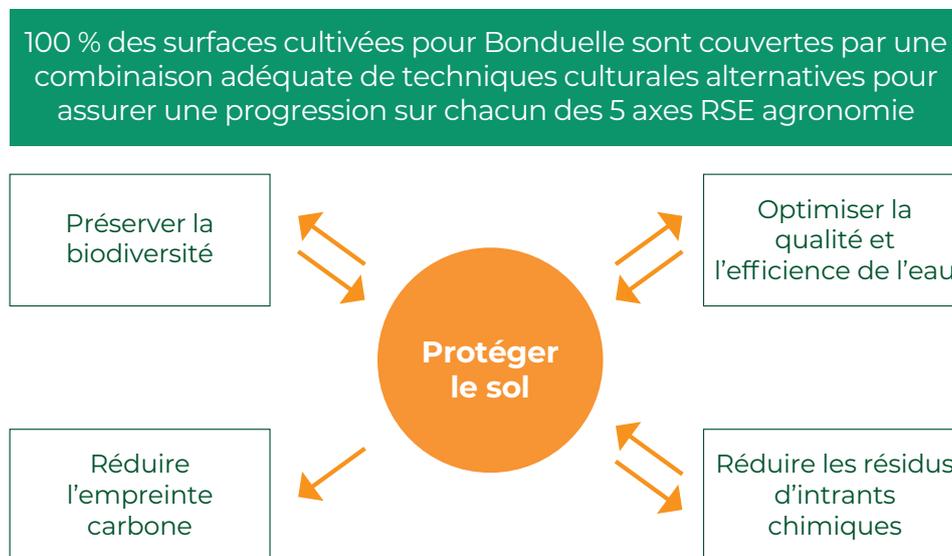


Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

Bonduelle a défini le volet RSE de sa stratégie agronomique autour de 5 axes :

- protéger le sol ;
- augmenter la biodiversité ;
- réduire l’empreinte carbone ;
- optimiser la qualité et l’efficacité de l’eau ;
- réduire les résidus d’intrants chimiques.

Un objectif général de moyens pour l’amont agricole a été défini à l’horizon 2025 : **100 % des surfaces cultivées avec une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives permettant de progresser sur chacun des 5 axes RSE agronomie.**



Le détail de l’avancement du groupe par rapport à cet objectif est présenté au paragraphe 2.4.2.1 Le développement et déploiement de techniques culturales alternatives.

2.4.1.1 Le modèle d’approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle – GRI 203-2

Bonduelle cultive plus de 30 légumes différents, représentant près de 500 variétés.

Pour produire des légumes de qualité et accessibles à tous, Bonduelle a construit un modèle d’approvisionnement qui privilégie les producteurs en groupement (76 % des surfaces totales cultivées pour le groupe). Ce format majoritaire d’approvisionnement, qui repose sur une contractualisation annuelle avec les agriculteurs, permet de :

- assurer la rotation des parcelles, indispensable au non-épuisement des sols ;
- produire au plus juste selon les prévisions de vente pour minimiser le gaspillage ;
- planifier semis et récoltes pour optimiser le rendement industriel et la qualité.

Pour les agriculteurs en groupement, ce modèle présente aussi de nombreux avantages :

- **indépendance** : Bonduelle ne représente généralement pas plus de 20 % de leur chiffre d’affaires ;
- **sécurisation de leur activité** grâce à des prix garantis plusieurs mois à l’avance et indépendants des cours mondiaux des matières premières ;
- **rémunération équitable** entre agriculteurs, corrigée des aléas climatiques ou des variations de rendements dans un même bassin de production, inévitables en raison de l’étalement dans le temps des semis et des récoltes pour permettre un approvisionnement linéaire des usines et l’optimisation de l’usage de leur capacité ;
- **accès à l’expertise** de 295 professionnels de l’agronomie de Bonduelle (*business unit* BFA inclus) : ingénieurs et techniciens (chefs de plaine ou chefs de culture) qui partagent avec eux leurs connaissances et savoir-faire.

Le groupe complète ses approvisionnements en s’adaptant aux réalités locales. Ainsi, là où les producteurs ne sont pas

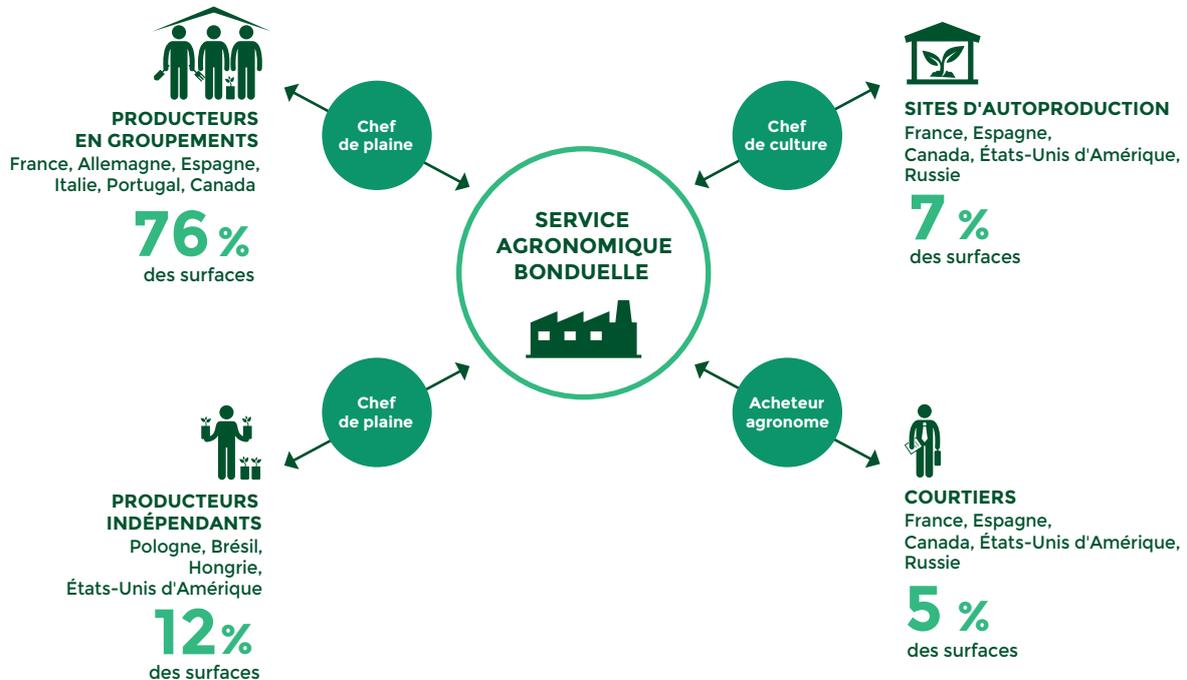


Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

organisés en groupement, Bonduelle peut contractualiser directement avec des producteurs indépendants (12 % des surfaces), notamment dans les pays où les exploitations s'étendent sur de très grandes surfaces (Brésil, États-Unis, Hongrie, Pologne), ou acheter au travers de courtiers qui jouent le rôle d'intermédiaires (5 % des surfaces). Enfin, dans les pays

où le savoir-faire ne satisfait pas ses exigences de qualité, ou lorsque des risques de continuité d'approvisionnement existent, Bonduelle exploite lui-même ses sites de production (7 % des surfaces), y cultive son savoir-faire agronomique et y développe des techniques culturales alternatives.

Modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle



Cette démarche permet à Bonduelle de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Le groupe travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales (binage caméra, traitements de protection des cultures, etc.). Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques et permet d'optimiser l'efficacité opérationnelle.

L'entreprise entretient des relations étroites avec ses agriculteurs partenaires (voir 2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes).

2.4.1.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par *business unit*, chacune étant responsable de sa politique agricole dans le cadre d'une stratégie agronomique groupe qui définit des objectifs de progrès communs, tout en tenant compte des spécificités de chaque *business unit*. La politique agronomique est partagée au sein de ce réseau composé de 295 professionnels de l'agronomie de Bonduelle (ingénieurs et techniciens, chefs de plaine ou chefs de culture - *business unit* BFA inclus) qui se réunissent une fois par an, lors des Journées Techniques Agronomiques et interagissent via visioconférences bimensuelles pendant le reste de l'année. En mai 2019, ce réseau s'est enrichi d'une personne chargée de l'expérimentation agronomique au sein de la *business unit* BEAM ; poste qui permettra de renforcer l'expertise du groupe dans l'évaluation des impacts des techniques culturales alternatives. Un collaborateur chargé de

Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

coordonner les initiatives agronomiques pour la *business unit* BFA a également débuté sa mission en mai 2019.

Les prévisions commerciales déterminent le périmètre des services agronomiques de chaque zone. Relais entre Bonduelle et ses partenaires producteurs, les services agronomiques interviennent depuis la contractualisation avec l'agriculteur jusqu'à la livraison des légumes dans l'usine.

Dans le domaine agricole, Bonduelle Prospective et Développement de Bonduelle accompagne les *business units* à court terme, sur certains points spécifiques de leur activité opérationnelle, mais surtout à moyen et long terme, par l'animation d'un programme d'innovations agronomiques.

Ainsi, depuis plusieurs années, le département recherche et développement agronomique, en étroite collaboration avec les *business units*, identifie de nouvelles technologies, les teste et les intègre dans des pratiques culturelles innovantes. Ces activités sont menées au travers d'accords de partenariat externes avec des organisations tierces de diverses natures (start-up, entreprises de technologies établies, institutions de recherche, etc.). Les meilleures pratiques agricoles ainsi développées sont partagées et mises en œuvre avec l'ensemble des *business units*.

2.4.1.3 La Charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle

Pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique mondiale.

Cette charte fixe des règles que chacun des partenaires producteurs doit observer. Elle constitue un engagement contractuel exclusif depuis le choix de la variété à cultiver jusqu'à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle et portant sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures. 92 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique. Cette Charte d'approvisionnement agronomique est disponible en téléchargement sur le site Internet de Bonduelle : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>.

La Charte d'approvisionnement agronomique est un des outils au cœur de la relation très étroite que Bonduelle entretient avec ses agriculteurs partenaires.

Le groupe travaille à la conception de formes innovantes de partenariats avec les producteurs et souhaite les impliquer dans une véritable co-construction. Ce projet conduira le Groupe Bonduelle à revisiter sa Charte d'approvisionnement agronomique.

2.4.1.4 Les certifications

Sous l'impulsion de Bonduelle initiée il y a une dizaine d'années, **100 % des légumes produits pour Bonduelle Fresh Europe sont certifiés *Global Gap***. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

De plus, **50 % des légumes produits pour Bonduelle Fresh Europe proviennent d'exploitations certifiées LEAF (*Linking Environment and Agriculture for the Future*)**, certification internationale gérée par l'association britannique du même nom. Ce référentiel comporte 83 points de contrôle critiques et 21 recommandations couvrant des domaines aussi divers que la gestion des sols et les apports de nutriments aux cultures, la protection des cultures, la lutte contre la pollution et la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et la gestion de l'eau.

Progressivement, la *business unit* BFE accompagne l'ensemble de ses partenaires producteurs de salades dans l'obtention de cette certification avec pour objectif d'atteindre 100 % des volumes de salades certifiées LEAF en 2025. Le principal défi pour atteindre cet objectif réside dans la traçabilité des produits, la stratégie RSE agronomique étant en ligne avec les objectifs du référentiel.

2.4.2 La transition agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires - GRI 103-2

Bonduelle est engagé dans la transition agroécologique de sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche implique de réduire l'usage des produits phytosanitaires chimiques et de minimiser l'impact sur la biodiversité et l'environnement pour répondre aux attentes de la société et renforcer la résilience face au changement climatique au cours du XXI^e siècle.

Pour cela, le groupe veille sur le terrain au suivi des cultures et accompagne ses producteurs partenaires dans une logique de prévention, en sélectionnant les parcelles les plus adaptées aux différents types de légumes, en exigeant des rotations de cultures longues afin de minimiser le risque de maladies du sol et de ne pas épuiser ses ressources (nutriments, matière organique), tout en favorisant la biodiversité et en optimisant les rendements. Bonduelle est également engagé dans la production de légumes sans résidu de pesticides (voir 2.4.2.1 Le développement des techniques culturelles alternatives), dont le développement n'est possible qu'au travers de la mise en place d'itinéraires culturels alternatifs. L'implication de Bonduelle s'illustre en particulier par le rôle central des chefs de plaine qui accompagnent les agriculteurs partenaires par leur présence sur le terrain à tous les stades de la culture, du semis à la récolte en passant par le suivi cultural.



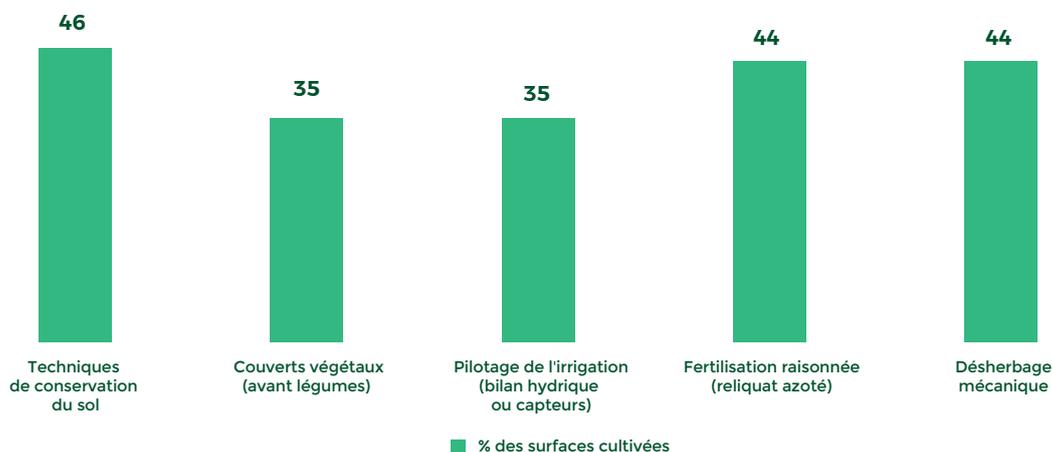


2.4.2.1 Le développement de techniques culturales alternatives

Bonduelle s'est fixé pour objectif à l'horizon 2025 de « couvrir 100 % des surfaces cultivées par une combinaison adéquate de techniques culturales alternatives permettant de

progresser sur chacun des 5 axes RSE agronomie ». Pour y parvenir, le Groupe Bonduelle teste et développe une gamme de techniques culturales alternatives et évalue leurs impacts au regard des 5 objectifs RSE de la stratégie agronomique du groupe.

Taux de pénétration des techniques culturales alternatives



- Les techniques de conservation du sol sont calculées en additionnant les surfaces suivantes : semis direct, *strip-till*, techniques culturales simplifiées (non-labour et travail superficiel du sol) et, pour BFE seulement, labour uniquement occasionnel et non-labour.
- Le taux de pénétration de la fertilisation raisonnée est calculé sur 49 % des surfaces cultivées, l'indicateur n'étant pas encore tracé sur l'intégralité du périmètre du groupe (voir 2.9.4.1).
- Le taux de pénétration du pilotage de l'irrigation est calculé sur l'ensemble des surfaces irriguées. À titre d'information, elles représentent actuellement 59 % des surfaces cultivées totales du groupe (voir 2.9.4.1).

Des exemples de développement et de déploiement des techniques culturales alternatives sont présentés ci-dessous.

En Russie, les fermes du Groupe Bonduelle (plus de 10 000 hectares) offrent des conditions idéales pour mettre en œuvre des **techniques culturales alternatives innovantes et particulièrement celles visant à protéger les sols comme le *strip-till*, qui se développe**. Adoptée en 2014 sur 500 hectares, cette pratique couvre 3 290 hectares en 2019 et représente 75 % de la surface de maïs doux produit par ces exploitations agricoles. Le *strip-till*, réalisé avec un équipement de préparation de la ligne de semis spécifique et des tracteurs guidés par GPS, limite la perturbation du sol et assure une meilleure protection contre l'érosion, grâce à la couverture d'une grande partie du sol par les résidus de la culture précédente et/ou une culture intermédiaire (couvert végétal

en interculture). Le *strip-till* favorise le développement de la biodiversité sous toutes ses formes (organismes supérieurs et micro-organismes), à la surface du sol et en profondeur. Une diminution drastique de la consommation de carburant (- 50 %) est également observée ainsi qu'une réduction de la fertilisation minérale nécessaire. Cette pratique est en cours d'évaluation ou en phase initiale de déploiement dans d'autres bassins. Une fois ses performances confirmées sur un nombre suffisant de campagnes, dans différentes conditions pédoclimatiques et pour d'autres cultures, elle pourrait être étendue à d'autres bassins agricoles et espèces de légumes.

Les couverts végétaux en interculture ont fait l'objet d'études menées par Bonduelle (voir aussi plus bas le paragraphe sur la plateforme expérimentale VEGESOL). Cette pratique consiste à semer une ou généralement plusieurs espèces complémentaires entre deux cultures (ou potentiellement pendant la culture). Le couvert végétal ainsi formé n'est pas récolté mais détruit, et ses résidus sont laissés sur la parcelle afin de protéger le sol et de l'enrichir en matière organique et éléments nutritifs. Ces couverts permettent également de contrôler en partie le développement des mauvaises herbes et d'orienter la composition de la flore adventice (espèces de mauvaises herbes). Bonduelle encourage activement l'adoption de couverts végétaux. En 2019, des essais à grande échelle sont organisés en Hongrie afin de sensibiliser les producteurs et d'initier leur adoption dans ce pays, dans le cadre de l'effort de réduction des résidus d'intrants chimiques.

La réduction des résidus des intrants chimiques. Des analyses des niveaux de résidus dans les légumes à la

Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

récolte sont conduites dans toutes les *business units* et plus particulièrement chez Bonduelle Europe Long Life (BELL) et Bonduelle Fresh Europe (BFE) afin d'identifier les produits traçants. Le biocontrôle permet de réduire le recours aux insecticides et fongicides chimiques (et potentiellement aux herbicides chimiques). Des combinaisons de ces produits sont à la base de programmes alternatifs de protection des cultures, en cours de déploiement ou en développement dans les *business units* BELL, BFE et BALL. Ces programmes innovants incluent également d'autres technologies alternatives (filet à insectes, binage de précision assisté de caméra pour le désherbage mécanique). Des robots de désherbage sont également à l'essai. Deux initiatives spécifiquement développées par BFE concourent à la réduction des résidus de produits phytosanitaires chimiques : le programme « Neutral » dont l'objectif est de supprimer l'utilisation de molécules autorisées mais à fort impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement et le programme « Clear » destiné à permettre une traçabilité totale des résidus de produits phytosanitaires.

En 2019, les efforts de réduction de l'usage des produits phytosanitaires ont porté leurs fruits avec le lancement d'une nouvelle gamme de produits sans résidu de pesticides, des salades prêtes à l'emploi : mâche, pousses d'épinards et iceberg et du maïs doux en conserve. Dès 2020, d'autres produits de la marque Bonduelle viendront s'ajouter tant en salade 4^e gamme qu'en conserves et surgelés et, à l'horizon 2025, Bonduelle offrira une gamme large de produits de marques sans résidu.

Dans le cadre de ses efforts pour développer des **moyens naturels** alternatifs (se substituant à l'usage des produits phytosanitaires chimiques) de lutte contre les maladies et les ravageurs affectant certains légumes, Bonduelle et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique - France) mènent un travail de collaboration sur la maladie tellurique de la jambe noire du pois (complexe de pourritures racinaires). Ce travail fait l'objet d'une thèse doctorale en cours de réalisation dont les objectifs sont, d'une part, d'améliorer les outils de diagnostic au niveau d'une parcelle et, d'autre part, d'améliorer la connaissance des pathogènes impliqués et de déceler des pistes pour le développement d'outils de biocontrôle.

2.4.2.2 La collaboration avec les fermes pilotes pour l'expérimentation des techniques culturales

Le Groupe Bonduelle dispose de trois fermes pilotes : la Woestyne en France, une ferme pilote sur deux sites en Russie et la ferme de Murcie en Espagne

La plateforme expérimentale VEGESOL, mise en place sur la ferme de la Woestyne (Renescure, France) est le fruit d'un partenariat entre Bonduelle, Syngenta et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France). Elle a été créée pour comparer, dans des rotations longues typiques du Nord de la France et dans la durée, les effets de différents régimes de conduite du sol (labour du sol nu, labour avec couvert en

interculture, non-labour en sol nu, non-labour avec couvert en interculture) sur les plantes, le sol, l'eau et l'environnement.

Cette première phase de huit ans a montré l'intérêt des couverts végétaux dans une rotation longue et la possibilité de maintenir la productivité tout en abandonnant le labour et en réduisant significativement la fertilisation azotée.

La deuxième phase de ce projet à long terme se focalise sur les leviers agroécologiques d'augmentation de la résilience de la culture du pois vis-à-vis des maladies du sol et des stress abiotiques tels que les périodes d'extrême chaleur et de sécheresse.

VEGESOL a une vocation scientifique et de transfert de technologie auprès des agriculteurs, en générant à la fois des références scientifiques (3 thèses doctorales et 9 publications scientifiques à ce stade) démontrant le bien-fondé de pratiques agroécologiques mais aussi des enseignements pratiques permettant leur adoption et déploiement par les agriculteurs.

Bonduelle a contribué à la création du **réseau Innova Terre** en 2016, dans le bassin Nord-Picardie. Ce groupe est aujourd'hui constitué d'une soixantaine d'agriculteurs innovants désireux de développer des pratiques destinées à préserver et restaurer les sols afin de maintenir durablement leur fertilité biologique et leur potentiel productif. Les activités du réseau Innova Terre s'articulent autour de trois axes : la réduction du travail du sol, la protection maximale du sol, la rotation des cultures.

Le réseau Innova Terre a également pour vocation de faciliter les échanges entre producteurs. Il permet d'encourager, stimuler et accompagner des producteurs innovants qui, sur la base de résultats expérimentaux prometteurs, sont engagés dans le déploiement à grande échelle de pratiques agroécologiques dans des rotations typiques et importantes (incluant betteraves et pommes de terre).

L'élan impulsé par les producteurs innovants au sein du réseau Innova Terre devrait à terme générer un effet multiplicateur important qui permettra une rapide et large adoption de l'agroécologie en production de légumes.

Emblématique de la démarche, l'un des membres du réseau Innova Terre, Guillaume Tupigny, a mis en place sur son exploitation une plateforme de développement de l'agroécologie, appelée « Sols Verts », pour partie financée par des institutions publiques (ADEME et Agence de l'eau). Bénéficiant du recrutement d'un technicien dédié, expérimenté en agroécologie, elle a pour objectif de comparer les performances agronomiques de deux systèmes : l'agriculture conventionnelle et le non-labour avec couverts végétaux dans une rotation de six ans, typique du Nord de la France, incluant betteraves, pommes de terre et une culture de légume.

La ferme pilote en Espagne (Torre-Pacheco, Murcie) permet de tester de nombreuses innovations technologiques : réseau de surveillance d'insectes constitué de pièges connectés, filets anti-insectes, sondes capacimétriques connectées pour l'irrigation de précision, binage de précision assisté de caméra, robot de désherbage, suivi de culture spatialisé *via* drone, etc.



Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est d'adapter les itinéraires culturaux pour avancer en agroécologie, tout en maintenant la productivité et la compétitivité de la production maraîchère (salades). La ferme est très impliquée dans la protection de l'environnement et engagée avec une ONG locale : l'ANSE. Le bassin de Carthagène, dans lequel elle est située et où la production horticole est très intensive, fait face à des problèmes de pollution des eaux. La ferme pilote s'implique également dans l'animation de conférences pour divulguer les solutions.

2.4.2.3 La technologie au service de l'agroécologie

Les équipements digitaux AgTech utilisés dans les exploitations permettent de maîtriser les pratiques culturales en constante évolution.

En Russie, les fermes exploitées par Bonduelle font appel à des équipements digitaux, dont le système d'aide à la décision Cropio, destiné à optimiser la fertilisation et l'irrigation, et donc à réduire les quantités d'engrais et d'eau utilisées. Cropio, en croisant des informations météorologiques et des données satellitaires, permet de bénéficier aussi d'un suivi des cultures et de prévisions de rendements.

En Amérique du Nord, les sites de Bonduelle bénéficient, au travers du dispositif AgPOD (*Agricultural Portal for Online Data*), d'un programme en ligne développé spécifiquement pour la communication de données agronomiques, enregistrées sur le terrain, entre les partenaires agriculteurs et Bonduelle.

En 2018-2019, un outil de pilotage des machines de récolte a été préparé avec la collaboration des entreprises de travaux agricoles et de transport partenaires de la région Nord Picardie et une start-up lilloise. Cet outil, testé en 2019 en pois, a été déployé cette même année en haricots verts.

L'émergence de solutions AgTech fondées sur l'utilisation d'objets connectés générant un nombre important de données nouvelles rend aujourd'hui nécessaire le développement d'une plateforme digitale centrale qui permette de collecter et d'analyser l'ensemble des données liées aux activités de production agricole et de restituer des informations pertinentes pour la prise de décision. Dans le cadre de sa transition digitale, le Groupe Bonduelle développe un portail en ligne mis à la disposition des partenaires agriculteurs des *business units* BFE et BELL. Cet outil en test chez les producteurs permettra notamment le suivi par chaque agriculteur de sa relation contractuelle et agronomique avec le groupe et fournira des informations sur la conduite des cultures (opérations, intrants) par chaque agriculteur sur le modèle d'AgPOD en Amérique du Nord aujourd'hui.

Certains bassins de production utilisent des modèles prédictifs du développement de maladies afin d'optimiser les traitements fongiques (quantité minimale et efficacité maximale) et/ou d'estimer les risques à la parcelle d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. C'est le cas par exemple pour le risque aphanomyces (principal champignon pathogène responsable

de la maladie tellurique du pois). De façon analogue et avec le même objectif d'anticipation des attaques de bio-agresseurs et de réduction des traitements phytosanitaires, des réseaux de surveillance détectant l'arrivée d'insectes ravageurs dans les plaines ont été mis en place dans de nombreux bassins. Ces réseaux de piégeage sont installés par Bonduelle ou par les services techniques des interprofessions et/ou d'institutions techniques et académiques (Arvalis, Unilet en France, etc.).

2.4.2.4 Les partenariats de R&D dans le domaine des AgTech

Bonduelle noue de nombreux partenariats avec des acteurs divers de la recherche et développement dans le domaine de l'AgTech - institutions publiques de R&D, entreprises de l'agri-business, entreprises de technologie établies et start-up de l'AgTech, particulièrement en France, au Canada et États-Unis, en Espagne et en Russie. Ces partenaires sont sélectionnés pour la pertinence de leurs programmes par rapport aux priorités agronomiques définies par Bonduelle. Le groupe souhaite en effet concentrer ses efforts et ses investissements sur les innovations différenciantes pour la production de ses légumes et qui contribuent fortement à l'essor de l'agroécologie.

Bonduelle est ainsi engagé dans des partenariats ciblant les domaines suivants :

- la robotisation, centrée à ce stade sur le désherbage ;
- l'efficacité et la précision du suivi cultural ;
- la prédiction de récolte (quantité et qualité) ;
- la gestion de la récolte ;
- les prévisions météorologiques ;
- le pilotage de l'irrigation.

2.4.2.5 Le choix des variétés de semence au cœur de la stratégie agronomique et des enjeux RSE

Le Groupe Bonduelle est engagé à ce que ses produits ne contiennent pas d'organisme génétiquement modifié (OGM). En conséquence, Bonduelle s'assure que ses producteurs partenaires n'utilisent aucune variété de semence génétiquement modifiée. Pour ce faire, le Groupe Bonduelle exige de ses fournisseurs semenciers qu'ils prennent des précautions extrêmes pour éviter toute présence involontaire d'organisme génétiquement modifié.

Le Groupe Bonduelle a développé des capacités d'évaluation de nouvelles variétés de légumes qui font référence dans le secteur et lui permettent de nouer d'étroits partenariats avec ses fournisseurs semenciers stratégiques. Les tests de nouvelles variétés permettent de mesurer leur adaptation aux différents territoires et leur comportement agronomique dans les conditions locales. Bonduelle expérimente les nouvelles variétés dans les conditions pédo- et agro-climatiques de chaque bassin cible. La sélection définitive d'une variété est

Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

réalisée après passage en usine pour tester ses performances technologiques.

Le choix des variétés de légumes a également une importance cruciale de par son influence sur plusieurs facteurs rendant possible la transition agroécologique. La variété impacte en effet la capacité de l'agriculteur à :

- maintenir la productivité et la qualité de la culture tout en réduisant l'usage d'intrants chimiques ;
- améliorer l'utilisation de l'eau et des nutriments du sol ;
- respecter la biodiversité.

Mettant ce choix variétal au cœur de sa politique, le groupe travaille avec ses fournisseurs semenciers nationaux et internationaux au développement par des méthodes de sélection classiques de variétés plus résistantes aux maladies,

aux ravageurs et plus tolérantes aux stress abiotiques générés notamment par les aléas climatiques (stress hydrique et chaleur, notamment). Bonduelle collabore ainsi avec des sélectionneurs et oriente leurs priorités en établissant des objectifs en termes de caractéristiques agronomiques, qualités technologiques et organoleptiques. Par ses choix, Bonduelle entend favoriser une innovation qui permette de maintenir la productivité, tout en minimisant l'impact environnemental. Récemment, Bonduelle a souhaité mettre ses partenariats avec les semenciers au service de la production de légumes secs. En encourageant les activités de recherche et de production des semenciers sur ces espèces, Bonduelle entend aider ses agriculteurs partenaires à leur faire une plus grande place dans leurs surfaces cultivées, afin de répondre aux attentes des consommateurs pour des légumes secs produits localement, sans résidu de pesticides, etc.

2.5 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.5.1 Stratégie « zéro perte » d'ici 2025 - GRI 102-9 et 103-2

Bonduelle participe, à son échelle, à relever le double défi du dérèglement climatique et de l'épuisement des ressources. Le groupe s'engage et innove pour réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette, l'un des 5 macro-objectifs RSE qu'il s'est fixés, avec, comme objectif commun à l'ensemble des thématiques environnementales : le « zéro perte » d'ici 2025. En 2018-2019, Bonduelle s'est également fixé deux nouveaux objectifs ciblés :

- 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'activité de Bonduelle en 2035 (base 2018-2019) ;

- 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables en 2025.

Circulaire, la démarche de Bonduelle s'articule autour de 7 thématiques : maîtriser les consommations d'énergie, préserver les ressources en eau, optimiser les intrants et sortants et gérer les déchets, manager le territoire, concevoir des produits et emballages responsables, gérer les flux de transport et les alternatives à la route, et exercer la responsabilité du groupe dans ses achats.

2

7 thématiques pour réduire les impacts environnementaux et contribuer à la baisse de 20 % des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle d'ici 2035



Réseau d'expertise ressources naturelles

Le réseau d'expertise ressources naturelles est constitué de trois instances : réseau énergies et eau, réseau environnement et réseau emballage. Celles-ci travaillent à déployer la politique environnementale de Bonduelle et à essaimer les bonnes pratiques sur chacun de leurs enjeux. Elles partagent les outils, les moyens, les résultats et les sujets porteurs : *benchmark* des technologies, optimisation des investissements, harmonisation des pratiques, projets et plans de progrès, suivi des indicateurs communs, etc.



Le « Trophée CSR Capex » récompense et valorise les projets innovants à impact positif

Afin de valoriser les projets innovants pour la stratégie et les objectifs RSE du groupe, Bonduelle a imaginé le « Trophée interne CSR Capex ». Les lauréats, le projet photovoltaïque du site de Santarém (Portugal) et le recyclage de l'eau en irrigation agricole à Bordères (France) en 2018, sont désignés au regard de trois critères de notation :

1. le retour sur investissement (ROI) actuel ;
2. le ROI du futur, basé sur les estimations des futurs coûts des énergies ; et
3. la « valeur non économique » du projet, c'est-à-dire ses impacts positifs sur la société, sur l'environnement et sur la réputation de l'entreprise. La valeur non économique comprend également l'exemplarité du projet pour les autres sites Bonduelle.

2.5.2 Objectif : -20 % d'émission de gaz à effet de serre - GRI 103-2

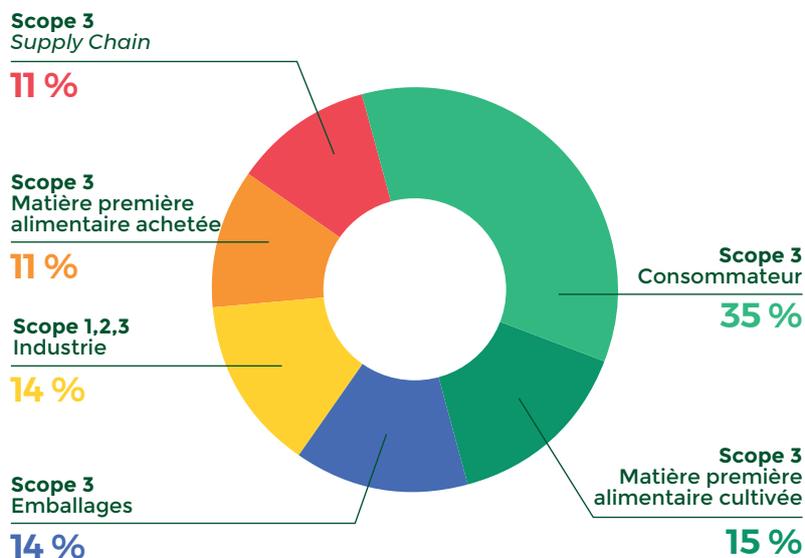
Bonduelle s'est fixé un nouvel objectif : 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'activité de Bonduelle en 2035 (base : 2018-2019) sur les *scopes* 1,2 et 3. Le détail du périmètre est en cours de définition et sera précisé avec un plan d'actions en 2019-2020.

2.5.2.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence

Bonduelle a développé une expertise interne en matière d'évaluation de l'empreinte carbone de son activité et de ses produits depuis 2003. L'obligation réglementaire s'appliquant aux entreprises françaises de communiquer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre directs et indirects générés du fait de leurs activités (article 173-IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, défini par le décret du 21 août 2016 et modifiant l'article L. 225-102-1 du Code de commerce) lui a donné l'opportunité de construire en 2016-2017 un outil de comptage complet et d'organiser un *reporting* annuel de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) avec l'appui d'experts externes. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est organisé selon le *GHG protocol*. La majorité des facteurs d'émissions sont issus de la base carbone ADEME.

Les émissions globales en 2018-2019 sont de l'ordre de 2 000 000 teqCO₂. Les sources d'émissions les plus importantes relèvent du *scope* 3, à savoir : consommateur (35 %) et emballages (14 %).

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle





Le schéma ci-dessus est organisé ainsi :

- **supply chain** : transport intersite et transport aval des produits finis. Majoritairement intégré au *Scope 3* du *GHG Protocol*. NB. Bonduelle s'est doté d'une politique RSE dédiée au transport. Les indicateurs définis pour en suivre les évolutions diffèrent du bilan carbone du Groupe Bonduelle. Le périmètre et la méthode définis pour la politique RSE transport sont présentés dans la note 2.9.4.4 Précision sur les indicateurs transport et le schéma 2.5.7 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route. Les indicateurs sont présentés au 2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs ;
- **matière première alimentaire achetée** : achats de légumes et d'ingrédients nécessaires à la fabrication des produits (dont transport). Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **industrie** : achat d'énergie, recharge de fluides frigorigènes et traitement des déchets des activités des sites de fabrication des produits. Intégré aux *scopes 1, 2 et 3* du *GHG Protocol* ;
- **emballages** : achat de l'emballage et transport jusqu'au site industriel de fabrication du produit final. Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **consommateur** : stockage chez les distributeurs, usage par les consommateurs et fin de vie des produits vendus. Intégré au *scope 3* du *GHG Protocol* ;
- **matière première alimentaire cultivée** : légumes cultivés par Bonduelle ou par ses agriculteurs partenaires, nécessaires à la fabrication des produits (dont transport). Majoritairement intégré au *scope 3* du *GHG Protocol*.

Bonduelle a amélioré son comptage carbone en 2018-2019 en travaillant sur sa méthodologie et ses facteurs d'émissions ⁽¹⁾.

NB. Les déplacements des salariés représentant une part négligeable des émissions, ils ne sont pas indiqués dans le schéma.

2.5.2.2 Actions de Bonduelle en faveur de sa transition énergétique pour une croissance verte

Bonduelle mène une politique active de transition énergétique selon trois axes :

1. Substitution dans son mix des énergies les plus polluantes en termes d'émissions de gaz à effet de serre : le fioul lourd

n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. En 2018-2019, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) représente moins de 1 % du mix énergétique thermique du groupe (contre 12 % en 2010-2011) ;

2. Recours à des énergies alternatives : Bonduelle souhaite atteindre 20 % de son mix énergétique en renouvelable d'ici 2025, soit le double de la base de 2015-2016. En 2018-2019 les énergies alternatives ⁽²⁾ représentent 9,8 % du mix énergétique de Bonduelle ;
3. Co-développement de l'usage des énergies alternatives avec des partenaires locaux depuis 2011-2012 :
 - Estrées-Mons (France) : 76 % du besoin en vapeur du site est couvert par la centrale de production de vapeur d'origine biomasse, suscitant l'économie de plus de 18 000 tonnes de CO₂ en un an. 21,3 % du gisement de composés végétaux sont méthanisés dans la centrale biométhane Vol-V du Vermandois, d'une capacité de 18 GWh,
 - Renescure (France) : 96,8 % du gisement de composés végétaux sont méthanisés dans la centrale agricole Flandres Énergie,
 - Békéscsaba, Nagykörs et Nyiregyhaza (Hongrie) : en moyenne, 88 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents sont valorisés en chaufferie,
 - Labenne (France) : 77,4 % du gisement de composés végétaux sont méthanisés dans la centrale Fonroche BioGasconha, utilisant des produits agricoles, comme du maïs et des sous-produits agro-industriels et de collectivités.



Énergies alternatives : Santarém (Portugal) initie le photovoltaïque

Santarém a installé 3 030 panneaux solaires (5 000 m²) en toitures et en ombrelles de parking, permettant une autoconsommation d'énergie à hauteur de 7 à 8 % des besoins de l'usine et une réduction de ses émissions de CO₂ de 570 tonnes par an. Ce projet va également montrer son caractère duplicable pour développer le solaire dans le groupe. Les premiers kilowatts-heure solaires seront produits fin 2019.

(1) La méthodologie de comptage des émissions liées à l'activité agricole historiquement basée sur le référentiel Ademe a été remplacée par le référentiel Ciec tiers 1-2006. Cette modification permettra de mieux tracer l'impact de l'évolution des pratiques agricoles sur les émissions de gaz à effet de serre.

Les facteurs d'émission ont été mis à jour pour coller au mieux aux évolutions des bases de données internationales de référence (par exemple matériaux d'emballage, électricité par zone géographique...). Les facteurs d'émission relatifs à la transformation et l'usage des produits mis sur le marché ont été réévalués par notre tiers partenaire expert. L'alignement des facteurs d'émission de cette année sur l'activité de 2017-2018 affiche les émissions historiques recalculées suivantes : 1 696 215 TeqCO₂ (hors BFA).

(2) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.5.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle – GRI 103-2, 302-4

Électrique et thermique, l'énergie est essentielle au *process* de production. L'électricité alimente le stockage des produits surgelés, le conditionnement des ateliers en froid, la fabrication de l'air comprimé, ainsi que certains équipements (moteurs et convoyeurs), certains chariots élévateurs, la production d'eau glacée, l'éclairage et la climatisation des locaux. Les énergies thermiques servent à la production de vapeur et d'eau chaude, au chauffage par aérothermie et aux engins de manutention.

Bonduelle vise le « zéro perte en énergie » en ajustant sa consommation pour minimiser l'énergie perdue et supprimer le gaspillage. L'objectif d'ici 2025 est que 100 % des sites mettent

en place les moyens et actions identifiés à l'aide de la grille d'évaluation de performance énergétique du groupe.

Porté par le réseau environnement et énergie, le plan d'actions consiste principalement en l'audit des consommations sur site, la poursuite de l'effort de certification ISO 50001 dédiée au management de l'énergie, l'implication du groupe dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies. D'autres mesures sont également mises en place, comme la diffusion d'outils de mesure et de pilotage, l'installation de systèmes de récupération de chaleur, l'optimisation de la consommation énergétique des éclairages (grâce aux LED), et la mise en place de systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*).

La démarche « zéro perte en énergie », appliquée aux consommations en électricité, en gaz et en vapeur, a permis d'atteindre les résultats suivants – GRI 302-4 :

	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) Ratio kWh/TPF
Périmètre 2018-2019 (avec BFA)	799	337	462
Périmètre 2018-2019 (hors BFA)	869	339	530
Périmètre 2017-2018 (hors BFA)	880	340	540
Évolution des ratios 2018-2019 (avec BFA) versus 2017-2018 (hors BFA)	(9,2) %	0 %	(14,4) %
Évolution des ratios 2018-2019 (hors BFA) versus 2017-2018 (hors BFA)	(1,2) %	0 %	(1,8) %

Le changement de périmètre 2018-2019 avec la nouvelle entité BFA induit un réajustement des ratios groupe. À périmètre constant, l'amélioration de la performance des usines aurait été de -1,2 % versus 2017-2018, majoritairement supportée par l'optimisation des consommations électriques.

Audit des consommations

L'année 2018-2019 a été consacrée au déploiement d'une démarche d'audit des consommations énergétiques des sites, au regard de la grille d'évaluation de performance du groupe. 100 % des sites des *business units* BELL, BALL, BEAM et BFE ont été audités par les référents énergie. Les conclusions de ces travaux permettent à chaque site d'identifier les moyens et les actions d'efficacité énergétique à mettre en place. Cette démarche d'audit sera appliquée aux sites BFA l'an prochain.



L'usine d'Irwindale (Californie, États-Unis) réduit son empreinte carbone

Afin de réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre, le site d'Irwindale installe un système de cogénération à haut rendement énergétique. D'ici fin 2019, il fournira simultanément de l'électricité à l'usine tout en utilisant la chaleur perdue pour fournir de l'eau réfrigérée via un refroidisseur à absorption.

Certification ISO 50001

13 sites Bonduelle sont certifiés ISO 50001, norme internationale dédiée à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie visant l'amélioration continue des performances : Estrées-Mons conserve, Estrées-Mons surgelé, Bordères, Genas, Labenne, La Tourte, Renescure, Reutlingen, Rosporden, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mihiel, Straelen et Vaulx-Vraucourt.

Mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie

Bonduelle est impliqué dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie. Les sites agro-industriels du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'améliorations





technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus ou en cours d'obtention sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2018-2019 dans des technologies et des systèmes d'efficacité énergétique est de 387 234 100 kWhcumac ⁽¹⁾. Bonduelle a en effet mené de nombreux projets visant principalement : la récupération de chaleur, la régulation pour améliorer les groupes frigorifiques et l'optimisation sur les chaudières.

2.5.3 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau - GRI 103-2

2.5.3.1 Gestion durable de l'eau

Chez Bonduelle, l'eau est utilisée dans les usines en élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en *process* comme un vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et diffère sur chaque site. Sur l'amont de l'activité, l'eau d'irrigation des cultures est un

facteur clé de performance industrielle et de la maîtrise de la qualité des légumes.

Bonduelle est doté d'une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes du processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre.

Le Réseau d'expertise Environnement a co-construit l'outil de management de l'eau de Bonduelle. Conçu sous la forme d'une grille d'évaluation, il s'applique aux *process* industriels et hiérarchise les actions pour atteindre l'objectif environnemental « zéro perte en eau » inscrit dans la feuille de route 2025.

En 2018-2019, Bonduelle a poursuivi ses évaluations et des plans d'actions dans les usines. Parmi les 40 sites du groupe concernés (périmètre BFA inclus) 33 ont d'ores et déjà réalisé leurs autoévaluations et 20 d'entre eux ont construit leurs plans d'actions spécifiques, incluant par exemple : le *flow-sheet* des consommations, le plan de contrôle des pertes en eau, l'installation d'équipements de contrôle et de maîtrise de l'eau, le suivi et partage des indicateurs de performance, le management des équipes, etc.

La consommation d'eau totale a été, en 2018-2019, de 13 609 215 m³, dont 62,1 % issus d'eau de forage, 34,7 % d'eau du réseau de distribution urbain et 3,2 % d'eau de surface. Ramenée à la tonne de produits fabriqués, elle est de 11,1 m³/TPF, en baisse de 7,3 % par rapport au ratio de 2017-2018. À périmètre constant, la consommation du groupe est restée constante par rapport à l'exercice 2017-2018.

	Eau Ratio m ³ /TPF
Périmètre 2018-2019 (avec BFA)	11,1
Périmètre 2018-2019 (hors BFA)	11,9
Périmètre 2017-2018 (hors BFA)	11,9
Évolution des ratios 2018-2019 (avec BFA) versus 2017-2018 (hors BFA)	(7,3) %



Eau : Saint-Césaire (Canada) réutilise l'eau lors du refroidissement des conserves

Le refroidissement des conserves est l'étape du processus de transformation la plus consommatrice en eau. À Saint-Césaire, l'ajout de boucles de recirculation de l'eau de refroidissement a permis d'économiser 12 % des consommations soit 30 millions de litres d'eau.

2.5.3.2 Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration

La qualité des effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel.

En 2018-2019, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique de 40 752 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO), répartis ainsi :

- 70,9 % de cette charge a été traitée par Bonduelle en stations d'épuration biologique aérées autonomes ;
- 20,9 % en épandage agricole contrôlé ;
- 4,8 % en station d'épuration externe ;
- 3,4 % ont été rejetés dans le milieu naturel conformément à la réglementation.

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.



Eau : Bordères (France) recycle 100 % de son eau pour l'irrigation des exploitations agricoles locales

Pour remédier au manque de ressources en eau en période estivale des agriculteurs locaux, le site de Bordères recycle en irrigation agricole 100 % de l'eau épurée qui était auparavant rejetée en rivière. Duplicable en interne, ce projet créateur de circularité et bénéfique à la biodiversité fluviale a remporté le Trophée Bonduelle CSR Capex 2018.

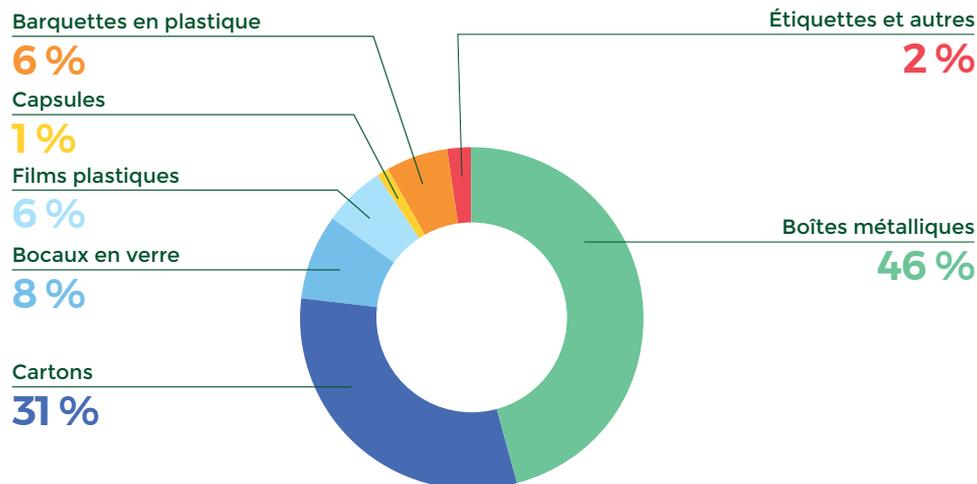
2.5.4 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire - GRI 103-2

Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

Répartition des matériaux d'emballage de Bonduelle



2.5.4.1 Éco-Responsabilité des produits et des emballages

Analyse des cycles de vie des produits et des emballages

En 2018-2019, Bonduelle a entrepris une démarche d'analyse de cycle de vie (ACV) afin de connaître précisément les impacts environnementaux de ses produits.

L'entreprise a conclu un partenariat sur quatre ans avec la Chaire ELSA - PACT, Chaire industrielle en évaluation de la durabilité du cycle de vie. L'objectif est de définir un cadre d'ACV applicable à l'ensemble du périmètre groupe et pertinent au regard des impacts environnementaux réels.

En parallèle de ces travaux de recherche, Bonduelle a réalisé des premières ACV sur ses emballages.



2.5.4.2 Éco-conception des emballages

Afin de limiter l'impact environnemental de ses emballages, Bonduelle s'engage à réduire au maximum l'utilisation de matériaux, en particulier des matériaux vierges d'origine fossile. En 2018-2019, le groupe s'est également fixé pour objectif d'atteindre 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables en 2025.

Au regard de ces ambitions, Bonduelle a amplifié sa politique et a accéléré sa démarche emballage. Celle-ci s'articule désormais autour d'un programme d'actions visant trois axes de progrès :

- réduire à leur minimum les quantités de matériaux utilisés pour les emballages ;
- choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement ;
- atteindre 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables en 2025.

Réduire à leur minimum les quantités de matériaux constituant les emballages

Au regard des avancées technologiques offertes par ses fournisseurs, Bonduelle réalise annuellement un diagnostic de l'ensemble de ses emballages, afin d'optimiser les quantités de matériaux utilisées. Il a été effectué au niveau groupe et il s'applique à tous les emballages (métal, carton, plastique, verre, etc.).

Pour chaque référence, Bonduelle établit un plan de réduction des épaisseurs des emballages avec ses fournisseurs. Chaque optimisation peut s'étendre sur deux à trois ans, période nécessaire pour concevoir et produire un emballage économe en matériaux à performance égale, tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différentes procédures et outils industriels. Cette démarche, déjà en place sur le métal, a vocation à être déployée sur les autres matériaux.

- Utilisé pour les produits appertisés, le métal (acier, aluminium) est le premier matériau d'emballage de Bonduelle. Le groupe a atteint, entre 2016-2017 et 2018-2019, l'objectif qu'il s'était fixé : économiser 1 500 tonnes de métal sur trois ans à périmètre constant.
- À la suite de l'acquisition de Ready Pac Foods, dont les aliments frais prêts à consommer sont conditionnés avec des emballages plastiques, Bonduelle a accéléré sa démarche d'optimisation des quantités de plastique utilisées. Le groupe a d'ores et déjà entrepris la cartographie de ses emballages plastiques.
- Bonduelle étendra l'an prochain sa démarche au papier-carton et au verre.

Choisir des matériaux recyclés et respectueux de l'environnement – GRI 301-2

Bonduelle a décidé d'augmenter de manière significative la part de matériau recyclé dans ses emballages partout où

cela s'avère possible. Celle-ci atteint 50,2 % en 2018-2019 en Europe. Cette année, par exemple, des emballages traiteur ont été repensés pour augmenter la part de PET recyclé (rPET) dans le matériau utilisé de 12 % à 50 %.

Bonduelle étudie également l'opportunité de substituer ses matériaux d'emballages d'origine fossiles vierges par des matériaux d'origine renouvelables : carton ou plastiques d'origine végétale, par exemple.

L'entreprise travaille également avec ses fournisseurs d'emballages au plus proche de ses usines de fabrication et favorise les alternatives à la route pour optimiser l'impact carbone lié au transport.

Enfin, les départements achats ainsi que recherche et développement mènent une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement en identifiant les opportunités de marché et en évaluant leur potentiel technico-économique.

Atteindre 100 % d'emballages recyclables ou réutilisables en 2025

Aujourd'hui, la majorité des emballages utilisés par Bonduelle sont recyclables ⁽¹⁾ ou réutilisables. Bonduelle s'est fixé pour objectif que 100 % le soient d'ici 2025.

Relativement faible en quantité proportionnelle, ce défi est significatif par la difficulté technique et opérationnelle que représente la substitution des emballages encore non recyclables. Bonduelle établit actuellement un plan d'actions pour atteindre son objectif.

La substitution des films souples multicouches non recyclables est actuellement envisagée, notamment pour la gamme surgelée.

Enfin, Bonduelle suit le recyclage effectif des emballages qu'il met sur le marché. Il s'agit de vérifier que des filières de recyclage existent dans les pays avant de mettre en vente un produit avec un nouveau matériau d'emballage. En 2018-2019, en Europe, plus de 78 % des boîtes de conserve et plus de 74 % des bocaux en verre sont recyclés (source Eurostat, données Europe 2016).



Emballages plastiques : réduction des emballages et augmentation de la teneur en plastique recyclé

Les *business units* BFE et BFA ont accéléré l'éco-conception des emballages en polyéthylène (PET) de leurs gammes traiteur en augmentant leur teneur en rPet (PET recyclé) et en éliminant les couvercles non indispensables.

Chez BFE par exemple, la part de rPet dans certains emballages a été accrue, de 12 % à 50 %. Les couvercles en plastiques non indispensables ont été supprimés. 32 tonnes de plastique ont été économisées en un an.

(1) Un emballage ou un composant d'emballage est recyclable si sa collecte post-consommation, son tri, et son recyclage sont effectifs à grande échelle. Un emballage peut être considéré comme recyclable si ses principaux composants (plus de 95 % de la totalité poids de l'emballage) sont recyclables selon la définition ci-dessus, et si le reste des composants n'entravent pas la recyclabilité des composants principaux. Source : <http://www.wrap.org.uk/sites/files/wrap/Polymer-Choice-and-Recyclability-Guidance.pdf>

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.5.4.3 Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément de sa démarche interne « zéro perte » en usine (voir 2.3.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire), Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est jetée sans être consommée. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 3 986 tonnes en 2018-2019 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.



Gaspillage alimentaire : 250 tonnes de marchandises par an données aux banques alimentaires en Russie

Plusieurs sites russes, Novotitarovskaya, Timashevsk, Moscou, ont mis en place des circuits de dons aux banques alimentaires de produits à date limite d'utilisation et de produits endommagés mais considérés comme sûrs et étiquetés à destination des consommateurs.

Bonduelle promeut également auprès des consommateurs la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) et précise la taille de la portion pour permettre au consommateur de faire un choix adapté selon son type de foyer et de consommation. De plus, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle diffusent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

2.5.5 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire - GRI 103-2

Afin de concourir à l'objectif environnemental « zéro perte » en 2025, Bonduelle économise les ressources tout au long du cycle de vie de ses produits, dès la conception responsable des produits et des emballages (voir 2.5.4), et alimente l'économie circulaire.

2.5.5.1 Réduction à la source des déchets végétaux

En 2018-2019, 593 883 tonnes brutes de déchets végétaux (composés végétaux - CV) ont été générées dans les sites Bonduelle, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 485 kg CV/TPF. Ce ratio s'est amélioré de -3,4 % par rapport à l'année précédente, lié à la variation des types de végétaux travaillés.

Durant cet exercice, 90,7 % des déchets végétaux ont été valorisés en filière commerciale, en alimentation animale, en méthanisation ou en compost.

2.5.5.2 Gestion des déchets industriels

Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage atteint 70 % en 2018-2019 contre 90,6 % en 2017-2018, du fait du changement de périmètre. À périmètre constant (entité BFA exclue), la performance du groupe aurait été de 89 %.

Les déchets dangereux représentent 276 tonnes en 2018-2019, soit un ratio de 0,23 kg à la tonne de produits fabriqués.



Déchets : l'usine de Rosporden (France) donne une seconde vie aux palettes usagées

À Rosporden, les palettes usagées ne génèrent plus de déchets. Réparées, revendues ou valorisées pour du chauffage, elles sont plus de 8 000 à avoir trouvé une nouvelle utilité.

2.5.6 Management du territoire pour développer une vision à long terme

Pour Bonduelle, l'angle territorial du macro-objectif « zéro perte » complète la démarche environnementale opérationnelle et offre un nouveau cadre de pilotage de 4 enjeux locaux, environnementaux, interdépendants et de long terme autour de ses sites :

- la protection de la biodiversité et l'adéquation des services écosystémiques rendus ;
- la qualité de la ressource en eau disponible ;
- l'absence de nuisances et l'acceptation locale ;
- l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique.





En ligne avec cette feuille de route, chaque entité agro-industrielle construit et anime son plan d'actions de préservation de la valeur territoriale locale.

En 2018-2019, 49 % des sites ont développé des projets en lien avec leurs communautés locales (voir 2.7.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés).



La business unit BFE inaugure son nouveau siège à haute qualité environnementale (HQE).

Co-conçu avec les collaborateurs et certifié HQE, le nouveau siège donne accès à de nombreux services éco-responsables. La conciergerie solidaire facilite en effet l'organisation de la vie quotidienne des collaborateurs, et permet à des personnes en difficulté de renouer avec l'emploi.

2.5.6.1 Préserver la biodiversité sur les territoires

L'activité agroalimentaire de Bonduelle se déploie sur des surfaces foncières importantes et requiert une disponibilité importante en ressources naturelles comme le végétal, l'eau ou l'énergie. La feuille de route en matière de biodiversité de Bonduelle prévoit à 2025 d'établir un plan d'actions sur trois axes :

1. Acquérir la connaissance des enjeux spécifiques des sites et s'inscrire dans des cercles d'expertise reconnus.

Bonduelle est membre de l'OREE, association multi-acteurs pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle

des territoires et adhère à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), plateforme entre les différents acteurs scientifiques et les acteurs de la société sur la biodiversité.

En 2018-2019, Bonduelle a confié à des experts le diagnostic biodiversité d'une ferme pilote. Au fil des quatre saisons, l'analyse du pollen a permis d'évaluer le développement des colonies d'abeilles, la diversité végétale, et la pollution (pesticides et métaux lourds). Cette étude a conduit à la proposition d'actions concrètes pour la ferme et sera étendue à deux autres sites l'an prochain ;

2. Sensibiliser les sites industriels aux nouvelles contraintes réglementaires et aux enjeux locaux de biodiversité.

Bonduelle a créé un indicateur de sensibilisation aux « conditions locales ». Le groupe teste l'indicateur sur le terrain et 10 sites sur 37 ont identifié une zone « faune ou flore remarquable » sur leur territoire ;

3. Concevoir les outils de pilotage adaptés à Bonduelle pour identifier les bonnes pratiques et les fragilités, structurer les plans d'amélioration et quantifier les progrès.

Bonduelle continue d'étudier les cahiers des charges pour le cadrage des enjeux et de tests méthodologiques, et a travaillé en 2017-2018 sur l'amont agricole (2.4 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). L'outil est en cours de test ou de déploiement selon les cultures.

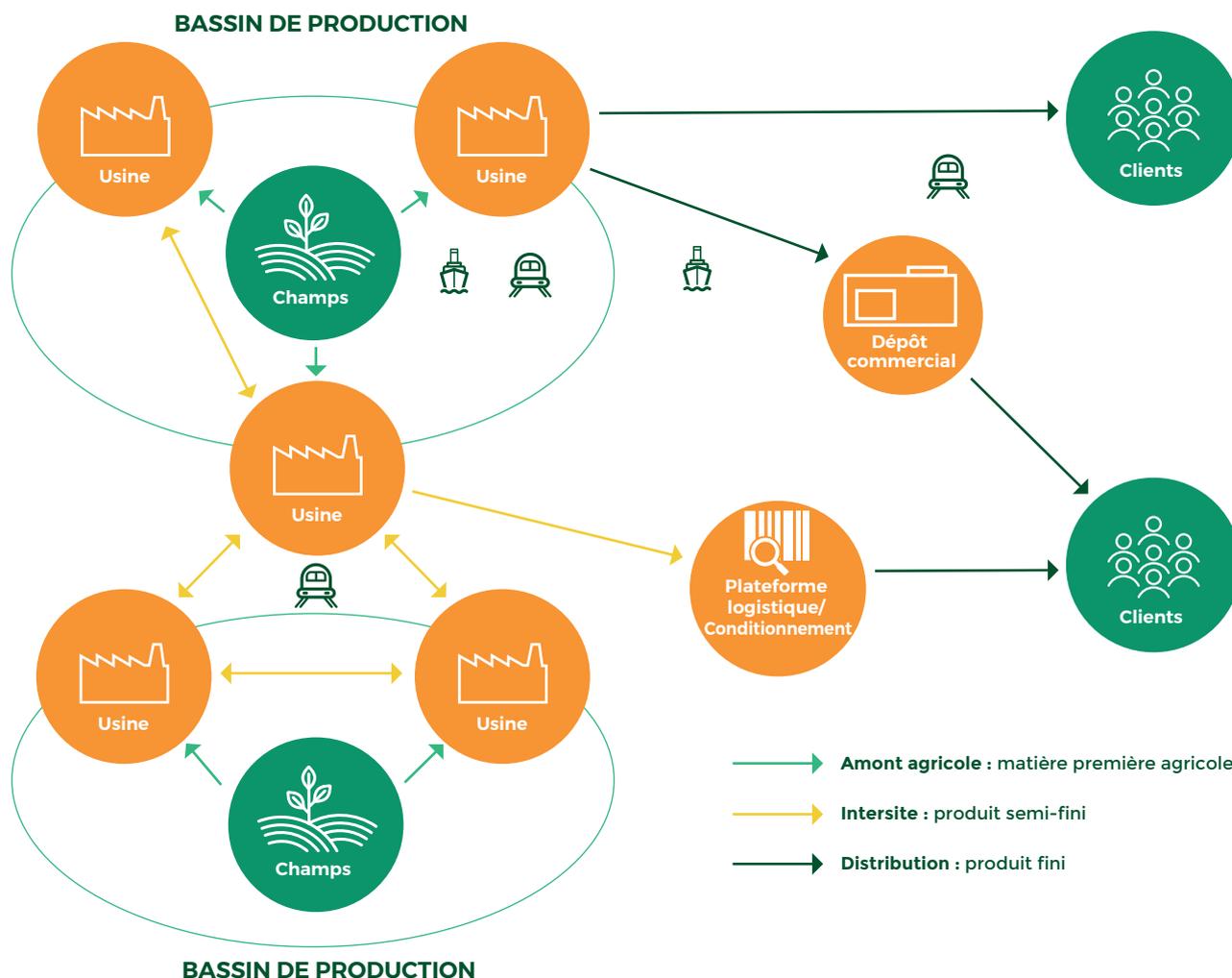
2.5.6.2 Suivi de l'acceptation locale

Depuis deux ans, l'indice plainte de Bonduelle suit, dans les usines, l'intensité de l'acceptation locale au regard de la fréquence et de la nature des plaintes.

2.5.7 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Les flux de transport du Groupe Bonduelle sont de trois natures : amont agricole, intersites, et distribution auprès de la clientèle.

Flux de transport des produits et alternatives à la route



Le Comité de Suivi « Transport et RSE » est composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Il veille aux évolutions du secteur et recherche des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

La politique transport de Bonduelle concourt à l'ambition environnementale 2025 « zéro perte » et couvre l'ensemble des flux : amont agricole, intersites et distribution. Elle est précisée dans nos référentiels. Le groupe s'attache, d'une part, à identifier et mesurer les émissions de CO₂, liées au transport et, d'autre part, à maximiser l'usage des opportunités de transport alternatif ou de solutions moins émettrices de CO₂.

En 2018-2019, les émissions liées au transport du groupe représentent 230 910 tonnes de CO₂ (hors *business unit* BFA et hors Brésil).

En matière d'optimisation des flux et de réduction de l'impact environnemental du transport des légumes vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs, le groupe a poursuivi ses initiatives :

- le **transport combiné rail-route** a évité en 2018-2019 l'émission de 7 826 tonnes de CO₂, par rapport à l'usage exclusif de la route. Ce mode de transport a été développé sur plusieurs flux avec le bassin Nord-Picardie (France), le



sud-ouest de la France, la Hongrie, l'Italie, la Russie et les retours d'emballage ;

- **le gaz naturel, source de réduction de l'empreinte environnementale** : en lien avec des partenaires transporteurs dans le sud-ouest de la France, Bonduelle privilégie le GNV (Gaz Naturel Véhicule) sous forme liquéfiée ou comprimée. Cette option génère des économies d'émissions de CO₂ par rapport aux carburants conventionnels et réduit les rejets d'oxydes d'azote et de particules fines ;
- Bonduelle a mis en place de **nouveaux appels d'offres pour de futurs transporteurs partenaires, incluant des critères de sélection environnementaux**. Initiée en France l'an dernier, la démarche a été déployée sur tous les pays de la *business unit* BELL - hors Allemagne - en 2018-2019 et sera adoptée en Allemagne l'an prochain.

2.5.8 Achats responsables - GRI 102-9, 102-10, 308-1, 103-2, 408-1, 409-1, 412-3, 407-1

Pour Bonduelle, mettre en place une démarche d'achats responsables consiste à adopter des modèles d'achats plébiscités et référents, inspirés par les cycles de la nature et créateurs de valeur partagée pour l'écosystème de Bonduelle.

Fort de cette nouvelle perspective, le groupe poursuit la construction de sa politique d'achats responsables et de sensibilisation des fournisseurs, en continuant d'intégrer, au-delà de la qualité et de la sécurité alimentaire, des critères environnementaux et sociaux. L'implémentation de cette politique est progressive.

2.5.8.1 Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis - GRI 308-1

Bonduelle s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses agriculteurs partenaires (voir 2.4 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Les producteurs en groupement ou indépendants représentent 88 % des surfaces exploitées. Pour garantir la qualité des produits, le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légume, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté dès 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique dont 92 % des agriculteurs sont signataires.

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, certains types de produits doivent parfois être cultivés dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, Bonduelle choisit des partenaires reconnus et certifiés en matière de qualité, qui travaillent sur le long terme avec de petits producteurs, afin de leur garantir des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière et de limiter et maîtriser au mieux les

traitements nécessaires. Pour Bonduelle, ces partenariats sont l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de microcrédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs.

Pour les fruits et légumes achetés auprès d'autres producteurs ou de courtiers, qui représentent 5 % des surfaces exploitées, Bonduelle délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée (extraite de la Charte d'approvisionnement agronomique). Associée à des contrôles, elle porte sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude. Les fournisseurs peuvent être soumis à un audit de vérification de leurs performances et du respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Bonduelle met également en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments-traces métalliques (ETM) menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

2.5.8.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.) - GRI 407-1

Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer ses principaux fournisseurs (volumes d'achats) et ceux ayant un score de risque RSE important. Cette démarche a, dans un premier temps, été initiée dans les *business units* BELL, BFE et BEAM et sera déployée sur BALL et BFA dans les trois ans.

Afin de sélectionner et d'évaluer ses fournisseurs à risque (sur une échelle de 1 à 6), Bonduelle a réalisé une cartographie dont les critères sont détaillés dans le plan de vigilance (voir 2.8.2.2 Cartographie des risques Vigilance). - GRI 308-1.

Bonduelle travaille ensuite avec la plateforme EcoVadis pour évaluer les fournisseurs dont le risque est élevé (niveaux 5 ou 6) et/ou pour lesquels les volumes d'achats sont importants, via un questionnaire RSE en ligne et une analyse experte. L'utilisation de cette plateforme collaborative reconnue apporte unité et transparence dans le suivi de l'engagement environnemental et social des fournisseurs. Cette évaluation permet également d'identifier des opportunités d'innovation et de partenariats.

La méthodologie EcoVadis s'appuie sur les normes et standards internationaux de la RSE : GRI (*Global Reporting Initiative*), Pacte mondial des Nations unies, et ISO 26000.

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

L'évaluation est réalisée en 21 indicateurs RSE clés répartis en quatre thèmes :

- environnement : consommation énergétique, eau, biodiversité, pollution, matériaux et déchets, émissions, gaz à effet de serre, usage et fin de vie des produits, santé et sécurité du consommateur ;
- social : santé et sécurité, conditions de travail, relations sociales, gestion des carrières, travail forcé et travail des enfants, liberté d'association, non-discrimination, droits de l'Homme fondamentaux ;
- éthique : corruption, pratique anti-compétitive, commerce équitable ;
- achats : environnement, conditions de travail et droits de l'Homme.

Enfin, les fournisseurs sont également interrogés sur les éventuelles controverses environnementales et sociales à leur rencontre publiées dans les médias.



Résultats des évaluations RSE des fournisseurs - GRI 308-1

Bonduelle a lancé dès 2017-2018 des campagnes d'évaluation EcoVadis auprès de ses fournisseurs les plus importants par volume d'achats, et par niveau de risque. À la clôture 2018-2019, **137 fournisseurs ont été évalués sur EcoVadis, soit 43 % des dépenses d'achats du Groupe.**

Suite à l'analyse des évaluations EcoVadis et pour accompagner ses fournisseurs dans une logique de développement sur les sujets RSE, Bonduelle demande un plan d'actions avec les fournisseurs ne respectant pas certains critères. Ces fournisseurs sont réévalués pour s'assurer qu'ils s'inscrivent dans une logique d'amélioration.

2.5.8.3 Bien-être animal

Dans la recette d'une minorité de ses produits, Bonduelle introduit une part viande ou d'œufs. Le groupe veille à ce que les ingrédients d'origine animale proviennent de filières respectueuses du bien-être animal. Cette politique est appliquée dans l'élaboration des produits et communiquée aux fournisseurs de Bonduelle.

- Absence de test sur les animaux

Le Groupe Bonduelle n'effectue et ne commande aucun test sur les animaux.

- Volailles en liberté, sans farines animales ni hormones de croissance (Europe)

En Europe, les salades traiteurs sont élaborées à partir de volailles de chair élevées en liberté et dans des conditions respectueuses de l'environnement. Leur régime alimentaire prohibe toute farine animale. Elles ne reçoivent aucune hormone de croissance.

En France, par exemple, le poulet de chair utilisé dans quelques recettes de produits frais est d'origine 100 % française garantie selon les critères du logo « Volaille française ». Au-delà de l'origine, l'éleveur s'engage sur l'amélioration continue des conditions de vie des animaux : confort thermique, qualité de l'air, libre circulation, lumière naturelle, etc. Leur santé est assurée avec des solutions alternatives aux antibiotiques. Les animaux reçoivent une alimentation de qualité.

- Vers une garantie d'œufs « sans élevage en cage » (Europe)

Les œufs et les ovoproduits représentent un pourcentage infime des ingrédients achetés en Europe. Bonduelle s'engage à augmenter progressivement ses achats d'œufs alternatifs, pour que, d'ici 2025, l'ensemble des œufs et ovoproduits contenus dans les produits soient garantis « sans élevage en cage ».

- Clauses pour le bien-être animal (États-Unis et Canada)

Aux États-Unis et au Canada, Bonduelle stipule dans ses accords avec les fournisseurs et dans son Code de conduite que le groupe croit au traitement respectueux des animaux et attend de ses fournisseurs qu'ils adoptent des pratiques favorisant le bien-être des animaux. Cette clause inclut la fourniture d'un environnement exempt de détresse, de cruauté, d'abus et de négligence.

À l'écoute des attentes de ses parties prenantes, Bonduelle échange et communique sur les pratiques de ses filières en faveur du bien-être animal. L'identification des attentes et des besoins de réassurance s'effectue par les échanges permanents de Bonduelle avec ses consommateurs sur les outils digitaux et avec l'éclairage de différentes ONG, dont L214 et PETA.





2.6 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.6.1 Une stratégie pour le plaisir d'une alimentation végétale accessible - GRI 103-2, 417-1

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable, basée sur le végétal : c'est l'histoire tout entière de Bonduelle. Le groupe entretient l'envie de s'alimenter sainement et durablement, en suscitant la curiosité, en racontant l'histoire du produit ou en créant la nouveauté, et toujours en invitant au plaisir du goût et du partage. Bonduelle se distingue également par son offre de prix, de praticité, de diversité et d'innovation. Les politiques liées à la qualité des produits sont complétées chez Bonduelle par un engagement sociétal qui met le savoir-faire de l'entreprise au service de l'intérêt général. L'ensemble de ces politiques permet notamment au groupe de se prémunir contre le risque de crise alimentaire.

En 2018-2019, Bonduelle s'est fixé deux nouveaux objectifs stratégiques :

- 100 % des marques du groupe avec un impact positif. L'impact positif des marques sera défini par le fait d'ajouter au produit de manière volontaire (non réglementaire) un bénéfice social et/ou environnemental. La construction de l'indicateur de suivi de cet objectif permettra de préciser la définition ;
- diffuser les activités de la Fondation Louis Bonduelle dans les pays où Bonduelle est présent.

Pour appuyer encore son projet d'une alimentation saine et durable, Bonduelle fédère et promeut son engagement en deux axes innovants :

- 1. Food for good** : Bonduelle souhaite promouvoir le goût et le plaisir de manger des végétaux, en créant de la proximité avec les « mangeurs » d'aujourd'hui et de demain, plus connectés, plus avertis sur les enjeux environnementaux, et en méritant la confiance des consommateurs sur la qualité, la traçabilité et la naturalité des produits ;
- 2. Le végétal accessible au plus grand nombre** : le Groupe Bonduelle veut s'engager auprès des consommateurs et leur permettre, à travers un support ou la mise en place d'actions locales, de mieux comprendre l'univers des légumes et du végétal, et les amener à apprécier leur consommation ⁽¹⁾.

Déployé à l'aide d'un plan d'actions et suivi par des indicateurs, ce macro-objectif est aussi pour Bonduelle l'occasion de raconter la belle histoire du légume dans un monde où le végétal prend de l'essor. C'est notamment l'un des talents de la Fondation Louis Bonduelle.

2.6.2 Food for Good

2.6.2.1 Qualité et traçabilité - GRI 417-1, 416-1

Sécurité, traçabilité et contrôles des produits

Afin d'assurer la **sécurité des aliments**, une analyse des risques annuelle est conduite de façon méthodique. Celle-ci permet d'identifier les risques, de les évaluer, et de prendre les mesures afférentes afin d'en assurer la maîtrise. Dans le cadre de ce plan de surveillance continue, 43 502 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 22 142 des produits surgelés, frais ou traiteurs ont été réalisées en 2018-2019.

Pour offrir une **qualité maximale de ses produits**, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Les Directions qualité travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent une fois par an.

Dans chaque *business unit* est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques. Les plans qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

1. Contrôle à réception des matières premières « végétaux » et achats d'autre nature ;
2. Contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
3. Contrôles finaux des produits avant expédition.

En 2018-2019, parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 43 (soit 15 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits ; 630 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) ont été réalisées

(1) Il est connu que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie la moins aimée des enfants. Il est également communément admis qu'une faible consommation de fruits et de légumes est un facteur de mortalité précoce (Binh Nguyen et al. Int J Behav Nutr Phys Act. 2016 ; 13: 9). Par ailleurs, la connaissance des aliments procède de l'apprentissage dès le plus jeune âge. Des études montrent que plus le répertoire alimentaire de l'enfant est diversifié tôt, plus il aura de goût à consommer des aliments variés à l'âge adulte, et montrent également qu'il est possible de faire augmenter l'appréciation et la consommation des légumes par des processus de familiarisation, tels que la présentation multiple d'un nouveau légume, le développement de la connaissance de la plante et la participation à des ateliers cuisine (Périodes et facteurs sensibles pour la formation précoce des préférences alimentaires, S. Issanchou, S. Nicklaus, ebook.ecog-obesity.eu).

Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

par un laboratoire indépendant, et 100 % ont eu un résultat conforme.

Les résultats de ces plans de contrôles induisent des actions d'amélioration continue. En particulier, les plans qualité des sites industriels sont complétés par une politique d'investissements et de renouvellement des équipements industriels, des processus de certification et par des analyses de risques de fraude et de malveillance.

Bonduelle dispose d'une politique de **certification de ses sites de production** élaborée au vu des normes de la profession, et au regard spécifique des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients. Dans un premier temps, celle-ci s'est adossée sur la norme internationale ISO 9001. Les systèmes de management de la qualité étant désormais arrivés à maturité, Bonduelle arrête progressivement le renouvellement de la certification ISO 9001 et réoriente sa politique de certifications vers d'autres référentiels, notamment ceux reconnus par le GFSI (*Global Food Safety Initiative*) comme IFS et BRC.

Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

100 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification garantissant la qualité des produits

23 sites IFS et/ou BRC	<i>IFS : Référentiel privé, propriété de la FCD – Fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6. BRC : British Retail Consortium – référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6.</i>
5 sites FSSC 22000 8 sites américains SQF	<i>SQF : Safety Quality Food – Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires.</i>
3 sites ISO 22000	<i>Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers.</i>
2 sites ISO 9001	<i>Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008.</i>
21 sites d'agriculture biologique	<i>Selon la réglementation en vigueur, les sites industriels sont certifiés dans la fabrication de produits issus de l'agriculture biologique.</i>

Procédés de fabrication naturels

Bonduelle a conçu ses procédés de fabrication pour que les végétaux qui arrivent dans l'assiette du consommateur soient au plus proche de ceux que l'on croquerait au champ. Afin de conserver les qualités nutritionnelles et gustatives des végétaux, il ne se passe que **quelques heures entre la récolte du végétal et sa transformation en usine**. Ensuite, les processus de transformation des végétaux permettent de préserver au maximum leurs caractéristiques naturelles :

- **tri, lavage et épluchage naturels** : les légumes sont triés, lavés à l'eau et épluchés mécaniquement ou à l'aide de vapeur d'eau. Puis, pour le surgelé et les conserves, ils sont blanchis à l'eau ou à la vapeur, pour préserver leurs qualités : **goût, couleurs, textures** ;
- **conservation des légumes grâce aux températures** : les surgelés sont préservés par le froid à -30 °C, puis stockés à -18 °C ; les salades en sachet et en barquette sont préparées et stockées entre + 1 °C et + 4 °C ; les conserves sont uniquement préservées par la chaleur quelques minutes à plus de 130 °C dans un emballage étanche, puis sont stockées à température ambiante.

Bonduelle assure le **contrôle qualité** et la **traçabilité** de ses produits. Ces pratiques permettent une réaction rapide en cas de détection de problème qualitatif.

- **Des dizaines de contrôles qualité** sont effectués depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids.
- Du champ au stockage, toutes les informations peuvent être retrouvées grâce au **code figurant sur l'emballage** : champ et conditions de culture, date de récolte, conditions de préparation en usine, conditions de stockage.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Ainsi, sur chaque produit figurent des coordonnées permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour s'informer que pour déposer une éventuelle réclamation.





Une première gamme sans résidu de pesticides

Pour répondre aux attentes des consommateurs de garanties sur la qualité des produits alimentaires, Bonduelle a lancé début 2019 une gamme sans résidu de pesticides ⁽¹⁾ :

- trois références de salades en sachet sans résidu de pesticides, sans OGM ⁽²⁾ et sans conservateurs ⁽³⁾ : de la mâche, des pousses d'épinards et de la laitue iceberg ;
- une référence de maïs en conserve, sans résidu de pesticides, sans OGM ⁽²⁾, sans conservateurs ⁽³⁾ et sans sucres ajoutés.

En posant son ambition de s'engager sur les résultats, et non seulement sur les moyens, Bonduelle a choisi une démarche rigoureuse, impactant toute sa chaîne de valeur et validée par des analyses systématiques. Cet engagement nécessite un travail conjoint avec ses agriculteurs partenaires et des contrôles tout au long du procédé de fabrication, gages de qualité et de traçabilité. Elle repose sur plusieurs piliers :

- un modèle agricole fondé sur la sélection des variétés, l'adaptation des modes de cultures et des traitements : les décisions de traitements des cultures sont prises sur la base d'observations et de conclusions factuelles et le recours à des substances actives chimiques est limité au strict nécessaire ;
- des analyses par un laboratoire indépendant accrédité sur 100 % des parcelles de la gamme sans résidu de pesticides : les produits doivent afficher une concentration de résidus de pesticides inférieure aux limites quantifiables par les méthodes d'analyses (0,01 mg/kg). Au total, toutes les molécules susceptibles de se retrouver en résidu sont analysées, soit plus de 300 pour les salades prêtes à l'emploi et plus de 500 pour le maïs en conserve ;
- l'adaptation des *process* en usine.

2.6.2.2 Qualité nutritionnelle – GRI 417-1, 416-1, 103-2

Qualité nutritionnelle des produits

La qualité nutritionnelle des produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

1. La catégorisation des produits en 3 familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :

- « produits bruts peu transformés »,
- « végétaux légèrement cuisinés »,
- « produits cuisinés et gourmands ».

2. L'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses - en quantité et en qualité.

- Depuis 10 ans, Bonduelle diminue progressivement le sel dans ses recettes.
- Bonduelle ajoute du sucre uniquement dans les recettes qui en utilisent traditionnellement (petits pois carottes à l'étuvée), pour adoucir l'amertume naturelle d'un légume (endive, choux de Bruxelles) ou l'acidité d'un ingrédient (vinaigre...).

1 158 produits - issus de toutes les technologies - ont ainsi été analysés de janvier 2008 à décembre 2015 afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé.

3. La mise en conformité des recettes : 258 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les *business units* entre 2009 et 2017.

4. Le développement de tout nouveau produit à base de végétaux doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*.

100 % des produits à la marque Bonduelle sont évalués par « Visa santé ». (GRI 416-1)

(1) Dans la limite de quantification (< 0,01 ppm) pour plus de 500 molécules analysées (maïs) 300 molécules analysées (salade).

(2) Organisme Génétiquement Modifié.

(3) Conformément à la réglementation en vigueur.



Innovations produits : plus de légumes, de légumineuses et de bio

Au Canada, des salades fraîches individuelles ont été lancées grâce à la mise en commun des capacités de production et d'innovation propres à la *business unit* BFA, d'une part, et du réseau et des connaissances de la clientèle canadienne de l'équipe de la *business unit* BALL, d'autre part. De plus, la gamme « Heat & Eat » propose des bols de plats complets, de légumes frais, de viandes et de céréales à réchauffer.

Bonduelle a lancé plusieurs innovations à base de légumineuses, sous la forme de portions repas aux Pays-Bas et de sachets de légumineuses bio en Suède. En France, Bonduelle Food Service a lancé la Collection B'Creative : les pépites! Cette gamme propose une association inédite, 100 % végétale, de légumes et de légumineuses. Elle est en cours de déploiement en Pologne, Italie, Allemagne et Espagne.

En bio, Bonduelle a créé une offre bio 100 % français aux rayons légumes en conserves et légumes surgelés. Le packaging végétal de la gamme surgelé contient 45 % de matière biosourcée issue de la canne à sucre. En Italie, Bonduelle a mis sur le marché une nouvelle gamme de surgelés Be!Bio.

Information et satisfaction des consommateurs

Sur le site Internet Bonduelle.com, le groupe raconte la culture des végétaux et leur procédé de transformation, de leur récolte en champ à leur expédition.

En France, et, depuis 2018-2019, en Belgique et en Espagne, Bonduelle appose l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur l'emballage de ses produits (GRI 416-1) :

- frais et traiteur : 100 % des produits Bonduelle sont classés A ;
- conserves et surgelés : 96 % des produits Bonduelle sont classés A ou B ;
- épicerie fine : 99 % des produits Bonduelle sont classés A ou B.

Conçu par l'agence nationale de santé publique française, Santé Publique France, ce logo facultatif permet au consommateur de visualiser en un clin d'œil la qualité nutritionnelle du produit.



Prix et distinctions

Bonduelle a reçu le prix Innovation Grande Entreprise pour son procédé InFlavor lors du 28^e Gala des Prix Innovation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ). Ce procédé de déshydratation contrôlée réduit la teneur en eau des légumes avant leur congélation pour préserver leurs propriétés organoleptiques.

Bonduelle Food Service a obtenu le Prix de l'Innovation SIRHA 2019 (Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation) pour sa gamme Pépites de lentilles corail et carottes, une association végétale riche en fibres et en protéines.

La *business unit* BFA a été reconnue « meilleur industriel 2019 » pour la qualité des aliments réfrigérés par le magazine *Refrigerated & Frozen Foods*.

2.6.3 Le végétal accessible au plus grand nombre

L'alimentation est un enjeu de santé publique : selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la faible consommation de fruits et légumes figure parmi les 10 principaux facteurs de risque de la mortalité mondiale. Parce que les enfants sont les consommateurs de demain, et parce que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie d'aliment qu'ils rejettent le plus, Bonduelle a imaginé un monde végétal qui leur donne envie. Convaincu que manger s'apprend, Bonduelle déploie des actions de familiarisation pour que les enfants aient envie de légumes et accès à une assiette qui en soit riche.

Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage (2.5.5 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire) et de la participation des collaborateurs de Bonduelle à la vie locale (2.7.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés), Bonduelle mène de nombreuses actions solidaires de sensibilisation à l'équilibre nutritionnel et de dons de légumes.

En complément de ces actions, Bonduelle s'investit dans la recherche sur la compréhension du rapport des enfants à l'alimentation et aux légumes en particulier et soutient des actions sur le terrain, via la Fondation Louis Bonduelle.



2.6.3.1 Information et actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable – GRI 103-2, 413-1

La Fondation Louis Bonduelle démocratise les connaissances et soutient des projets dans le monde

Dans le souci de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, le groupe a créé en octobre 2004 une Fondation d'entreprise, la Fondation Louis Bonduelle. Elle est aujourd'hui présente en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, en Espagne et en Russie. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de membres bénévoles, dont des experts indépendants.

Ses trois domaines d'activité sont interconnectés :

- informer et sensibiliser en mettant à disposition de tous des informations sur les végétaux ;
- soutenir la recherche ;
- et mettre en place des actions terrain.

La Fondation Louis Bonduelle met à disposition de tous ses informations et ses travaux de recherche sur les végétaux et l'alimentation durable. Son site Internet compte plus d'un million de vues par an (www.fondation-louisbonduelle.org/).



Bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur »

La Fondation Louis Bonduelle est membre depuis 2016 de la chaire ANCA, hébergée par la Fondation AgroParisTech (France), qui réalise des outils pédagogiques innovants visant à améliorer la sensibilisation à l'alimentation équilibrée. En 2018, ce partenariat a abouti à la création d'une bande dessinée numérique d'anticipation « Manger vers le futur » (<https://mangerverslefutur.org/>). Co-construit par des experts sur un scénario d'anticipation, chaque épisode vise à éveiller les consciences et propose un fonds documentaire scientifique. Le premier semestre 2019 a été consacré à la diffusion de ce support. En juin 2019, il avait totalisé 300 000 vues, était relayé par plus de 30 médias, et rassemblait une communauté de 3 000 abonnés sur Instagram.

En partenariat avec l'*European Childhood Obesity Group* (ECOG), la Fondation finance et participe au référentiel international gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs en obésité infantile, disponible sur le site de l'ECOG : <http://ebook.ecog-obesity.eu/>.

Consulté plus de 700 000 fois depuis sa parution en 2015, le document est disponible en anglais, en espagnol, en portugais, polonais, italien et en français. Unique au monde, cet *e-book* a été remarqué par la *World Obesity Federation* (WOF), le réseau associatif mondial qui propose la seule accréditation reconnue sur le traitement de l'obésité sous la forme d'un

e-learning : le programme SCOPE. Les contenus de l'*e-book* constitueront les six modules consacrés à l'obésité de l'enfant. Développés en 2019, ils seront en ligne sur la plateforme de la WOF en janvier 2020.

Enfin, à travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis depuis 2007 de soutenir 207 projets, et ont bénéficié à près de 500 000 personnes. (GRI 413-1)



Fondation Louis Bonduelle en Russie : un cours en ligne sur la nutrition saine

Depuis 2017, la Fondation Louis Bonduelle Russie soutient le programme de sensibilisation « ABC de la nutrition » qui vise à donner aux enfants les bases d'une alimentation équilibrée.

En 2018, le programme a pu franchir une nouvelle étape dans son développement : en collaboration avec Danone, ANCO *National Open School* (Fondation Rybakov) et des experts en éducation, nutrition et pédagogie, Bonduelle a lancé un cours en ligne sur la nutrition saine comprenant 10 leçons pour les enfants de 7 à 10 ans. Ses principaux objectifs : proposer des outils pédagogiques aux enfants et enseignants et impliquer les parents dans la démarche par le biais d'activités. Les enfants ont appris à reconnaître et à consommer des aliments sains, ont rendu visite aux agriculteurs locaux, cultivé des légumes... Le cours a été déployé dans 60 écoles de 6 régions en Russie.

Bonduelle poursuit ses actions concrètes auprès des particuliers et des professionnels

Afin de promouvoir l'extraordinaire créativité des légumes, Bonduelle a lancé le premier webzine dédié à la culture végétale : Légumiz. Publié sur Facebook et Instagram en France et en Allemagne, il sera déployé dans tous les pays européens où la marque Bonduelle est présente.

Bonduelle s'est associé à la vaste consultation citoyenne en faveur du « Mieux manger » lancée par la plateforme Make.org. Des milliers de citoyens ont répondu à la question « Comment permettre à chacun de mieux manger ? » en proposant leurs solutions et en votant pour celles qui seront mises en œuvre à l'échelle nationale. Bonduelle a incité tous ses collaborateurs à participer et à proposer leurs idées.

Enfin, Bonduelle a créé Greenologie, un service complet pour aider les professionnels de la restauration, indépendants, chaînés, ou en restauration collective, à mettre du végétal au cœur de leurs cartes et menus. Clé en main, l'accompagnement en ligne présente : les fondamentaux du végétal, des vidéos tutos, les tendances veggie, et des recettes gourmandes et faciles à mettre en place. Les professionnels qui le souhaitent peuvent poursuivre la rencontre de visu, le temps d'un rendez-vous sur-mesure avec les conseillers culinaires Bonduelle.

2.6.3.2 Recherche sur l'alimentation et le comportement alimentaire

Forte du succès du premier volet mené l'an dernier en France en partenariat avec Epicurium, musée dédié à la découverte des fruits et légumes, la Fondation Louis Bonduelle a poursuivi au Canada son programme de recherche EPICALIM. En 2018-2019, le projet de recherche mené avec l'ITHQ (Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec) s'est intéressé à l'impact d'actions de terrain sur la capacité des enfants à faire évoluer leur comportement alimentaire sur plusieurs aliments. Les résultats ont été partagés dans une communication scientifique affichée, diffusée dans le cadre des Journées Francophones de Nutrition. Ce support pédagogique illustre comment la participation d'un enfant à un atelier culinaire influence sa capacité à cuisiner à court et à moyen termes.

En libre téléchargement sur son site Internet, la Fondation Louis Bonduelle a publié une monographie ⁽¹⁾ pour accompagner les professionnels de la petite enfance et les structures à but non lucratif à améliorer l'impact des actions dont l'objectif est d'amener les enfants à mieux apprécier, connaître et consommer les légumes. Cette synthèse bibliographique s'appuie sur 17 études scientifiques internationales. Elle propose des idées d'actions, des conseils pour en optimiser les résultats, et identifie les critères de réussite pour améliorer le comportement alimentaire des enfants. La grande conclusion de ce guide est la suivante : les actions les plus efficaces à long terme sont celles qui cumulent plusieurs pratiques, à la fois sensorielles (jardinage, cuisine, dégustations) et cognitives (éducation nutritionnelle, jeux, lectures, etc.).

Enfin, le Prix de recherche Louis Bonduelle s'adresse à des chercheuses et chercheurs de moins de 35 ans, inscrits en thèse dans un établissement universitaire ou une école. Il récompense chaque année un travail de recherche sur l'alimentation, quelle que soit la discipline : médecine, physiologie, sociologie, agronomie, etc. Depuis 2006, il a distingué 16 lauréats.

Le Groupe Bonduelle a financé en 2019 le premier prix *ex aequo* de thèse « bioéconomie et 3^e révolution industrielle » de la mission rev3. Cette dynamique collective, portée par la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et le Conseil régional des Hauts-de-France, vise à amplifier la Troisième révolution industrielle dans la région.



Challenge étudiant : démocratiser la protéine végétale

En partenariat avec Village by CA Nord de France, Bonduelle a participé au challenge étudiant « démocratiser la protéine végétale dans nos assiettes ». L'enjeu ? Innover pour nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050 tout en maîtrisant l'impact de la production de protéines alimentaires sur le climat et la biodiversité. Près de 300 étudiants ont réfléchi à la problématique. Le challenge a été remporté par quatre étudiantes ayant imaginé un en-cas riche en protéines végétales qui redonne force et bien-être aux seniors dépendants.

(1) Comment faire manger plus de légumes aux enfants ? Les clefs des meilleures actions à mettre en place pour y arriver. Fondation Louis Bonduelle, 2018.



2.7 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

2.7.1 La stratégie « bien-vivre » de Bonduelle – GRI 103-2

Parmi les 5 objectifs à l'échéance 2025 qui composent sa stratégie RSE (voir 2.2.1.2. Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs), le Groupe Bonduelle s'est fixé pour ambition d'assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales.

Chez Bonduelle, le terme « bien-vivre » est défini de la manière suivante : « Un état d'esprit qui promeut l'équilibre entre compétences, besoins/attentes des employés et contraintes/opportunités liées à l'environnement de travail. » Il s'agit donc d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

Cette stratégie « bien-vivre » se décline en trois piliers : Responsabilité, Sens et Épanouissement, eux-mêmes décomposés en sous-axes. Tendre vers le bien-vivre demande de combiner la **responsabilité** de l'entreprise, la mobilisation du collaborateur pour travailler à son **épanouissement** personnel et la recherche collective de **sens** dans les initiatives engagées. Les **essentiels** comme la sécurité et le respect des droits de l'Homme, parce qu'ils constituent un socle, sont suivis déjà depuis de nombreuses années et sont pleinement intégrés dans cette ambition.

2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre – GRI 103-2

L'épanouissement des collaborateurs passe par la sécurité, les conditions de travail, le dialogue social et le développement de leurs compétences. Ces quatre préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- la **création de valeur économique**, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés ;
- le **modèle de croissance internationale**, induisant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins ;
- le **développement du capital humain**, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise. À travers

l'innovation sous toutes ses formes (managériale, produits, etc.).

2.7.2.1 Organisation

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, le Directeur des ressources humaines (DRH) du Groupe Bonduelle s'appuie sur les DRH des *business units* et une équipe *corporate*. La DRH groupe participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe :

- définir les politiques et les *process* communs de développement des Hommes et de Rémunération et Avantages Sociaux du groupe ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau.

Des réunions de coordination entre les équipes des ressources humaines des *business units* et du groupe permettent notamment d'échanger sur les priorités, les projets en cours et le déploiement des différents programmes. La politique, validée par la Direction générale du groupe, est ensuite déployée dans chaque *business unit* où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

Des échanges entre le groupe et les DRH des *business units* sont organisés pour accompagner l'avancement et le déploiement des stratégies. Chaque processus est co-construit avec les *business units* avant son lancement.

Un séminaire international, organisé tous les deux ans, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des cinq *business units* et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines sur un périmètre plus large, d'échanger sur les enjeux futurs et de partager les bonnes pratiques. La filière ressources humaines s'organise en se positionnant en véritable *Business Partner*.

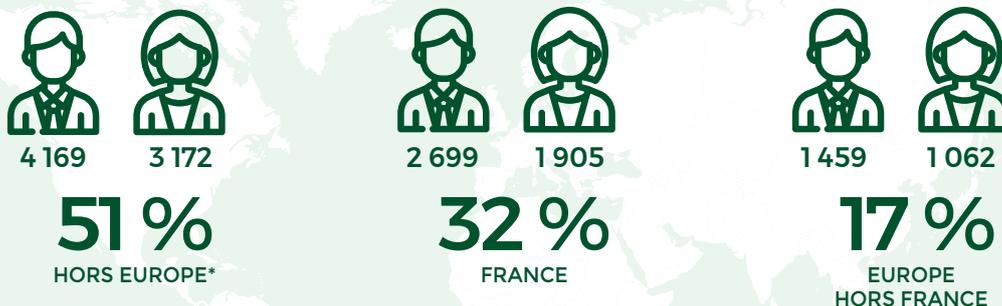
2.7.2.2 Profil humain et politique d'emploi

Le profil humain du Groupe Bonduelle

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 10 655 en effectif permanent (présents au 30 juin 2019) et 14 589 en équivalent temps plein (permanents, non permanents, saisonniers et autres).

L'ancienneté moyenne au sein des effectifs permanents est de 10 ans. En 2018-2019, les données de la *business unit* BFA ont été intégrées.

Répartition géographique des effectifs en équivalent temps plein du Groupe Bonduelle - au 30 Juin 2019

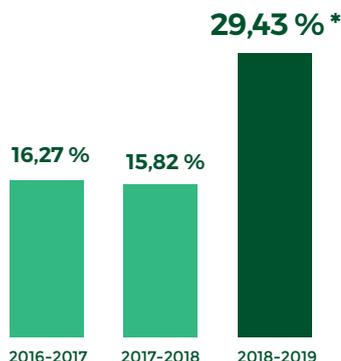


Hors Europe* : Argentine, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique

Europe hors France : Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Ukraine

* 124 collaborateurs n'ont pas souhaité communiquer leur genre au moment de leur embauche.

Turnover total Bonduelle ⁽¹⁾



* En 2018-2019, les données de la business unit BFA ont été intégrées.

Politique d'emploi, emploi local, emploi saisonnier

La stabilité de la part des effectifs permanents reflète la constance de l'organisation du groupe dans ses opérations.

De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 12 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Employeur engagé envers toutes les personnes qui travaillent pour lui, le Groupe Bonduelle développe des approches responsables pour offrir à tous des conditions de travail de qualité (voir 2.7.3.1 Sécurité et conditions de travail).

Le Groupe Bonduelle fidélise ses saisonniers par différentes actions. Aux États-Unis, le groupe offre à ce personnel des sessions spécifiques de formation à la maîtrise de la langue anglaise grâce à un système de vidéo-enseignement. En Italie, des programmes spécialement dédiés aux intérimaires n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale sont également déployés. La fidélisation passe également par la politique de rémunération (niveau de paiement des heures supplémentaires, primes de début et de fin de saison en Hongrie, etc.) et par des contrats de travail assurant une

(1) Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.



activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. Pour exemple, grâce à ces mesures, un taux de fidélisation de 60 à 80 % selon les usines est atteint en France.

Sur certains sites, Bonduelle travaille en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers. Les informations concernant ces contrats étant difficiles à suivre globalement au niveau de chaque individu, le taux de reconduction est suivi par site.

Le groupe s'attache également à transformer son besoin de recrutement en opportunités pour ses bassins d'emploi. L'usine de Labenne (France) recrute chaque année pour la saison de production près de 300 personnes (de fin juin à fin octobre). Rencontrant depuis deux ans des difficultés pour ses recrutements, l'usine a organisé en avril 2018 un « Forum interne Bonduelle » pendant lequel ce sont les collaborateurs eux-mêmes qui ont présenté leur métier aux candidats venus sur site.

Selon les bassins d'emploi où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie le recrutement local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles.

2.7.2.3 Organisation du travail

Partout où il est implanté, le Groupe Bonduelle respecte les réglementations locales en matière de durée du travail.

Dans les sites agro-industriels, l'activité est rythmée par les saisons de récolte ou de vente.

- Pour les produits de longue conservation (conserves et surgelés), les sites fonctionnent principalement pendant les récoltes. Pour exemple, dans la *business unit* BELL en France, une organisation en 2x8, 3x8, ou 4x8 peut être mise en place en saison.
- Pour les produits frais (salades en sachets et salades traiteur), les sites fonctionnent toute l'année et connaissent des variations d'activité liées aux ventes. Dans la *business unit* BFE en France, le travail est organisé en équipe (2x8) avec renfort saisonnier pour couvrir une activité sur six jours par semaine.

2.7.3 Les essentiels

2.7.3.1 Sécurité et conditions de travail – GRI 103-2, 403-4, 403-2

La nature des risques d'accidents du travail est décrite dans la section 4.2 Facteurs de risques.

La sécurité au travail est une priorité, c'est pourquoi l'objectif de Bonduelle est de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.

Toute personne travaillant pour ou avec le Groupe Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé

et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique ou mental, notamment à travers des actions de prévention des éventuelles maladies professionnelles. L'entreprise s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail.

La politique sécurité du Groupe Bonduelle a été formalisée en 2012 puis révisée en 2015. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Bonduelle développe notamment la méthode STOP - Sécurité au Travail par l'Observation Préventive - pour parvenir à son objectif 0 accident. Cette méthode, élaborée par Dupont de Nemours, repose sur l'observation préventive des comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances de sécurité et de réduire/éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Les participants sont formés à des méthodes leur donnant toutes les connaissances et les outils nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite transmettre ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Aucun collaborateur en usine, même un saisonnier, ne peut prendre son poste avant d'avoir été formé à la sécurité sur le site et sur ledit poste. Toutes les consignes de sécurité générales et spécifiques au poste lui sont délivrées et il peut également suivre des modules complémentaires de formation à l'ergonomie, par exemple.

Par ailleurs, la sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif, des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units* et les responsables des pays. Un Comité de Pilotage Santé-Sécurité Groupe réunit les représentants des *business units*.

Afin de mobiliser les salariés sur cette problématique, toutes les *business units* qui l'ont souhaité ont intégré la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels, selon une recommandation émise par le groupe. Cette recommandation évolue pour accompagner l'augmentation du niveau d'exigence : le calcul du bonus intègre la sécurité pour 10 % (minimum) à 20 % (recommandé). Les critères d'attribution du bonus sont adaptés à la situation de chaque site. En premier lieu basés sur des indicateurs de résultats tels que le taux de fréquence, ils seront progressivement basés plus sur des indicateurs proactifs de prévention tels que le nombre d'observations STOP par millier d'heures travaillées.



L'animation d'une communauté Google sécurité comptant 315 membres en 2019 permet les échanges sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements. Un *reporting* mensuel est effectué au niveau groupe. Il permet à la Direction générale de suivre les indicateurs clés tels que le taux de fréquence et de gravité sur 12 mois glissants, ainsi que la liste des sites sans accident depuis 12 mois. Les résultats sont présentés au paragraphe ci-dessous.

La mobilisation des sites en 2018-2019

Bonduelle est conscient que la sécurité est une question de culture et de temps et s'attache à renforcer ses fondamentaux pour améliorer la situation. C'est pourquoi les *business units* et les sites ont accentué leur mobilisation en faveur de la sécurité au travail.



Le challenge B!Safe

Lancé en 2018 auprès de l'ensemble du Groupe, le challenge B!Safe a permis à chaque *business unit* de remonter et diffuser des idées d'actions ou de bonnes pratiques liées à la sécurité en usine. Plus de 100 initiatives ont ainsi été partagées, chaque *business unit* a eu l'opportunité de présenter un projet phare au *Group Management Committee* en janvier 2019 :

- BFA : projet « Safety in motion » consacré à la prévention des entorses, des tensions et troubles musculosquelettiques ;
- BELL : planche antidérapante. Il s'agit de la création d'une planche antidérapante utilisée lors de la manutention qui se pose à la main pour se protéger des produits et éviter les chutes ;
- BEAM : définition de règles communes pour les chauffeurs de camions sur site ;
- BALL : zone orange : la zone orange est un projet de l'usine de Brockport (États-Unis). C'est une zone d'exclusion des chariots élévateurs dans le département d'emballage. Dans cette zone, les palettes de produits sont transportées avec des chariots manuels plutôt que des chariots électriques dans le but de réduire les risques de collision entre Hommes et machines ;
- BFE : Développer l'autonomie et la prise de responsabilité (voir ci-dessous).

La *business unit* BFA a déployé en 2018-2019 le challenge B!Safe et concentré ses efforts de développement sur le projet « Safety in motion ».

La *business unit* BEAM a décliné la politique sécurité du groupe, en précisant les engagements à respecter tant au niveau de la *business unit* qu'au niveau des équipes. Ces engagements seront amenés à évoluer chaque année et s'accompagnent d'actions pour diminuer les risques à court et moyen terme. BEAM a également systématisé la tenue avant chaque réunion d'un temps de partage autour de la sécurité. Un rituel pour faire de la sécurité la priorité incontournable

pour tous. Après la sensibilisation en 2017-2018 aux risques d'accidents de la route, BEAM a mis en place le suivi des résultats d'accidentologie routière en janvier 2019. L'usine de Novotitarovskaya a fêté cinq ans sans accident de travail avec arrêt en septembre 2018, fruit d'une démarche initiée cinq ans auparavant. Avec 110 permanents et 100 équivalents temps plein en saisonniers, l'usine de Novotitarovskaya en Russie totalise 320 000 heures de travail sur 12 mois glissants. En 2014 : création d'un Comité Sécurité et Diffusion des « Règles d'or » de la sécurité. En 2016, mise en place d'une véritable culture sécurité : indicateurs, outils de communication et de partage des situations et bonnes pratiques. 2017 et 2018, actions de sensibilisation aux bons comportements et lancement des observations sécurité. En 2018-2019, divers investissements ont été réalisés pour améliorer la sécurité du site : amélioration de la ventilation de la chaîne de traitement du maïs pour réduire les risques d'exposition à des températures élevées, équipements de protection des voies piétonnes dans l'entrepôt, équipement de protection de la zone située entre les presses pour sécuriser le nettoyage du convoyeur, sécurisation de la plate-forme d'entretien d'équipements auxiliaires en hauteur, sécurisation de la zone de palettisation.

La *business unit* BFE a fait le choix de confier à ses collaborateurs la définition des améliorations qu'ils souhaitent engager sur leur lieu de travail. Cela rend les équipes autonomes et apporte des solutions novatrices pour réduire la pénibilité au travail : des solutions de robotisation réduisent la pénibilité des postes de conditionnement dans la plupart des usines de 4^e gamme et un aménagement ergonomique a été réalisé pour des postes de travail dans les usines Traiteur.

La *business unit* BALL a poursuivi son programme de prévention STOP de Dupont axé sur la modification des habitudes de travail des employés en milieu industriel. Ce programme enseigne aux managers, aux superviseurs et aux chefs d'équipe comment observer les employés à leur poste de travail et comment interagir avec eux afin de reconnaître les actions sécurisantes et corriger les situations et comportements dangereux. Huit des douze usines opèrent depuis plus d'un an sans accident avec arrêt. Les usines d'Oakfield et d'Ingersol ont respectivement célébré sept et six années consécutives sans accident avec arrêt. La *business unit* poursuit également le projet FAAST (*Focused Accountable Small Safety Team*). Un projet pour renforcer la sécurité en usine. Lancé en 2015, il réunit des collaborateurs issus d'équipes transverses pour résoudre des problèmes courants de sécurité, faisant intervenir des collaborateurs aux expertises et localisations diverses. Les bonnes pratiques sont partagées à l'ensemble des Directeurs d'usine. Les équipes de BALL en Amérique du Nord ont déjà mené à bien 15 projets.

La *business unit* BELL s'assure d'une implication complète de la ligne managériale et déploie ses 5 règles d'or :

- je porte mes équipements de protection individuels (EPI) ;
- je respecte les voies de circulation ;
- je tiens la rampe dans les escaliers ;
- je range et nettoie mon poste de travail ;
- je me mets en sécurité avant toute intervention.



Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Un parcours de formation des managers multisites a été initié en Nord-Picardie en 2018-2019. Un premier groupe pilote a suivi 12 jours de formation dont un jour dédié à la sécurité. Trois nouveaux groupes sont déjà programmés pour 2019-2020.

D'autres actions ont été menées dans la *business unit* BELL, comme par exemple :

- la création d'un poste de Directrice Amélioration Continue et Sécurité Europe ;
- la définition et le déploiement d'une approche, d'une méthodologie et des outils pour analyser de façon systématique des accidents avec ou sans arrêt et les presque-accidents, analyse faite dans la plupart des cas par le manager de proximité ;
- le développement de CODIR dédiés à la sécurité sur les sites ;

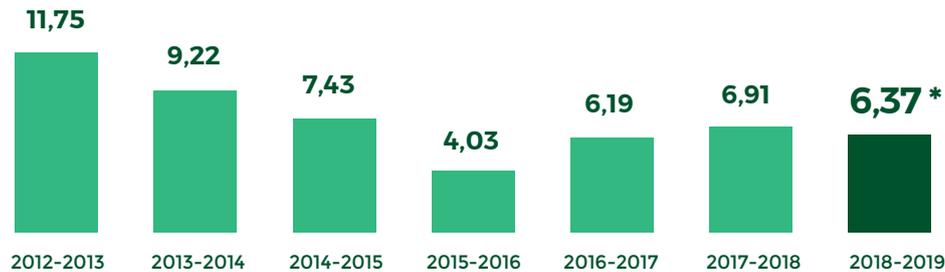
- des Comités de Pilotage Sécurité par secteur dans les usines, aujourd'hui implantés à 50 % sur les sites ;
- la poursuite des observations Stop Dupont, avec notamment un point d'attention sur la qualité des observations, afin qu'elles soient réalisées dans un état d'esprit constructif.

Les résultats

L'ensemble de ces mesures a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs entre 2012 et 2018, avec un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt passé de 11,75 à 6,37. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité, et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde. Après une baisse importante et continue au cours des six dernières années, l'indicateur du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt se stabilise, avec un taux de fréquence de 6,37 à fin juin.

2

Évolution du taux de fréquence des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin



* En 2018-2019, les données de la *business unit* BFA ont été intégrées.

Évolution du taux de gravité des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin



* En 2018-2019, les données de la *business unit* BFA ont été intégrées.

Évolution du taux d'absentéisme sur l'ensemble des effectifs au 30 juin

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Taux d'absentéisme	3,43 %	3,53 %	3,72 %	4,06 %	4,38 %	4,61 % *

* En 2018-2019, les données de la business unit BFA ont été intégrées.

2.7.3.2 Droits de l'Homme – GRI 102-12, 103-2, 407-1, 408-1, 409-1, 412-3

Bonduelle respecte les règles internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions, soit 53,4 % des collaborateurs couverts. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention fondamentale n° 29 sur le travail forcé : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 100 sur l'égalité de rémunération : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 138 sur l'âge minimum de travail : États-Unis ;
- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention fondamentale n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- convention fondamentale n° 182 sur les pires formes de travail des enfants.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, une initiative lancée en 2000 pour inciter les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon 10 principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations unies contre la corruption.

2.7.3.3 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs – GRI 203-2

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale allant au-delà des *minima* sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité. Les règles applicables dans chaque pays tiennent compte des réalités locales dans le respect d'un principe d'équité.

Suite à l'enquête Climate menée en 2017-2018, la *business unit* BELL a mis en place un accord visant à améliorer le développement des carrières des ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise (OETAM) ainsi que la transparence en matière de rémunérations. Cet accord prévoit la définition d'emplois-repères et de descriptions de postes structurantes, une cartographie des parcours professionnels apportant de la visibilité aux collaborateurs, la mise en place d'une classification propre à Bonduelle assurant l'équité des rémunérations, la définition d'une politique de rémunération harmonisée.

En France, le Groupe Bonduelle a choisi de saisir l'opportunité offerte par le « Projet de loi portant mesures d'urgence économique et sociale », adopté par le Parlement le 21 décembre, qui a permis aux employeurs de verser à leurs salariés, dont la rémunération est inférieure à trois SMIC, une prime exonérée d'impôt sur le revenu, de cotisations sociales patronales et salariales et de prélèvements sociaux (CSG/CRDS) dans la limite de 1 000 euros. 89 % des salariés en France étaient éligibles. Bonduelle a versé un montant total de près d'1 million d'euros.

2.7.4 Responsabilité

Le Groupe Bonduelle a choisi de travailler sur quatre axes autour du pilier Responsabilité : l'employabilité de ses collaborateurs, la santé des collaborateurs, la diversité et la transparence.

2.7.4.1 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes – GRI 103-2, GRI 404-3

La *Management Bonduelle Academy* (MBA) offre aux managers du groupe un environnement d'apprentissages diversifiés pour les accompagner dans leur développement managérial vers l'ambition VegeGo!. Les programmes de la



MBA proposent des pédagogies variées, surprenantes et innovantes dans lesquelles les participants sont acteurs.

Tous les nouveaux managers du groupe sont invités à participer à trois programmes incontournables de la MBA. Ils leur permettent de découvrir le groupe, son histoire, ses valeurs, sa vision VegeGo!, mais aussi de comprendre quel est leur rôle en tant que managers :

- le « Discovery » favorise les échanges et les expériences concrètes, à travers des ateliers diversifiés, basés sur l'inspiration et la collaboration. En 2018-2019, 90 managers de différents métiers et pays ont eu l'opportunité de participer à ce séminaire ;
- la Finance pour la croissance, *Finance For Growth* continue d'être déployé auprès des managers et plus largement auprès des managers de proximité. Depuis le lancement en 2015, plus de 900 participants ont suivi ce programme. Il permet à chacun d'identifier ses propres leviers de création de valeur financière, comprendre la chaîne de création de valeur et les relations de cause à effet dans l'arbre du ROCE (*return on capital employed*) ;

– « ManageGo! », est un séminaire de deux jours pour découvrir, partager et expérimenter le modèle de management de Bonduelle et identifier son propre chemin de développement managérial. Il rassemble les managers et les invite à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise.

La contribution de managers en tant que facilitateurs internes est l'une des richesses de la MBA. Plus de 50 managers de tous pays ont déjà eu l'opportunité de faciliter des sessions ManageGo! ou Finance for Growth. En 2018-2019, une session de formation à la facilitation pour les nouveaux managers a été organisée pour assurer la poursuite du déploiement des programmes de la MBA.

L'entretien annuel de développement bénéficie à tous les collaborateurs du groupe, quel que soit leur métier. Cet entretien est l'opportunité pour chacun d'évaluer sa performance et d'évoquer avec son manager ses besoins et souhaits de formation.

Évolution de la part des salariés bénéficiant d'un entretien d'évaluation et d'évolution de carrière périodique au 30 juin - [1] [2] GRI 404-3

	2016-2017	2017-2018	2018-2019 *
Part des effectifs permanents	81 %	72 %	55 %

* En 2018-2019, les données de la business unit BFA ont été intégrées. La baisse de la part des salariés qui bénéficient d'un entretien est liée à l'intégration des données de la business unit BFA.

2.7.4.2 Avantages sociaux et soins de santé

Le Groupe Bonduelle s'est fixé pour objectif qu'en 2025, 100 % de ses collaborateurs permanents aient accès à un système de protection sociale. La démarche d'audit lancée début 2017 s'est poursuivie en 2018 pour couvrir tous les pays d'implantation, approfondir la connaissance des pratiques de marché et établir des recommandations applicables au Groupe Bonduelle. De prochaines étapes sont à franchir par l'entreprise pour établir son programme sur les principaux avantages sociaux dans le groupe d'ici à 2025.

2.7.4.3 Diversité – GRI 103-2, 405-1

Le Groupe Bonduelle est convaincu que la diversité dans l'entreprise représente une richesse à découvrir et à partager.

Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également à l'ensemble du parcours professionnel et des processus RH (formation, évaluation, rémunération). Il s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

Diversité de genre

Accord France relatif à l'Égalité Professionnelle et Qualité de Vie au Travail du 12 février 2018. À travers cet accord, le groupe réaffirme la volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le groupe, considérant la mixité des équipes comme étant un élément clé de la performance du groupe et de l'enrichissement de chacun de ses salariés. Il s'agit non seulement de recruter, développer et fidéliser les salariés aux caractéristiques personnelles variées (âge, culture, origine, genre, handicap, etc.) mais aussi et surtout de tirer parti des différences, en faisant en sorte que chacun puisse contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le groupe en y exprimant son potentiel maximum.

En France, « l'index de l'égalité femmes-hommes » a été lancé par le gouvernement en novembre 2018 pour évaluer les différences de rémunération au sein des entreprises. Bonduelle a démarré le calcul de son score d'égalité professionnelle pour l'ensemble de la France. Pour la *business unit* BELL, qui a le plus grand nombre de salariés en France, l'index calculé pour l'exercice 2017-2018 était de 84 points sur 100. Le groupe souhaite publier ses index pour les entités Bonduelle SA et la *business unit* BFE fin 2019, avant l'échéance prévue par la loi.

Au Canada, la *business unit* BALL a participé, à travers la représentation de l'association canadienne des entreprises du secteur des Aliments et Boissons, au congrès organisé les 9 et 10 mai 2019 par le Ministère de l'emploi, du développement



Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

de la main-d'œuvre et du travail. Ce congrès avait pour objet de mettre en commun les outils et les pratiques exemplaires utiles aux employeurs pour promouvoir l'avancement des femmes sur le marché du travail et impulser un changement dans le monde du travail au Canada.

Diversité intergénérationnelle

Deux accords signés en 2018 soulignent l'engagement du Groupe Bonduelle en faveur de la diversité :

Accord France relatif à la Gestion Prévisionnelle Intergénérationnelle des Compétences du 1^{er} décembre 2017. La mise en œuvre de cet accord s'inscrit dans une volonté d'anticiper et accompagner la transformation des métiers, prévoir les compétences dont l'entreprise aura besoin afin de pouvoir en disposer en temps utile, gérer et anticiper les départs massifs à la retraite auxquels est confronté le groupe compte tenu de sa pyramide des âges, proposer des actions visant à favoriser l'intégration durable et le maintien dans l'emploi des jeunes et des salariés dits « seniors », accompagner le nécessaire renouvellement des compétences en favorisant des dispositifs permettant d'assurer le transfert des connaissances et compétences détenues par les salariés, éléments de richesse de l'entreprise.

La *business unit* BELL en France a organisé une journée de recrutement de jeunes ingénieurs, au cours de laquelle cinq binômes de recruteurs se sont mobilisés pour constituer une pépinière de 10 jeunes ingénieurs parmi les 120 candidatures reçues à la publication d'une annonce. Ils prendront leurs postes début septembre 2019, dans trois usines françaises.

Afin d'assurer la transmission de certains métiers techniques, toutes les usines de la *business unit* BELL ont mis en place depuis 2016 un programme de tutorat. Environ 50 tuteurs sont ainsi mobilisés pour transmettre leurs savoir-faire sur des métiers techniques tels que sertisseur, stérilisateur, etc.

Insertion et maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

En créant la mission handicap, baptisée HANDIPOL, Bonduelle en France s'est engagé depuis 2006 dans une politique volontariste en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.

La mission handicap, gérée paritairement, assure le pilotage et la cohérence des actions menées en interne et à l'externe

en matière de politique handicap. Depuis sa création, quatre accords relatifs à l'insertion et au maintien dans l'emploi des salariés porteurs de handicap se sont succédé. Le taux d'emploi des salariés en situation de handicap atteint, à fin juin 2019, 1,8 %.

Cet accord se terminant en décembre 2017, un cinquième accord a été signé le 12 février 2018 pour une durée de quatre ans. À travers ce cinquième accord relatif à l'insertion et au maintien dans l'emploi, le Groupe Bonduelle réaffirme son engagement à :

- ancrer les démarches engagées depuis plusieurs années dans la culture du groupe grâce à de nouvelles actions de sensibilisation en interne et à l'implication de tous les collaborateurs ;
- atteindre 6 % de taux d'emploi des salariés porteurs de handicap au périmètre du Groupe ;
- adapter à chaque établissement les objectifs et moyens mis à disposition pour améliorer ou maintenir leurs taux d'emploi ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du Groupe.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du Groupe Bonduelle en France a défini 5 axes prioritaires :

- le recrutement ;
- le maintien dans l'emploi ;
- l'insertion et la formation ;
- les relations avec le milieu protégé/adapté ;
- le pilotage et l'animation.

En France, un petit-déjeuner de sensibilisation au handicap a été organisé avec l'ESAT La Vie Active à destination de l'ensemble des collaborateurs du siège de Villeneuve d'Ascq. Des temps d'échanges sur les réussites de l'année (taux d'emploi, partenariats, aménagements de postes) ont également été menés au sein des quatre bâtiments avec l'objectif de sensibiliser un maximum de personnes. Pendant la journée, des animations ludiques ont permis à 50 collaborateurs de se mettre en situation de handicap.

Nombre de personnes en situation de handicap au 30 juin – GRI 405-1

	2016-2017	2017-2018	2018-2019 *
Nombre de personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP)	281 ETP	237 ETP	255 ETP

* En 2018-2019, les données de la *business unit* BFA ont été intégrées.





2.7.4.4 Transparence : le Dialogue social - GRI 102-41, 103-2, 203-2, 403-4, 407-1

Instances de dialogue et accords signés en 2018-2019

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (voir 2.8.1 Pratique éthique des affaires) et sur <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux les questions d'intérêt collectif.

Au 30 juin 2019, 61 % des salariés du groupe sont couverts par une convention collective. - GRI 102-41

Conformément à la loi et avec six mois d'avance, les entités françaises ont mis en place chacune un Comité Social et Économique en mars 2019. Ces comités remplacent les Comités d'Entreprise, les délégations du personnel et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail. De plus, le groupe a doté tous ces sites d'un Comité Santé Sécurité au Travail, y compris ceux dont l'effectif est inférieur au seuil légal d'application de la loi. Des heures de délégation ont été attribuées à chaque membre de CSST.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) est un forum pour l'information transnationale, la consultation, l'échange de vues et le dialogue social. Le CEE est destiné à faire un point régulier sur la situation et le développement de Bonduelle, organiser le dialogue social, présenter la politique sociale du groupe notamment en matière d'emploi, de formation, de sécurité et de conditions de travail, et de RSE. Il se réunit à minima une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe.

Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur). Ce comité permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

Conformément à l'accord constitutif du CEE renouvelé à l'unanimité en mars 2017, les sujets liés à la RSE (dont la sécurité au travail) sont inclus à l'ordre du jour de chaque réunion ordinaire annuelle (GRI 403-4). Ainsi en mars 2019, les sujets suivants ont été couverts : remplacement du secrétaire du CEEB, accueil des nouveaux membres, approbation du compte rendu de la dernière réunion plénière, résultats 2017-2018, points sur l'activité 2018-2019, RSE, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, APONH et focus abonnement IR Share.

Enquête « Climate »

Afin d'accompagner la dynamique de progrès VegeGo!, le groupe a mis en place en 2014-2015 une enquête tous les deux ans auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, « Climate ». Elle vise à déterminer les leviers qui constituent les sources de motivation et d'engagement des salariés ainsi qu'à mettre en place les actions nécessaires pour répondre à leurs attentes. La troisième édition de cette enquête administrée en octobre et novembre 2018 a enregistré un taux de participation de 87 % des collaborateurs dans près de 20 pays. L'intégration des équipes de BFA représente 3 081 collaborateurs supplémentaires, soit au total 11 214 répondants.

L'analyse des données est assurée par un organisme extérieur, garant de la totale confidentialité des réponses. Les résultats de chaque entité sont comparés en interne avec ceux des entités du même périmètre d'appartenance et avec les résultats de l'enquête précédente. Les résultats du groupe sont également comparés avec ceux d'autres entreprises. Les managers de chaque entité sont informés des résultats les concernant et accompagnés dans la diffusion à leurs équipes ainsi que dans la définition et la mise en place de plans de progrès.



Office Vibe : la mesure en temps réel de l'engagement et de la satisfaction des équipes

Chez BALL, les collaborateurs ont été invités à tester un outil de sondage 100 % digital pour un suivi plus régulier et ciblé des managers avec leurs équipes. Office Vibe est complémentaire à l'enquête Climate, il permet de mesurer en temps réel et de manière rapide et ludique l'engagement et la satisfaction des équipes. La phase pilote initiée en mai 2018 avec 80 collaborateurs est concluante et le déploiement de la solution pour l'ensemble de la *business unit* est en cours.



Du concret pour tenir compte des enseignements de l'enquête Climate

Suite aux résultats de la catégorie formation et le développement personnel, les équipes BEAM ont mis en place deux programmes.

Une communication sur le développement des carrières, avec :

- un guide Carrière proposant des facteurs clés d'évolution pour construire sa propre carrière ;
- le partage de « francs succès » basés sur des expériences réelles de collaborateurs qui ont évolué dans leur rôle ou même changé de métier ou de localisation ;
- une journée Carrière qui présente les facteurs influents sur une évolution de carrière long terme. Un test est également proposé aux participants pour identifier leurs propres éléments de motivation ;
- des échanges avec les membres de la Direction : des conseils sur les livres à lire, les questions à se poser, les étapes clés, les pistes de réflexion.

Un programme de reconnaissance en trois volets :

- l'ancienneté : un cadeau offert à chaque grand anniversaire : 5, 10, 15, 20 ans passés dans le groupe ;
- l'innovation : un prix annuel récompensant les idées des collaborateurs les plus innovantes pour développer le groupe ;
- Likes Awards : un vote pour reconnaître ses pairs deux fois par an.

Cessation d'activité

Les cessations d'activité étant restées rares dans l'histoire du Groupe Bonduelle, celui-ci n'a pas formalisé de politique groupe applicable de manière systématique. Les mesures d'accompagnement des départs sont prises au cas par cas en tenant compte de la situation spécifique du site concerné, de la réglementation locale et des enjeux de son bassin d'emploi.

Évolution des moyens consacrés à la formation (hors BFA) – GRI 404-1

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Durée moyenne de formation par individu (en heures)	31	34	14 *

* En 2018-2019, les données de la business unit BFA n'ont pas été intégrées. À partir de 2018-2019, le nombre moyen d'heures de formation par individu est calculé sur l'ensemble des collaborateurs en équivalent temps plein et non plus seulement les collaborateurs formés.

2.7.6 Sens

Parce que le Groupe Bonduelle souhaite offrir plus qu'un métier à ses collaborateurs, c'est le sens qui anime sa culture d'entreprise. Il s'agit ainsi de répondre à la quête de sens des collaborateurs.

2.7.5 Épanouissement

L'épanouissement constitue un puissant levier d'engagement des salariés. Les actions autour du développement des collaborateurs, de la qualité de vie au travail et de l'amélioration des conditions et environnements de travail sont notamment mises en place pour que chacun vive son métier chez Bonduelle en étant épanoui.

Chaque site est invité à s'approprier la démarche en développant un programme d'actions qui lui est propre et qui répond à ses enjeux. Partout dans le groupe fleurissent des initiatives diverses, dont quelques exemples sont décrits ici.

Dans les usines de Reutlingen et Straelen (FRESH et BELL) (Allemagne) : pour renforcer la prise de conscience sur l'importance du stress sur la santé au travail au quotidien, des actions motivantes pour prendre soin de sa santé ont été proposées aux collaborateurs dans trois domaines : santé physique, santé psychique et nutrition. Établi en lien avec notre Fondation Louis Bonduelle, le projet comporte des ateliers d'activités physiques, de sensibilisation et des formations à la pleine conscience.

La business unit BFE propose un programme de « bien-vivre et sécurité » qui prend diverses formes dans les usines avec par exemple des séances de yoga organisées au sein des usines avec l'intervention d'un kinésithérapeute-ostéopathe qui agit de manière préventive ou encore des formations à la réduction du stress au travail.

La business unit BALL a construit son programme de bien-être des collaborateurs « B!Well » sur la base d'une analyse des données de santé des collaborateurs (rapport de remboursement de médicaments par l'assurance du groupe, utilisation du programme d'aide aux employés, statistiques sur les demandes d'invalidités, etc.). Le Comité Bien-Être a mis sur pied trois défis visant à mobiliser et motiver les collaborateurs à prendre soin de leur santé : « Bien se nourrir », « Faire de l'exercice », « Bien dormir ». Individuellement, ou par groupe, les employés se mettaient au défi d'atteindre certaines cibles d'habitude de vie sur les thèmes de concours. L'objectif étant qu'après un mois les collaborateurs intègrent ces saines habitudes de vie dans leur routine quotidienne.

2.7.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés – GRI 103-2, 203-2, 413-1

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale une priorité. L'objectif de ce chantier VegeGo! est de mobiliser





les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2018-2019, 49 % des sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets. Parmi eux :

Les employés de 28 sites en France, aux Pays-Bas, en Espagne, en Pologne, en Italie, en Russie, au Canada et aux États-Unis ont participé au *World Cleanup Day* organisé mi-septembre 2018 : une initiative internationale au cours de laquelle ils ont nettoyé les zones proches de leur lieu de travail et de vie.

En Russie, la *business unit BEAM* s'est très largement mobilisée au profit des communautés locales en 2018-2019, sur des thématiques diverses : 152 personnes se sont mobilisées dans le cadre d'un accompagnement de long terme avec deux maisons de retraite en Russie (visites aux résidents), 104 personnes ont fait des dons de sang destinés principalement à des enfants atteints de maladies évolutives, 150 personnes ont participé à la plantation d'arbres dans le district de Timashevsk, 20 personnes ont participé au nettoyage de la forêt de Krasnodar.

Comme chaque année, l'*usine de Sainte Marine au Canada (BALL)* a mobilisé ses collaborateurs dans une collecte de

fournitures scolaires au profit des enfants les plus démunis. Les salariés cochent sur une liste adaptée aux besoins d'un enfant ce qu'ils souhaitent offrir : cahiers, stylos, équerre, etc. Libre à eux ensuite d'acheter ladite fourniture ou de puiser dans le surplus de leur propre foyer. 15 enfants ont reçu des sacs à dos remplis d'articles scolaires nécessaires à leurs études primaires ou secondaires.

Le *site de Strathroy (BALL)* (Canada) fournit de manière pérenne des légumes au refuge pour femmes *Womens Rural Resource Centre* qui accueille des femmes ayant dû quitter leur domicile et les soutient pendant leur transition vers un nouveau foyer.

Grâce aux dons des collaborateurs du *siège de Villeneuve d'Ascq* (France) et des clients du magasin Bonduelle Bienvenue, 394 kilos de denrées ont été récoltées au profit des Restos du Cœur.

À *Varsovie (BELL, Pologne)*, les employés de bureau et les forces de vente organisent plusieurs fois par an des collectes pour aider les familles en situation financière difficile. Le plus souvent à l'occasion de Pâques et de Noël, les employés sont invités à partager des produits alimentaires, des produits ménagers, des produits d'hygiène ainsi que des bons d'achat à utiliser au cinéma et dans les magasins de jouets.

Participation des sites à la vie locale des implantations – GRI 413-1

	2016-2017	2017-2018	2018-2019 *
Nombre de sièges sociaux ou sites agro-industriels ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales	33 soit 47 % des sites	24 soit 35 % des sites	36 soit 49 % des sites

* En 2018-2019, les données de la *business unit BFA* ont été intégrées.

2.7.6.2 Donner du sens, pour valoriser la marque employeur

APONH, un projet emblématique de l'engagement de Bonduelle auprès des communautés

APONH est un projet d'aide au développement initié en 2012 et mené aujourd'hui au Cameroun. Son objectif : contribuer au mieux-vivre durable des populations locales en accompagnant des agriculteurs et des entrepreneurs dans le développement de leurs filières végétales. APONH soutient également l'école des Moineaux, qui œuvre à l'éducation d'environ 200 enfants dont des enfants défavorisés et orphelins. Avec l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), partenaire du projet, APONH est piloté par une équipe de collaborateurs bénévoles de tous métiers. Les collaborateurs Bonduelle participent à une réalisation commune, en lien avec les métiers et le savoir-faire de l'entreprise, avec le soutien de la famille Bonduelle, qui a souhaité s'associer à cette initiative.

Chaque année, des collaborateurs du groupe se mobilisent au profit du projet. En 2018-2019, par exemple :

- 230 *back to school* kits ont été financés par des dons de collaborateurs Bonduelle, ce qui a permis aux enfants de l'école des Moineaux de recevoir à la rentrée scolaire un cahier, un crayon, un savon et un uniforme ;
- quatre collaborateurs venant du Canada et de France ont réalisé une mission bénévole au Cameroun, afin d'accompagner les bénéficiaires du projet dans le développement de leurs activités : conseils agronomiques, de gestion, études des perspectives de vente ;
- des cartes de vœux reprenant des dessins des enfants de l'école des Moineaux ont été vendues au profit d'APONH, ce qui a permis de contribuer à financer la clôture de l'école.

En février 2019, le magazine *Capital* classait Bonduelle à la 3^e place du palmarès des meilleurs employeurs de France du secteur agroalimentaire. Le groupe gagne ainsi 24 places depuis 2016.

2.8 Éthique et vigilance

2.8.1 Pratique éthique des affaires -

GRI 102-12, 102-16, 103-2

Le Groupe Bonduelle revoit et renforce en permanence les programmes et dispositifs qu'il met en place pour promouvoir une pratique éthique des affaires tant au sein des entités qu'il contrôle qu'auprès de ses partenaires. En 2017-2018, le groupe s'était notamment attaché à les rendre plus clairs et performants dans le cadre de la promulgation de lois telles que la loi n° 2016-1991 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « loi Sapin II ») et la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre (dite « loi de Vigilance »). L'ambition de Bonduelle d'être certifié *B Corp* (voir 1.1 Entretien avec Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle) renforce la place de l'éthique au sein du groupe.

2.8.1.1 Engagements du Groupe Bonduelle

Pacte mondial des Nations unies

Signataire depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle s'engage à respecter et à promouvoir 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, aux normes du travail, de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Valeurs de Bonduelle

L'engagement du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires se concrétise également par la volonté de respecter les lois et les règlements, par la définition de valeurs fortes, un engagement sans équivoque de la Direction (cf. <http://www.bonduelle.com/fr/le-groupe/valeurs.html>) ainsi que par la mise à disposition d'outils d'aide à la décision.

Charte éthique du Groupe Bonduelle

Pierre angulaire depuis 2012 de sa démarche éthique, la Charte éthique est la manifestation en interne comme à l'externe de ses engagements.

À travers cette charte, Bonduelle s'affirme en tant qu'entreprise citoyenne et responsable, entreprise humaine et entreprise intègre. Bonduelle entend par ce biais, dans une démarche de progrès, défendre et promouvoir ses valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence. Cette charte complète le cadre juridique et réglementaire applicable auquel le groupe doit se conformer

en cohérence avec les objectifs de l'actionnaire familial de référence et avec ses sept valeurs.

La Charte éthique de Bonduelle exprime l'idéal que le groupe souhaiterait atteindre pour inspirer chaque collaborateur ainsi que les parties prenantes avec lesquelles il est en relation. La Charte éthique doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision.

Le texte complet de la Charte éthique est disponible sur le site Internet du groupe www.bonduelle.com ⁽¹⁾ : <http://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>.

Engagement de la Direction générale

En décembre 2018, la Direction générale du Groupe Bonduelle a diffusé à l'ensemble de ses collaborateurs un message vidéo de Guillaume Debrosse, mettant l'accent sur les engagements du groupe en matière de lutte contre la corruption et de vigilance. Dans ce message, le Directeur général rappelait notamment l'existence de la Charte éthique, du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et de la procédure d'alerte. Une rubrique dédiée dans l'intranet B&Co « Bonduelle et l'éthique » a également été créée et mise à la disposition des collaborateurs. Cette page rend accessibles les principes éthiques et rappelle à chacun leur importance pour le groupe. Elle facilite la compréhension par chaque collaborateur du rôle des outils utiles pour mettre en œuvre l'éthique dans ses activités quotidiennes et contient un espace documentaire et explicatif de tous les codes, chartes et procédures qui constituent un corpus de règles et principes à connaître et appliquer. Les collaborateurs y trouvent également un rappel de la démarche d'animation du dispositif d'éthique : suivi et évaluation, audits, amélioration continue. L'objectif de Bonduelle, à travers la diffusion de ces outils pédagogiques, est d'accompagner ses collaborateurs dans la mise en œuvre de l'éthique au quotidien.

2.8.1.2 Comité d'Éthique du Groupe Bonduelle

Le Comité d'Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis sont consultatifs.

Il est composé de quatre membres, internes et externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunit au minimum deux fois par an. Sa composition est détaillée dans le chapitre 3 du document d'enregistrement universel 2018-2019.

(1) Les informations figurant sur le site web de la société (www.bonduelle.com) ne font pas partie du présent document d'enregistrement universel.



Le Comité d'Éthique peut être consulté pour donner un éclairage dans les situations d'intérêt général qui ne trouvent pas de réponse auprès de la hiérarchie ou des experts internes du groupe. Il peut également être saisi en cas de dysfonctionnement du système d'alerte interne. Dans ce cas, le Comité d'Éthique n'a pas pour vocation de recevoir l'ensemble des détails de l'alerte ni de la traiter, mais bien de s'assurer du traitement de l'alerte par les personnes en charge.

Par ailleurs, les parties prenantes de Bonduelle peuvent également contacter le Comité d'Éthique pour toute question relative à l'application de la charte.

Dans le cadre de ses réunions en 2018-2019, un point sur le dispositif d'alerte a été présenté au Comité d'Éthique. Par ailleurs, le Comité d'Éthique du groupe s'est impliqué dans le suivi de la bonne mise en œuvre du plan de vigilance et du programme anticorruption, notamment sous la forme de recommandations.

2.8.1.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires

Le Groupe Bonduelle dispose d'un Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, lequel intègre la « Déclaration de la Direction relative aux principes d'une conduite éthique des affaires » signée de la Direction générale. Il traite à la fois de la corruption et du trafic d'influence mais également d'autres thématiques liées à la pratique éthique des affaires. Conçu comme un outil pratique, il définit les situations et énonce les règles fondamentales que chaque collaborateur doit suivre pour chacune d'entre elles. Il décrit les comportements à proscrire, les règles fondamentales en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence (notamment, les règles fondamentales en matière de cadeaux, paiement de facilitation, mécénat, sponsoring), conflits d'intérêts, pratiques anticoncurrentielles, discrimination, confidentialité, délit d'initiés, ainsi que d'autres obligations de prévention des risques.

Le Code de conduite a été rendu opposable à tous les salariés en 2018 et lorsque cela était nécessaire, les instances représentatives du personnel ont été saisies conformément à la réglementation applicable.

Ce Code de conduite fait partie des outils mis à la disposition de l'ensemble de ses collaborateurs dans la rubrique « Bonduelle et l'éthique » de son intranet. Il est également mis à la disposition des parties prenantes externes sur le Site internet du groupe Bonduelle.com ⁽¹⁾.

2.8.1.4 Dispositif d'alerte

Le dispositif d'alerte mis à la disposition des collaborateurs du groupe est décrit dans le plan de vigilance dans la section 2.8.2.5 Mécanisme d'alerte.

2.8.1.5 Programme anti-corruption – GRI 205-2, 103-3

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au Pacte mondial des Nations unies, Bonduelle dispose d'un programme anti-corruption permettant de prévenir et de détecter la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption et de trafic d'influence conformément à l'article 17 de la Loi Sapin II. Ce programme est applicable à l'ensemble des sociétés du Groupe Bonduelle.

Le programme anti-corruption comporte les 8 points exigés par l'article 17 de la loi Sapin II :

- **un Code de conduite**, intégré dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, définissant et illustrant les différents types de comportements à proscrire comme susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence (voir 2.8.1.3 Code de conduite pour une pratique éthique des affaires) ;
- **un dispositif de sanctions disciplinaires** prévoyant de sanctionner le non-respect par les collaborateurs des règles énoncées dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires ;
- **un dispositif d'alerte interne** permettant le recueil des signalements émanant d'employés et de collaborateurs externes relatifs à l'existence de conduites ou de situations contraires au Code de conduite (voir 2.8.2.5 Mécanisme d'alerte). Ce dispositif est commun à celui répondant à l'article 8 de la Loi Sapin II et à l'article L. 225-102-4 I 4° du Code de commerce ;
- **une cartographie des risques groupe** a été élaborée par la Direction de l'audit du groupe en concertation avec l'ensemble des Directions du groupe (fonctions supports, achats, vente, Directions générales) ;
- **les principes des procédures d'évaluation** de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques ont été définis dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires. L'évaluation de l'intégrité des tiers et de leurs performances RSE a également été contractuellement insérée dans les modèles de contrats. Ainsi, sur la base de la cartographie des risques, Bonduelle peut envoyer à ses tiers un questionnaire de *due diligence*, et demander la communication de toute information ou tout document utile permettant d'évaluer notamment l'intégrité de ses co-contractants. Par ailleurs, Bonduelle peut évaluer la performance RSE d'un co-contractant, notamment en matière d'éthique des affaires *via* le questionnaire EcoVadis. Des audits sur place ou à distance sont également contractuellement prévus ainsi que la mise en place de plans d'actions dans l'hypothèse de défaillances (voir 2.5.8.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories) ;
- **des procédures de contrôles comptables** internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne soient pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence ;

(1) Il est rappelé que les éléments du site Internet de la société ne font pas partie du document d'enregistrement universel.

- un dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence ;
- un système de mesure de la mise en œuvre et d'évaluation. Un bilan de la mise en œuvre du programme anti-corruption est présenté chaque année au *Group Management Committee*, au Comité d'Éthique et au Conseil de Surveillance par les Directions juridique, de l'audit et RSE. S'agissant des filiales, l'évaluation se fait au travers des outils de reporting existants.

Depuis le dernier document de référence, 18 Comités de Direction, incluant notamment les Comités de Direction des *business units* et des pays et la Direction des achats, et 7 Comités de Direction usines ont été sensibilisés au dispositif éthique, anticorruption et vigilance. L'objectif de cette formation est leur appropriation des engagements pris par le groupe, du corpus de documents Bonduelle relatifs à l'éthique et du dispositif d'alerte. Ainsi, à travers cette formation, les membres des Comités de Direction connaissent la démarche éthique de Bonduelle, les huit points du programme anti-corruption et les cinq points de la loi de Vigilance. Ils sont formés aux règles de confidentialité applicables aux traitements des alertes.

Conformément aux principes énoncés dans le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, des politiques cadeaux ont été formalisées. En application du principe de subsidiarité prôné par Bonduelle, chaque *business unit* est invitée à préciser et communiquer, en fonction de sa culture et de son organisation, les aspects pratiques de la politique à appliquer (seuils, règles de validation).

Enfin, un questionnaire de prévention des conflits d'intérêts a été diffusé auprès des managers afin que le groupe puisse mettre en place des mesures pour les prévenir ou les résoudre.

2.8.1.6 Programme de formation sur l'anticoncurrence

Le Groupe Bonduelle a lancé en 2016-2017 un *e-learning* sur les grands principes du droit de la concurrence destiné aux salariés ayant accès à des informations stratégiques afin d'affiner leurs connaissances, de renforcer leur vigilance et de leur donner la capacité d'alerte adéquate. Plus de 800 salariés dans les pays Bonduelle participent à cette campagne de formation, qui s'est poursuivie en 2019 et intégrera les nouveaux salariés. À ce jour, plus de 90 % de la population cible a été formée.

2.8.2 Plan de vigilance

De par son ambition d'être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », Bonduelle est pleinement conscient de sa responsabilité sociétale. L'activité

de première transformation agricole est étroitement liée à la capacité de protection des sols et de la biodiversité, à la qualité des productions végétales et des produits transformés.

Bonduelle entretient une culture de prise en compte de risques qui couvre notamment les risques de non-respect des droits humains et des libertés fondamentales, les risques d'atteinte grave à la santé et la sécurité des personnes et les risques de dégradation de l'environnement, visés par la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Cette démarche de vigilance est bâtie sur le socle de valeurs et de documents qui encadrent les activités du groupe : les objectifs de l'actionnaire, les Valeurs, les 10 politiques, mais aussi la Charte éthique, le Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies, la démarche RSE en 5 macro-objectifs, la Charte d'approvisionnement agronomique et enfin la démarche d'évaluation des performances RSE des fournisseurs avec EcoVadis.

Conformément à la loi, Bonduelle applique un plan de vigilance, qui répond aux exigences de la loi de Vigilance et dont la mise en œuvre implique tous les collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue. Le plan de vigilance formalise les méthodes mises en œuvre par le Groupe Bonduelle ainsi que les mesures de vigilance raisonnable propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. En application de l'article L. 225-102-4 du Code de commerce, la présentation du plan de vigilance est suivie du compte rendu annuel de sa mise en œuvre.

2.8.2.1 Gouvernance - GRI 419-1, 307-1

La définition et la mise en place de ce plan de vigilance sont animées par la Direction de la RSE avec l'appui de la Direction juridique et la Direction de l'audit interne. Il a été élaboré en association avec de nombreux autres salariés du groupe, la Direction générale et le Comité d'Éthique.

Le Conseil de Surveillance et le Comité d'Audit de Bonduelle SCA veillent à ce que les activités de l'entreprise prennent en considération les enjeux sociaux et environnementaux. Ces instances ont dans leurs missions d'évaluer la pertinence du plan de vigilance et sa bonne mise en œuvre. Le Comité d'Éthique émet quant à lui des recommandations. Le Conseil d'Administration de Bonduelle SA est également informé une fois par an du plan de vigilance et de sa mise en œuvre.

En outre, un Comité de Pilotage *compliance* participe au suivi de la mise en œuvre du plan de vigilance et priorise les actions à mener. Ce comité est piloté par le Directeur général adjoint en charge de la finance et du développement qui fait ainsi le lien avec la Direction générale, le *Chief Executive Board* et le *Group Management Committee*.



Un Comité de Suivi Vigilance formé de membres des Direction RSE, juridique, audit et RH font des points de suivi sur le plan de Vigilance et l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux – GRI 419-1, 307-1

Lorsqu'elles sont susceptibles d'impacter le cours de son action en Bourse, les condamnations dont Bonduelle fait l'objet sont communiquées dans le cadre des informations réglementées. En 2018-2019, aucune société du Groupe Bonduelle n'a fait l'objet de condamnation significative et pouvant impacter le cours de son action en Bourse dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

2.8.2.2 Cartographie des risques Vigilance

Bonduelle est confronté à un ensemble de risques. Les facteurs de risques majeurs de Bonduelle, dont certains entrent dans le périmètre du devoir de vigilance sont présentés dans la partie 4.2 Facteurs de risques. Par ailleurs, certains risques Vigilance sont également intégrés dans la présentation des risques extra-financiers (voir 2.3 Déclaration de performance extra-financière).

Aussi, le Groupe Bonduelle a-t-il réalisé une cartographie spécifique afin de répondre aux exigences de la loi de Vigilance, visant à la fois les risques pour Bonduelle et pour ses parties prenantes. Pour ce faire, Bonduelle a réalisé dans un premier temps la cartographie des risques RSE de ses activités, puis la cartographie des risques de ses fournisseurs et sous-traitants. Ces cartographies ont été mises en cohérence avec celle réalisée pour l'identification des risques RSE majeurs dans le cadre de la déclaration de performance extra-financière.

Méthodologie

Pour construire la cartographie vigilance, ont été étudiés : les risques intrinsèques aux pays dans lesquels Bonduelle est présent, les risques des activités du groupe dans ces pays et le risque fournisseurs.

Analyse des risques intrinsèques des pays dans lesquels Bonduelle est présent

Pour chaque pays dans lequel Bonduelle est implanté, le volume d'activité a été recensé et croisé avec l'évaluation du pays selon les trois indices suivants :

- *Environmental Performance Index* (EPI), produit conjointement par l'Université de Yale et l'Université Columbia en collaboration avec le *World Economic Forum* ⁽¹⁾, évalue la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques environnementales efficaces ;
- Indice de Développement Humain, produit par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), évalue le taux de développement humain des pays ;
- *Kids Rights Index* ⁽²⁾ établi par la *Kids Rights Foundation*, en coopération avec *Erasmus University Rotterdam*, évalue les pays au titre des mesures mises en œuvre en faveur de la protection de l'enfance.

Évaluation des risques des activités de Bonduelle dans ces pays

Les risques RSE liés aux trois principales activités du groupe (Agriculture, Agro-Industrie, Transport) ont été identifiés à partir de sources de références telles que : EcoVadis, World Economic Forum, World Bank, UNICEF. Ils ont ensuite été sélectionnés sur les critères suivants : potentialité de risque pour Bonduelle, rapport entre le risque et l'activité Bonduelle.

	Activité de Bonduelle	Analyse des risques sociétaux	Pays d'implantation
Critères de sélection	3 principales activités	Potentialité du risque pour Bonduelle	Volume d'activité (en euros)
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Transport • Agro-industrie 	Environnement : <ul style="list-style-type: none"> • risques liés à la biodiversité • capacité d'adaptation au changement climatique • catastrophes causées par l'Homme • matériaux, produits chimiques, déchets • crise de la ressource en eau • conditions climatiques extrêmes • instabilités des cours de l'énergie Droits humains et libertés fondamentales : <ul style="list-style-type: none"> • conflits géopolitiques • crises alimentaires • pauvreté • instabilité sociale • travail des enfants Santé et sécurité des personnes : <ul style="list-style-type: none"> • santé et sécurité des travailleurs • conditions de travail 	Russie Brésil Hongrie Pologne Espagne Canada États-Unis France Allemagne Italie

(1) Source : <https://epi.envirocenter.yale.edu/about-epi>

(2) Source : <https://kidsrightsindex.org>

Analyse des risques fournisseurs du Groupe Bonduelle (voir 2.5.8 Achats responsables)

Établie en partenariat avec EcoVadis, cette cartographie a fait intervenir cinq étapes :

- **établissement d'une liste de 82 familles d'achats** à partir d'une liste de 190 catégories fournie par Bonduelle et représentant l'ensemble de ses activités d'achats. Établissement d'une liste d'environ 13 000 fournisseurs correspondant à ces 82 familles d'achats. Pour chaque catégorie d'achats est également recensé le volume d'achats ;
- **évaluation du risque RSE de chaque famille d'achats** via le questionnaire EcoVadis basé sur 21 critères couvrant les 4 thèmes que sont : environnement, social, éthique, achats ;
- **intégration du « risque observé »** : les risques constatés recensés dans les bases de données EcoVadis ;
- **intégration du risque pays**. Pour l'évaluation du risque pays, EcoVadis s'appuie sur les sources suivantes : UNICEF, PNUD, World Bank, WHO, FAO, IEA, Universités (ex : Yale), ONG (ex : *Transparency International*) ;
- **intégration d'un « risque approvisionnement »**, lié aux enjeux spécifiques à Bonduelle, établi à partir des trois critères : volumes d'achats, criticité, exposition de la marque.

Le groupe s'est fixé l'objectif d'évaluer ses principaux fournisseurs (volumes d'achats) et ceux ayant un score de risque RSE important. Cette démarche a dans un premier temps été initiée dans les *business units* BELL, BFE et BEAM et sera déployée sur BALL et BFA dans les trois ans.

C'est à partir de cette analyse des risques que les fournisseurs les plus à risque sont identifiés pour faire l'objet d'une évaluation de leur performance RSE (voir ci-dessous le paragraphe « Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs »).

Mises à jour des cartographies

Les cartographies des risques seront mises à jour tous les deux à trois ans conjointement avec les Directions RSE, juridique et audit interne. Cette mise à jour sera réalisée en cohérence avec la mise à jour des risques identifiés au titre de la déclaration de performance extra-financière et de la section 4.2 Facteurs de risques du document d'enregistrement universel. Une revue de cohérence avec ces nouveaux éléments a été effectuée en 2019 concernant la cartographie Vigilance.

2.8.2.3 Procédures d'évaluation des sous-traitants, des fournisseurs et des filiales

Procédure d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs

Conformément au Code de conduite pour une pratique éthique des affaires, et selon le niveau d'importance et

de risques des sous-traitants et fournisseurs de rang 1, les collaborateurs concernés mettent en œuvre les procédures d'évaluation de la situation des sous-traitants, fournisseurs, intermédiaires et prestataires avec lesquels est entretenue une relation commerciale établie. Ils s'assurent ainsi que ces parties prenantes promeuvent des principes équivalents à ceux de la Charte éthique du groupe et du Pacte mondial des Nations unies et qu'elles font le nécessaire pour identifier et prévenir les risques de violation des droits de l'homme, de violation des libertés fondamentales, de violation des droits de santé et de sécurité des personnes, ainsi que les dommages environnementaux au sein de leurs organisations.

Les relations avec les partenaires agriculteurs (fournisseurs de l'amont agricole) sont encadrées par la Charte d'approvisionnement agronomique et des contrats renouvelés année après année (voir 2.4 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Cette relation contractuelle et partenariale approfondie, animée par les équipes agronomiques de Bonduelle, est le processus établi par le groupe pour évaluer cette catégorie stratégique de fournisseurs. Elle est également l'outil permettant de déployer les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves.

Concernant les autres sous-traitants et fournisseurs, depuis 2016-2017, Bonduelle a démarré le déploiement d'un plan d'évaluation de leurs démarches et performances RSE par EcoVadis. Ce plan est décrit au 2.5.8 Achats responsables et concerne les fournisseurs de rang 1. L'évaluation concerne prioritairement les fournisseurs qui ont été identifiés comme à risque dans la cartographie. Depuis 2017-2018, des clauses sont intégrées dans les contrats avec les sous-traitants et fournisseurs indiquant que leur performance RSE peut être évaluée par Bonduelle et/ou par l'intermédiaire d'EcoVadis.

En 2018-2019, Bonduelle a établi un questionnaire de *due diligence* destiné à ses partenaires commerciaux permettant de mieux connaître notamment les mesures mises en œuvre par ces partenaires pour prévenir les risques Vigilance. En 2019, le questionnaire de *due diligence* est destiné, en fonction de la cartographie des risques, à de nouveaux partenaires commerciaux et à ceux dont les contrats sont renouvelés. À terme, l'objectif est de l'étendre également à des fournisseurs avec lesquels le groupe est déjà en relation.

Procédure d'évaluation des filiales

Les filiales du Groupe Bonduelle sont intégrées dans le périmètre du plan de déploiement d'EcoVadis pour l'évaluation de leurs fournisseurs. Elles intègrent progressivement le déploiement des politiques d'achats responsables et de vigilance et sont évaluées sur la performance RSE dans le cadre du *reporting* du Groupe.



Le tableau ci-dessous résume les procédures d'évaluation des filiales, des sous-traitants, des fournisseurs et les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'évaluation	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Reporting RSE Audit interne des sites de production		
Sous-traitant et fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation des fournisseurs via la plateforme EcoVadis (Europe et Sourcing international) Cartographie des risques des fournisseurs (Europe et Sourcing international) Analyses qualité des ingrédients 		
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.4) signée par les partenaires agriculteurs Suivi du chef de plaine avec les partenaires agriculteurs du respect de la Charte d'approvisionnement agronomique et de la réglementation Contrôles qualité des légumes à l'entrée des usines 		

2.8.2.4 Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention

Le tableau ci-dessous résume les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention mises en œuvre par Bonduelle ainsi que les actions à venir le cas échéant :

Périmètre d'actions	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Politique ressources humaines (voir 2.7) Communication sensibilisation sur la protection des données personnelles Charte éthique (voir 2.8.1.1) Code de conduite pour une pratique éthique des affaires (voir 2.8.1.3) précisant notamment dans sa partie 3 des obligations de prévention des risques vigilance. Amélioration continue de notre reporting RSE avec audits externes (voir 2.9.6) Sensibilisation des collaborateurs au devoir de vigilance et à la RSE avec la démarche Tous Acteurs (voir 2.2.1.2) Sensibilisation des CODIR à la lutte contre la corruption, au devoir de vigilance et à la procédure d'alerte (voir 2.8.1.5) Communauté B!GREEN (voir 2.9.2.4) Engagements auprès des communautés locales (voir 2.7.6.1)	Politique environnementale (voir 2.5)	Politique 0 accident du travail (voir 2.7) Politique qualité et nutrition des produits (voir 2.6) Fondation Louis Bonduelle (voir 2.6)
Sous-traitants et fournisseurs	Politique d'achats responsables (voir 2.5.8)		
Agriculteurs	Voir les volets RSE de la stratégie agronomique (voir 2.4)		

2.8.2.5 Mécanisme d'alerte

Le Groupe Bonduelle dispose d'un mécanisme d'alerte répondant aux diverses obligations qui s'imposent à lui conformément aux articles 8 et 17 de la loi Sapin II et à la loi de Vigilance. Ce mécanisme d'alerte est ouvert aux salariés du groupe et aux collaborateurs externes. Conformément à la procédure mise en place, les salariés disposent de plusieurs possibilités pour faire remonter leurs éventuelles alertes : les voies traditionnelles, managériales et RH, ainsi qu'une plateforme Internet, maintenue et hébergée par un prestataire externe qui permet d'accéder à un formulaire en

ligne. Cette plateforme Internet est disponible à l'ensemble du groupe, à l'exception de la *business unit* BFA, qui dispose d'une plateforme téléphonique spécifique pour des raisons historiques. Quelle que soit la voie empruntée, la procédure garantit la protection des émetteurs d'alertes (notamment la confidentialité) et le suivi du traitement de celles-ci.

En 2019, à l'occasion de la mise à jour de la Norme mondiale de sécurité des denrées alimentaires - *Global Standard for Food Safety BRC*, Bonduelle invite désormais à utiliser ce dispositif d'alerte pour signaler tout problème lié à la sécurité, la qualité et la légalité des produits fabriqués et distribués par le groupe.

2.8.2.6 Dispositif de suivi

Le tableau ci-dessous présente le dispositif de suivi des actions déjà mises en place ainsi que les actions à venir le cas échéant :

Périmètre du dispositif de suivi	Droits humains et libertés fondamentales	Environnement	Sécurité et santé des personnes
Filiales	Politique de dialogue (2.7.4.4) social et de respect des droits de l'Homme (voir 2.7.3.2)	Part des sites ayant réalisé leur autoévaluation à partir de la grille de management de l'eau et énergie Suivi de l'impact carbone des activités Bonduelle Part du recyclage des déchets (composés végétaux/déchets non dangereux/déchets dangereux) Part des sites qui ont identifié des zones « faune ou flore remarquable » sur leur territoire (voir 2.6.5.1)	Taux de fréquence des accidents du travail (voir 2.7.3.1)
	Évaluation de l'avancement des objectifs RSE par le <i>Group Management Committee</i> Suivi du nombre de collaborateurs formés à la loi de vigilance Suivi de la mise en place de procédures RH et de la bonne communication aux collaborateurs des principes éthiques Vérification du fonctionnement technique de la plateforme web d'alerte Audit concernant le respect des procédures d'évaluation des tiers par les collaborateurs		
Sous-traitants et fournisseurs	Indicateurs de suivi, résultats 2018-2019 : • nombre de fournisseurs à risques : 103 fournisseurs identifiés à risque dans la cartographie • nombre de fournisseurs évalués par la plateforme EcoVadis : 137 fournisseurs, soit 43 % des dépenses d'achats du Groupe		
Agriculteurs	Part des agriculteurs signataires de la Charte d'approvisionnement agronomique (voir 2.4)		

2.8.2.7 Compte rendu de la mise en œuvre du plan de vigilance en 2018-2019

Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales

Dans le cadre de la certification *B Corp* que Bonduelle souhaite obtenir, une évaluation du groupe et de ses filiales a été conduite selon le référentiel BIA de *B Corp*. Un plan d'actions a ensuite été proposé et sera mis en œuvre pour obtenir la certification.

Procédures d'évaluation des sous-traitants ou fournisseurs

À la clôture 2018-2019, 137 fournisseurs ont été évalués par l'intermédiaire d'Ecovadis, soit 43 % des dépenses d'achats du Groupe.

Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves

Les clauses contractuelles sont insérées dans les contrats pour faire connaître les engagements de Bonduelle et exiger de la part de ses partenaires et fournisseurs des engagements en la matière.

Les membres de Comités de Direction des *business units*, ainsi que les cadres et les personnels les plus exposés ont été sensibilisés aux cinq points du plan de Vigilance. À la date du présent document d'enregistrement universel, 387 personnes ont été formées sur la loi de Vigilance dont les membres des Comités de Direction des *business units* et des pays, et les acheteurs.

En outre, dans le cadre du programme mis en place par Bonduelle en conformité avec le règlement général sur la protection des données, 512 personnes en Europe, dont 252 depuis le dernier compte rendu publié dans le document de référence 2017-2018, ont été formées à la prévention des atteintes au droit fondamental à la protection des données personnelles (RGPD).



Mécanisme d'alerte

Sur l'exercice 2018-2019, 17 alertes ont été recensées au niveau du groupe. Elles ont toutes été traitées conformément à la procédure d'alerte.

Dispositif de suivi et d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre

Des réunions de suivi et d'évaluation des mesures mises en œuvre ont été tenues sur l'exercice 2018-2019. Ainsi une réunion s'est tenue avec la Direction générale, deux présentations ont été effectuées en Conseil de Surveillance et deux interventions auprès du Comité d'Éthique. Le Comité de Pilotage Compliance s'est réuni trois fois pour évoquer notamment l'application des mesures du plan de vigilance. Le Conseil d'Administration a également été informé de la mise

en œuvre du plan de vigilance par le Directeur général adjoint finance et développement.

Les actions de suivi se sont focalisées notamment sur quatre points :

- suivi des formations ;
- suivi des actions de communication, notamment sur l'intranet pour s'assurer de la bonne diffusion auprès des salariés de l'ensemble du groupe, connectés ou non, anciens ou nouvellement embauchés, du Code de conduite pour une pratique éthique des affaires et de la procédure d'alerte ;
- évaluation des tiers ;
- alertes.

2.9 Note méthodologique du *reporting* RSE

2.9.1 Contexte et objectifs – GRI 102-50, 102-48, 102-54

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document d'enregistrement universel.

Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs de *reporting* RSE de Bonduelle ont été élaborés par les experts de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises. De plus, ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle (voir partie 2.11 – Table de concordance du rapport de Responsabilité sociale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index*). Les éléments ont été revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité Core du GRI Standards et des priorités définies par la démarche de matérialité.

Le présent document contient le plan de vigilance du Groupe Bonduelle et le compte rendu de sa mise en œuvre effective, conformément à la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. Les indicateurs publiés dans le document d'enregistrement universel présentent les résultats de l'année écoulée et ceux des quatre années précédentes afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le *Group Management Committee* du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, Deloitte, Co-Commissaire aux Comptes, a mené des travaux de vérification des informations de la déclaration de performance extra-financière publiées dans le chapitre 2 du document d'enregistrement universel.

Ce rapport ne contient ni modification ni retrait d'information fournis dans les rapports précédents concernant des éléments matériels, en dehors des évolutions présentées au point 2.2.1.5.

2.9.2 Procédure – GRI 102-48

Le pilotage du *reporting* est assuré par la Directrice de la communication corporate et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concerné – ressources humaines, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, transport, et achats – et par les équipes de la RSE et de la Fondation Louis Bonduelle.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à la majorité des domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et accompagnés tout au long du *reporting*.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.



2.9.2.1 Contrôles et validation

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé pour tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart significatif par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.

Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine ressources humaines, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine ressources humaines. Des audits internes ont été menés par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le reporting. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.

2.9.2.2 Consolidation des données

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®. Une revue de cohérence groupe est assurée par la Direction RSE, les experts de domaine et le contrôle de gestion.

2.9.2.3 Outils du reporting ressources humaines

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement via des paramétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis, qui possèdent leur propre système de collecte.

2.9.2.4 Animation du reporting

Le reporting RSE sollicite environ 220 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale BIGREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

2.9.3 Périmètre - GRI 103-1, 102-49, 102-45

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe - partie 1.5) est concerné par le reporting RSE. Le périmètre de reporting est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes

consolidés - note 10.4 - Liste des sociétés du groupe) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante. L'intégration de BFA dans le reporting se poursuivra en 2019-2020 sur les domaines manquants décrit dans la section 2.9.3.2 Intégration de la *business unit* BFA ;
- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de reporting, à l'exception des domaines transport et ressources humaines. La plateforme de Brockport (BALL) est incluse dans le périmètre de reporting ressources naturelles ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine ressources humaines ;
- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine ressources humaines. Les quantités reportées sont non significatives ;
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité.

2.9.3.1 Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2018-2019 - GRI 102-49

Pas d'évolution du périmètre de reporting en 2018-2019. Durant cet exercice deux nouveaux sites de production ont été acquis. Ils seront intégrés au reporting 2019-2020.

2.9.3.2 Intégration de la *business unit* BFA

En 2017-2018, le département RSE en charge du reporting a pris contact avec les équipes BFA (Bonduelle Fresh Americas, *business unit* issue de l'intégration de Ready Pac Foods) afin d'intégrer la nouvelle filiale. Un travail commun a permis de sélectionner des indicateurs jugés matériels en ressources naturelles et en ressources humaines qui ont pu être reportés par les sites BFA. Les interlocuteurs en charge du reporting ont été identifiés et formés au reporting et à l'utilisation du logiciel Metrio®. Les contrôles et validations des données de BFA ont suivi le même process que les autres BU.

En 2018-2019, le travail d'intégration des données de la *business unit* BFA s'est poursuivi avec la majorité des

domaines. Seuls les domaines agronomie, transport et achat ne sont pas publiés. Par ailleurs, dans le domaine Ressources humaines, les indicateurs concernant la formation ne sont pas publiés. En ressources naturelles, les biosolides ne sont pas publiés et l'indicateur concernant la demande chimique en oxygène (DCO) est estimé.

2.9.3.4 Transport

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle en 2007-2008. En 2018-2019, le périmètre opérationnel du reporting transport est défini ainsi ; il n'inclut pas BFA mais intègre la *business unit* BALL (hors Brésil) :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	Canada États-Unis France Nord Picardie France Sud-Ouest Pologne Portugal	Canada États-Unis Hongrie France Nord Picardie France Sud-Ouest Afrique Pologne Russie	Ramassage des champignons saumurois (France)	France Italie Allemagne	France
Intersites	Canada États-Unis France Pologne Portugal Espagne Russie	Canada États-Unis Hongrie France Nord- Picardie France Sud-Ouest Pologne Russie	France Pologne	France Italie	France
Distribution	Canada États-Unis Bermudes Jamaïque France Espagne Italie Benelux Allemagne/ Autriche Export Andorre Pologne Portugal République tchèque Slovaquie Russie	Canada États-Unis Angleterre Jamaïque Trinidad et Tobago Barbades Koweït St-Vincent-et-les- Grenadines France Europe Russie Export Kazakhstan	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie Allemagne	France

Le calcul des **émissions de CO₂ liées au transport** s'appuie sur le suivi des kilomètres parcourus et des tonnes transportées, automatique et reporté au réel. Les calculs s'appuient sur le référentiel élaboré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME, France) en Europe, et sur celui du *GHG Protocol* pour la *business unit* BALL (hors transport de matière première agricole, effectué selon le protocole ADEME). Les flux de transport considérés pour l'amont agricole représentent uniquement les trajets des légumes

2.9.3.3 Amont agricole

Le reporting est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France Sud-Ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec, Ontario et Alberta (Canada) ; États-Unis hors BFA.

récoltés des champs aux usines, mais excluent les trajets des légumes achetés aux fournisseurs.

2.9.3.5 Achats

Le périmètre du reporting achats responsables est défini ainsi : achats réalisés par Bonduelle, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes



et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie et les denrées animales. La *business unit* BFA n'est pas incluse dans ce périmètre en 2018-2019.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- France : incluant semences Europe ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- *business unit* BALL : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

Précision concernant l'évaluation des fournisseurs : cet indicateur est reporté en année civile, à l'exception de la BU BALL qui reporte la donnée en année fiscale.

2.9.4 Indicateurs – GRI 102-48

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du reporting sont situés en annexe, dans une table de concordance indiquant également les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. Le rapport de Deloitte en partie 2.7.6 précise la liste des indicateurs sélectionnés pour les travaux de vérification.

2.9.4.1 Précision sur un indicateur agronomie

Les activités de l'amont agricole de Bonduelle sont principalement situées dans l'hémisphère nord et les saisons de cultures (semis à la récolte) se déroulent typiquement sur la période du printemps à l'automne. Elles se déroulent donc à cheval sur deux exercices fiscaux. En conséquence, dans la majorité de cas, afin de reporter des données réelles (de cultures effectivement récoltées), Bonduelle utilise les données agricoles des campagnes de production réalisées pendant l'année civile précédant l'année de reporting.

Les techniques culturales alternatives – désherbage mécanique, fertilisation raisonnée (suivi du reliquat azoté), pilotage de l'irrigation (bilan hydrique ou capteurs), couverts végétaux (avant légumes) et techniques de conservation du sol – ne sont pas pertinentes pour l'activité Champignons en Pologne (culture hors sol de champignon de Paris). Cette activité a donc été exclue du périmètre de reporting des techniques culturales alternatives.

Les taux de pénétration du désherbage mécanique, des couverts végétaux (avant légumes) et des techniques de conservation du sol sont calculés sur l'ensemble des surfaces cultivées (hors activité Champignons en Pologne).

Le taux de pénétration de la fertilisation raisonnée (suivi du reliquat azoté) est calculé sur les surfaces cultivées hors BALL aux États-Unis et Canada et BELL dans le Sud-Ouest de la France (et hors activité Champignons en Pologne).

Le taux de pénétration du pilotage de l'irrigation (bilan hydrique ou capteurs) est calculé sur l'ensemble des surfaces irriguées (et hors activité Champignons en Pologne).

Réseaux de surveillance : les données de FRESH Europe sont publiées séparément de celles des autres bassins de production et d'activité du groupe et ne peuvent être consolidées car elles représentent deux unités différentes :

- un nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de surveillance sur le périmètre FRESH Europe ;
- un nombre de réseaux de surveillance exploités par les agriculteurs du reste du groupe.

2.9.4.2 Précision sur un indicateur ressources humaines

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise.

Entretiens individuels : le nombre d'entretiens théoriques est égal à l'effectif au 30/06/N-1 et le nombre d'entretiens réalisés est le nombre d'entretiens réalisés pendant l'année fiscale.

2.9.4.3 Précisions sur les indicateurs ressources naturelles

- Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets dangereux, sept sites : Ruchoice, Reutlingen, Straelen, Cristalina, Ingersoll, Ste Martine, Strathroy ne reportent pas les quantités de déchets industriels spéciaux (DIS – déchets dangereux) générés ou ceux dont la reprise est négociée avec les fournisseurs. Ces sites représentent 12 % de la production annuelle du Groupe.
- Les émissions de NOx, SOx et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi en interne.
- T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation ».
- TeqCO₂ d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations de biogaz sur site sont considérées comme nulles ; les émissions liées à la combustion de biomasse sont, en revanche, comptabilisées depuis 2017-2018.
- Indicateur de typologie des matériaux d'emballages : la consommation de ruban adhésif ainsi que le suivi des palettes bois ne sont pas comptabilisés dans l'indicateur de consommation d'emballages.

2.9.4.4 Précision sur les indicateurs transport

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), Bonduelle a souhaité se mettre en conformité avec ces principes et a revu les méthodes de calcul des émissions.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) *via* la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 tonnes et pour un tracteur 44 tonnes, aux deux exceptions suivantes près :
 - pour l'amont, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
 - pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;
- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément

au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour à vide a été pris égal à 21 % pour le ramassage également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;

- pour les activités conserve et surgelé, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen de 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;
- transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni), on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- avoirs avec retour de marchandises ;
- commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DDM (date de durabilité minimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

La méthode retenue par la *business unit* BALL se base sur le *GHG Protocol*.

L'indicateur suivant est calculé au 31/08/2018 : ratio kg CO₂ émis par tonne transportée.

2.9.4.5 Précisions sur les indicateurs qualité

Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé : il s'agit des analyses *listeria monocytogenes* sur produits.



2.9.5 Calendrier 2019-2020 – GRI 102-50, 102-51, 102-52, 102-53

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de reporting incluant les exigences du GRI et de l'article 225 du Grenelle	Experts de domaine & coordinateur du reporting
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Experts de domaines & coordinateur du reporting
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du reporting
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de reporting	Coordinateur du reporting et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de reporting
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et experts de domaine
Septembre	Audits du reporting sur les sites industriels	Sites industriels audités
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe
Septembre	Audit de la politique RSE	Experts de domaines
Septembre	Revue du document d'enregistrement universel pour la conformité réglementaire au Grenelle	Communication groupe
Septembre	Validation du document d'enregistrement universel et tableaux de bord détaillés	Experts de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le dernier rapport RSE publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2018.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com.

2.9.6 Rapport d'assurance - GRI 102-8, 102-56

Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion groupe

Exercice clos le 30 juin 2019

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de Bonduelle SCA, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 30 juin 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance de Bonduelle SCA d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225105 du Code de commerce, à

savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de devoir de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 2251 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention [ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (*Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*)].

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 2251021 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance.
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que



la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105.

- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques.
- Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés.
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs⁽¹⁾ que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices⁽²⁾ et couvrent entre 16 et 43 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives

(actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes⁽³⁾ ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes entre avril et septembre 2019.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Les nouveaux indicateurs de pilotage du macro-objectif 2025 de la société en faveur de la transition agroécologique sont en cours d'élaboration et deux des cinq indicateurs agronomiques publiés ont été établis tardivement et n'ont donc pas pu faire l'objet d'une vérification par nos soins. En ce qui concerne les trois que nous avons vérifiés, relatifs au déploiement de techniques culturales alternatives, ils ont fait l'objet de nombreuses corrections et leur dispositif de reporting reste à renforcer.

Sur la base de nos travaux, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 30 septembre 2019

L'un des Commissaires aux Comptes,
Deloitte & Associés
Pierre-Marie Martin
Associé

1 *Indicateurs Ressources humaines : Effectifs en équivalent temps plein ; Durée moyenne de formation par individu ; Taux de fréquence et Taux de gravité des accidents du travail.*

Indicateurs Ressources naturelles : Consommation d'eau ; Consommation d'énergie ; Production de composés végétaux et répartition par filière de valorisation ; Consommation d'emballages et répartition par typologie de matériaux ; Emissions de gaz à effet de serre scope 1 et scope 2.

Indicateurs Agronomiques : Taux de pénétration du désherbage mécanique ; Taux de pénétration de la fertilisation raisonnée ; Taux de pénétration du pilotage de l'irrigation.

Indicateurs Achats : Part de fournisseurs audités ; Part de fournisseurs évalués.

2 *Entités et sites sélectionnés : Bedford (Ressources humaines, Ressources naturelles), Florence (Ressources humaines, Ressources naturelles), Estrées conserves et surgelés (Ressources humaines, Ressources naturelles), Krasnodar (Ressources humaines, Composés végétaux et Emballages), BFE (Agronomie), BELL Sud-Ouest (Agronomie), Fairwater (Agronomie), BALL (Achats).*

3 *Informations qualitatives : Démarche d'éco-conception des emballages ; Démarche de réduction de l'empreinte carbone ; Engagement pour la transition agroécologique ; Projet d'alimentation saine et durable ; Démarche d'achats responsables et évaluation de la performance RSE des fournisseurs ; Mesures de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.*

2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - GRI 102-7, 102-8, 102-48

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle (en millions d'euros) GRI 102-7	1 921	1 982	1 968	2 288	2 777	2 777

2.9.7.1 Agronomie

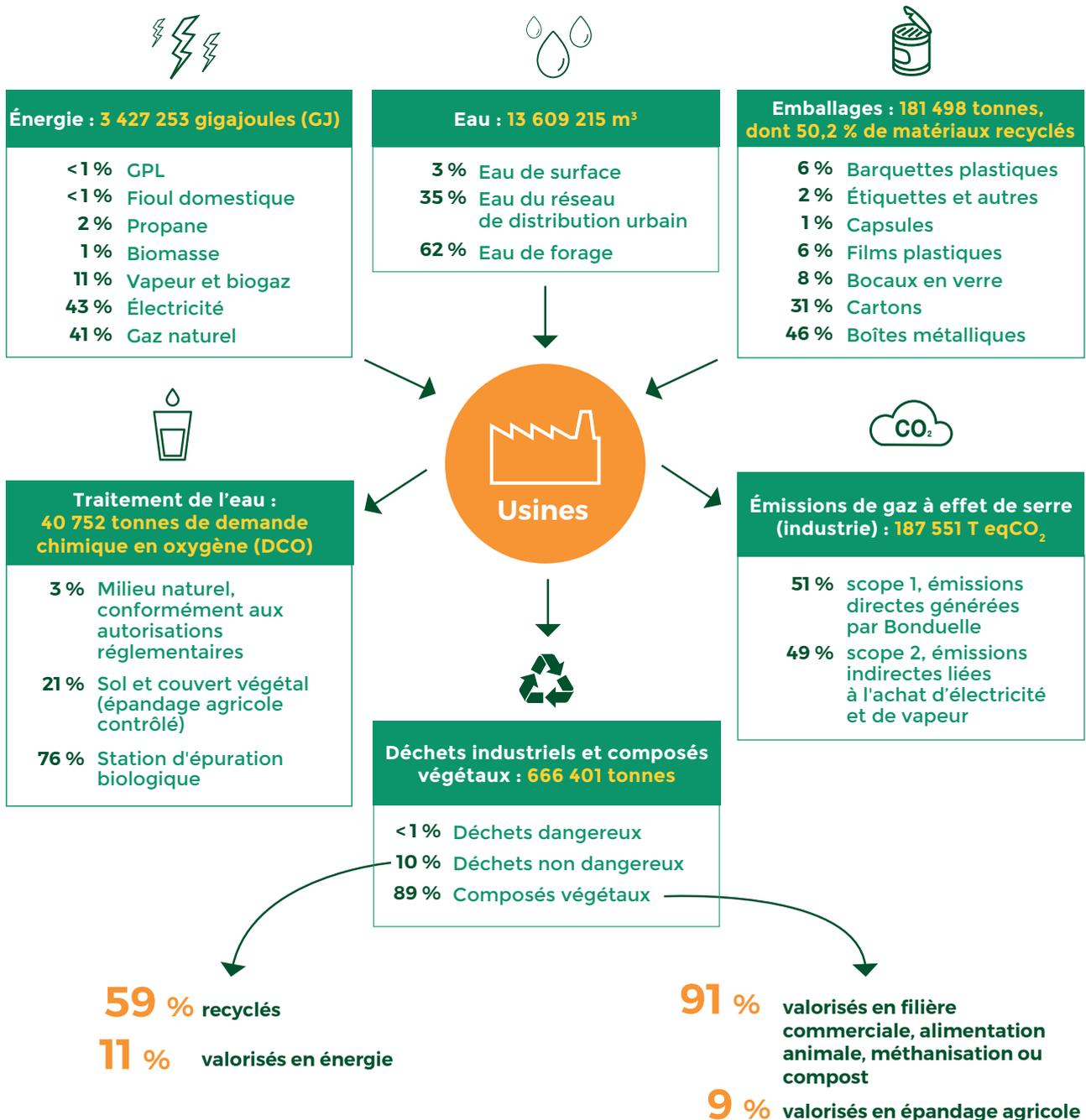
Indicateurs (hors BFA)	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Diversité variétale						
Nombre de variétés testées sur l'ensemble des géographies d'implantation du groupe (données 2014-2015 non comparables car évolution méthodologique).		3 835	1 330	1 013	1 299	1 077
Effectif agronomique						
Nombre de personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les permanents, les non permanents, les saisonniers et les stagiaires).	246	252	258	261	264	269
Charte d'approvisionnement						
Part des agriculteurs l'ayant signée (directement ou dans les contrats). GRI 308-1	93 %	99 %	95 %	96 %	96 %	92 %
Agriculteurs évalués						
Part des agriculteurs évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.	74 %	87 %	84 %	88 %	79 %	96 %
Réseau de surveillance						
Nombre de réseaux de piégeage du Groupe Bonduelle - hors Fresh Europe *.				59*	54	54
Réseau de surveillance						
Nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de piégeage dans la BU Fresh Europe *.				130	132	87
Fidélité des agriculteurs						
Part des agriculteurs ayant renouvelé leur contrat par rapport à l'année précédente.				91 %	93 %	91 %

* Méthode de calcul différente.

2.9.7.2 Ressources naturelles

Consommation, rejet et valorisation dans les usines Bonduelle

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles, les valorisations et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.



Indicateurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Tonnes de produits fabriqués (TPF) <i>GRI 102-7</i> (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	1 094 504 TPF	1 060 882 TPF	1 054 278 TPF	1 218 180 TPF	1 223 529 TPF
Consommation d'eau - GRI 303-1					
Nombre de m ³ consommés (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	11 475 372 m ³	11 660 490 m ³	12 424 679 m ³	14 632 188 m ³	13 609 215 m ³
Nombre de m ³ par tonne de produits fabriqués (TPF) (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	10,5 m ³ /TPF	11,0 m ³ /TPF	11,8 m ³ /TPF	12 m ³ /TPF	11,1 m ³ /TPF
Sourcing de l'eau - GRI 303-1					
Eau de forage	8 544 956 m ³	8 291 365 m ³	8 876 085 m ³	8 866 962 m ³	8 457 145 m ³
Eau d'un réseau urbain (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	2 566 504 m ³	2 979 323 m ³	3 055 151 m ³	5 187 131 m ³	4 721 018 m ³
Eau de surface	363 912 m ³	389 803 m ³	493 443 m ³	578 095 m ³	431 052 m ³
Consommation d'énergie - GRI 302-1					
Consommation globale en GJ (gigajoules) dont Électrique : (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	3 153 521 GJ	3 069 997 GJ	3 131 844 GJ	3 544 729 GJ	3 427 253 GJ
dont Gaz naturel : (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	1 567 567 GJ	1 291 732 GJ	1 343 891 GJ	1 446 750 GJ	1 406 897 GJ
dont Propane :	64 437 GJ	64 535 GJ	40 928 GJ	81 168 GJ	81 126 GJ
dont GPL :	3 349 GJ	2 648 GJ	1 975 GJ	3 312 GJ	5 491 GJ
dont Fioul domestique :	33 683 GJ	39 165 GJ	27 965 GJ	29 475 GJ	28 694 GJ
dont Biomasse :	62 484 GJ	81 322 GJ	68 783 GJ	80 549 GJ	31 229 GJ
dont Achat Vapeur :	141 037 GJ	316 662 GJ	352 694 GJ	368 206 GJ	383 528 GJ
dont Biogaz :	27 819 GJ	5 271 GJ	5 434 GJ	2 711 GJ	3 708 GJ
Répartition de l'Électricité par pays					
France	49 %	47 %	46,1 %	38 %	39 %
Canada	23 %	26 %	25,7 %	22 %	23 %
États-Unis	13 %	13 %	13,6 %	28 %	25 %
Portugal	4 %	4 %	4,5 %	4 %	4 %
Pologne	4 %	3 %	3,4 %	3 %	3 %
Hongrie	3 %	3 %	2,9 %	3 %	3 %
Allemagne	1 %	2 %	1,5 %	1 %	1 %
Russie	2 %	2 %	1,5 %	1 %	1 %
Brésil	1 %	0,6 %	0,7 %	0,5 %	0,3 %
Production de déchets banals (déchets non dangereux) - GRI 306-2					
Tonnes	76 402 t ⁽¹⁾	43 077 t	48 876 t	48 930 t	72 242 t
kg par tonne de produits fabriqués	69,8 kg/TPF	40,6 kg/TPF	46,4 kg/TPF	45,8 kg/TPF	59,0 kg/TPF



Indicateurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Filières de traitement					
Centre d'enfouissement technique :	18 %	17 %	11,6 %	9,4 %	30 %
Valorisation énergétique :	3 %	3 %	7,6 %	10,7 %	10,7 %
Recyclage :	79 %	80 %	80,9 %	79,9 %	59,3 %
Production des déchets spéciaux (déchets dangereux) - GRI 306-2					
Tonnes	284 t	167 t	206 t	188 t	276 t
kg par tonne de produits fabriqués	0,26 kg/TPF	0,16 kg/TPF	0,20 kg/TPF	0,18 kg/TPF	0,23 kg/TPF
Production de composés végétaux - GRI 306-2					
Tonnes (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	550 643 t	592 689 t	552 068 t	569 917 t	593 883 t
kg par tonne de produits fabriqués	503 kg/TPF	559 kg/TPF	524 kg/TPF	468 kg/TPF	485 kg/TPF
Valorisation					
Épandage agricole :	8 %	8 %	8 %	3,9 %	9 %
Alimentation animale :	72 %	63 %	59,8 %	59,7 %	48 %
Valorisation énergétique :	2 %	2 %	2,8 %	6,6 %	9 %
Produit commercialisable :	17 %	19 %	19,8 %	18,8 %	17 %
Autres (compost) :	1 %	8 %	9,6 %	11,1 %	17 %
Rejets de pollution					
Filières de traitement, répartition en m³ - GRI 306-1 - GRI 303-1					
Part des m ³ rejetés en station d'épuration	84 %	84 %	84 %	85 %	87 %
Part des m ³ rejetés en épandage après pré-traitement	11 %	10 %	11 %	10 %	9 %
Part des m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère	5 %	6 %	5 %	5 %	4 %
Rejet des polluants et proportion épurée ⁽²⁾ - GRI 306-1 - GRI 303-1					
Nombre de tonnes DCO (demande chimique en oxygène) produites sur les sites industriels	44 206 TDCO	41 090 TDCO	40 447 TDCO	37 343 TDCO	40 752 TDCO
Part de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle	78 %	73 %	75 %	90,1 %	71 %
Part de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)	17,5 %	21 %	19,8 %	1,7 %	21 %
Part de la DCO traitée en station d'épuration externe	2 %	3 %	2,6 %	3,5 %	5 %
Part de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation	2,5 %	3 %	2,6 %	4,7 %	3,4 %
Biosolides (hors BFA)					
Tonnes de matière sèche de boue biologique	1 899 t	2 358 t	3 065 t	3 228 t	2 987 t
Nm ³ de biogaz	1 677 528 Nm ³	1 318 384 Nm ³	1 201 007 Nm ³	885 304 Nm ³	1 422 050 Nm ³
Emballage					
Nombre de tonnes	160 549 t	149 196 t	144 992 t	149 886 t	181 498 t

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Note méthodologique du reporting RSE

Indicateurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Répartition par typologie des matériaux					
Boîtes métalliques :	56,3 %	55,6 %	55,1 %	56,5 %	46 %
Cartons :	20,7 %	23,1 %	23,6 %	22,7 %	31 %
Bocaux en verre :	11,2 %	10,5 %	9,9 %	10,0 %	8 %
Films plastiques :	4,8 %	5,7 %	6 %	5,6 %	6 %
Capsules :	2,6 %	1,8 %	1,6 %	1,6 %	2 %
Barquettes en plastique :	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,5 %	6 %
Étiquettes et autres :	2,8 %	1,7 %	2,1 %	2,1 %	2 %
Matériaux recyclés					
Part des matériaux recyclés dans les emballages (Europe) - GRI 301-2			48 %	46 %	50,2 %
Biodiversité					
Nombre d'usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable			6	6	10
Dépenses engagées en euros pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement					
Eau et boue de station d'épuration :	1 692 572 €	1 181 274 €	1 111 173 €	2 378 665 €	3 545 992 €
Déchets industriels et composés végétaux :	49 949 €	131 716 €	360 437 €	203 407 €	669 223 €
Air et énergie :	2 915 092 €	1 355 453 €	1 441 496 €	4 030 771 €	3 726 407 €
Émission de gaz à effet de serre					
* Scope 1 : tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles et fuites de fluides frigorigènes pour les sites industriels, hors sites tertiaires) GRI 305-1	109 514 teqCO ₂	95 558 teqCO ₂	89 823 teqCO ₂	110 779 teqCO ₂	96 440 teqCO ₂
* Scope 2 : tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achats d'électricité et de vapeur pour les sites industriels, hors sites tertiaires) GRI 305-2	76 384 teqCO ₂	74 637 teqCO ₂	70 533 teqCO ₂	84 674 teqCO ₂	91 111 teqCO ₂
Scope 3 amont et aval : tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes			2 038 388 teqCO ₂	2 089 269 teqCO ₂	1 781 749 teqCO ₂
Émissions de gaz réduisant l'ozone					
Tonnes équivalent CO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A	3 484 teqCO ₂	2 600 teqCO ₂	2 009 teqCO ₂	3 379 teqCO ₂	8 403 teqCO ₂

(1) Dont 33 892 tonnes générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014.

(2) Pour la business unit BFA les biosolides ne sont pas publiés et l'indicateur concernant la demande chimique en oxygène est estimé.

* Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.4.3.





Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme* (ETS) pour la période 2013-2020 implique deux sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2016 est de 19 352 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 16 207 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas depuis 2016.

2.9.7.3 Transport (hors BFA et Brésil)

Indicateurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Émissions de CO₂ (tonnes de CO₂)					
Amont agricole	18 085 t CO ₂	18 620 t CO ₂	22 485 t CO ₂	22 758 t CO ₂	39 590 t CO ₂
Intersite	13 510 t CO ₂	14 499 t CO ₂	14 498 t CO ₂	14 347 t CO ₂	59 565 tCO ₂
Distribution	73 854 t CO ₂	69 994 t CO ₂	67 111 t CO ₂	66 854 t CO ₂	131 755 tCO ₂
TOTAL (HORS BFA ET BRÉSIL) ⁽¹⁾	105 449 T CO₂	103 113 T CO₂	104 094 T CO₂	242 189 T CO₂	230 910 TCO₂
Ratio kg CO₂ émis par tonne transportée (Hors BFA et Brésil)					
Amont agricole	19 kg CO ₂ /T	21 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T	25 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T
Intersite	17 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	20 kg CO ₂ /T	36 kg CO ₂ /T
Distribution	71 kg CO ₂ /T	70 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T	95 kg CO ₂ /T

(1) En 2017-2018, les données de BALL ont été intégrées au total uniquement, en 2018-2019, les données de BALL ont été intégrées dans l'ensemble des résultats.

2.9.7.4 Qualité

Indicateurs	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Analyses de sécurité - GRI 416-1					
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé	19 000	20 537	19 985	20 237	22 142
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégorie conserve	44 600	43 788	43 900	44 451	43 502
Sites certifiés					
Nombre de sites certifiés ISO 9001	13	12	11	9	2
Nombre de sites certifiés ISO 22000	3	3	3	3	3
Nombre de sites certifiés IFS	20	20	19	19	19
Nombre de sites certifiés FSSC 22000	4	4	4	5	5
Nombre de sites certifiés BRC	15	16	15	15	15
Nombre de sites certifiés SQF	3	3	3	4	8
Nombre de sites certifiés « biologiques »	17	17	14	16	21
Nombre de jours d'audits système ou produits réalisés par des organismes de certifications, par les autorités ou des clients			291	282	367
Nombre d'heures de sensibilisation des salariés à la qualité, l'hygiène, au <i>food defense</i> ...			16 409	16 869	22 917
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays				
Achats de fruits et légumes élaborés (hors BFA)					
Nombre de fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro-simplifiée	106	105	96	104	105
Part des fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro-simplifiée	35 %	42 %	38 %	40 %	37 %
Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	411	465	564	619	630
Part des résultats conformes parmi les analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	97 %	95 %	98 %	99 %	100 %
Part des fournisseurs audités -	15 %	16 %	19 %	7 %	15 %
Part des fournisseurs évalués -	56 %	79 %	82 %	80 %	66 %
Part des fournisseurs audités - Canada et États-Unis			18 %	20 %	
Part des fournisseurs évalués - Canada et États-Unis			96 %	99 %	



2.9.7.5 Ressources humaines - GRI 102-8

Indicateur	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année (Intégration des données de la <i>business unit</i> BFA à partir de 2017-2018)	6 974	7 100	7 330	10 957	10 655
Nombre de salariés permanents, non permanents, saisonniers et autres contrats, en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	9 755	9 961	10 220	10 519	14 589

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein sur 2018-2019)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 221	1 624	5 843	10 688
Non permanents	274	190	61	525
Saisonniers	566	540	703	1 809
Autres	542	167	858	1 567
TOTAL	4 604	2 521	7 464	14 589

Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents, au 30 juin 2019)

<i>GRI 405-1</i>	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 305	731	2 514	4 550
Hommes	1 939	974	3 192	6 105
Cadre	775	339	573	1 687
Non-Cadre	2 469	1 366	5 133	8 968
Permanents moins de 26 ans	117	44	402	563
Permanents 26 - 35 ans	683	348	1 143	2 174
Permanents 36 - 45 ans	929	534	1 238	2 701
Permanents 46 - 49 ans	445	237	523	1 205
Permanents 50 - 55 ans	552	267	956	1 775
Permanents plus de 55 ans	518	275	1 444	2 237

Part des femmes dans les effectifs permanents au 30 juin - GRI 405-1

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Part des femmes cadres	-	17 %	18 %	19 %	15 %
Part des femmes non cadres	-	83 %	82 %	81 %	85 %
Part des femmes dans l'effectif total	40 %	40 %	40 %	40 %	43 %



Ancienneté et embauches

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Ancienneté (effectifs permanents)					
0 à 3 ans	1 892	1 988	2 099	2 194	3 825
4 à 9 ans	1 519	1 545	1 616	1 652	2 388
+ 9 ans	3 563	3 567	3 615	3 596	4 442
Ancienneté moyenne	12,82	13,00	12,27	12,00	10,44
Embauches en nombre de contrats - GRI 401-1					
Permanents	641	549	654	701	1 275
Non permanents	942	683	896	829	1 030
Saisonniers	4 791	4 515	5 103	5 037	5 167
Handicap - GRI 405-1					
Personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP)	264 ETP	281 ETP	281 ETP	237 ETP	255 ETP

Départs par statut en 2018-2019 (nombre de personnes - tous types de contrats)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadre				
Du fait d'un licenciement	9	6	17	32
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	37	3	9	49
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	39	22	56	117
Du fait d'une mutation	60	2	24	86
Non-Cadre				
Du fait d'un licenciement	75	37	1 333	1 445
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	97	126	76	299
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	269	209	3 350	3 828
Du fait d'une mutation	39	1	28	68

Turnover - GRI 401-1

Turnover total groupe

(Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
	13,23 %	14,82 %	16,27 %	15,82 %	29,43 %

**Turnover par sexe * en 2018-2019 (Équivalent temps plein) – GRI 401-1**

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover Femme	10,3 %	15,2 %	37,3 %	25,10 %
Turnover Homme	9,1 %	13,6 %	43,6 %	27,18 %
Départs Femme	196	161	1 184	1 541
Départs Homme	246	199	1 818	2 263
Départs Non Spécifiés	0	0	489	489

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Turnover par âge * en 2018-2019 (Équivalent temps plein) – GRI 401-1

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Turnover moins 26 ans	2,7 %	3,6 %	6,2 %	4,65 %
Turnover 26 - 35 ans	2,4 %	3,4 %	29,0 %	16,18 %
Turnover 36 - 45 ans	1,5 %	3,8 %	4,2 %	3,31 %
Turnover 46 - 49 ans	0,4 %	0,7 %	1,4 %	0,96 %
Turnover 50 - 55 ans	0,5 %	1,0 %	2,1 %	1,42 %
Turnover plus de 55 ans	2,2 %	1,8 %	3,1 %	2,60 %
Turnover non spécifié	0,0 %	0,0 %	0,3 %	0,31 %
Départs moins de 26 ans	122	90	466	678
Départs 26 - 35 ans	109	85	2 166	2 360
Départs 36 - 45 ans	71	97	315	483
Départs 46 - 49 ans	17	18	105	140
Départs 50 - 55 ans	23	24	160	207
Départs plus de 55 ans	100	46	234	380
Turnover non spécifié	0	0	45	45

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Note méthodologique du reporting RSE

Formations (hors BFA) – Permanents, non permanents, saisonniers

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Part de la formation dans la masse salariale	1,44 %	1,44 %	1,4 %	1,26 %	1,04 %
Nombre total d'heures de formation	172 776	177 979	174 102	185 938	187 702
Durée moyenne de formation par individu – GRI 404-1	28 heures	29 heures	31 heures	34 heures	14 heures
Répartition des heures de formation par sexe – GRI 404-1	36,15 % de femmes 63,85 % d'hommes	32,82 % de femmes 67,18 % d'hommes	35,62 % de femmes 64,38 % d'hommes	30,80 % de femmes 69,20 % d'hommes	36,09 % de femme 63,91 % d'homme
Répartition des heures de formation par statut – GRI 404-1			18,66 % de cadres 81,34 % de non cadres	15,46 % de cadres 84,54 % de non-cadres	18,32 % de cadres et 81,68 % de non-cadre
Accidents du travail (tous types de contrat) – GRI 403-2					
Taux de fréquence des accidents du travail	7,43	4,03	6,19	6,91	6,37
Taux de gravité des accidents du travail	0,42	0,23	0,29	0,31	0,34
Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France	0,96	1,08	0,96	0,97	0,97

Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2018-2019 (tous types de contrat) – GRI 403-4

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme – Taux de fréquence	10,87	4,97	2,95	5,43
Homme – Taux de fréquence	15,15	8,14	2,93	7,14
Taux de fréquence	13,41	6,85	2,88	6,37
Femme – nombre AT avec arrêt	30	8	17	55
Homme – nombre AT avec arrêt	61	19	24	104
Nombre AT avec arrêt	91	27	41	159
Femme – Taux de gravité	1,08	0,19	0,17	0,42
Homme – Taux de gravité	0,73	0,18	0,10	0,29
Taux de gravité	0,87	0,19	0,12	0,34
Femme – nombre jours perdus AT	2 977	311	969	4 257
Homme – nombre jours perdus AT	2 943	421	803	4 167
Nombre jours perdus AT	5 920	732	1 772	8 424

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	1,45	0,00	0,00	1,45
Hommes – Taux de gravité MP	0,64	0,00	0,00	0,64
Taux de gravité MP	0,97	0,00	0,00	0,97
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	3 988	ND	ND	3 988
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	2 571	ND	ND	2 571
Nombre jours perdus AT MP	6 559	ND	ND	6 559

ND : Données non disponibles.

**Évolution du nombre d'heures de formation sécurité dispensées au 30 juin – GRI 403-2**

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Heures de formation sécurité	24 602	45 467	48 359	30 570	47 915

Évolution des dépenses en formation sécurité par rapport au total des dépenses formation – GRI 403-2

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Dépenses de sécurité	11,38 %	23,27 %	18,85 %	18,- %	18,- %

Rémunération et évolution (Tous types de contrats)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement	4	62	0	17	59
Nombre d'heures travaillées	16 556 775	16 889 400	17 125 082	17 368 538	24 970 070
Taux d'absentéisme	3,53 %	3,72 %	4,06 %	4,38 %	4,61 %
Montant des rémunérations (permanents, non permanents et saisonniers)	252 912 461 €	259 398 219 €	266 972 624 €	288 609 131 €	409 745 598 €
Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI 404-3	78,16 %	79,42 %	80,61 %	72,14 %	54,93 %
Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI 404-3	79,44 % de femmes 77,28 % d'hommes	80,94 % de femmes 78,45 % d'hommes	81,88 % de femmes 79,76 % d'hommes	72,86 % de femmes 71,68 % d'hommes	54,59 % de femmes 55,16 % d'hommes
Répartition par statut des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI 404-3			92,52 % de cadres 78,62 % de non-cadres	77,14 % de cadres 71,19 % de non-cadres	80,79 % des cadres 51,19 % de non-cadres

Répartition du taux d'absentéisme et des heures travaillées en 2018-2019 (Tous types de contrat)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme – Taux d'absentéisme	5,8 %	7,4 %	4,9 %	5,58 %
Homme – Taux d'absentéisme	4,1 %	4,2 %	3,8 %	3,98 %
Taux d'absentéisme	4,8 %	5,6 %	4,2 %	4,61 %
Femme – Heures travaillées	2 759 492	1 609 168	5 765 359	10 134 020
Homme – Heures travaillées	4 026 425	2 333 990	8 202 197	14 562 612
Heures travaillées	6 785 918	3 943 158	14 240 995	24 970 070

2.10 Annexes

2.10.1 Comité Éthique

Un Comité Éthique a été officiellement constitué pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Sa composition est présentée en 3.1.4.

2.10.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle – GRI 102-16

La Charte éthique du Groupe Bonduelle est publiée en français et anglais sur le site Internet Bonduelle.com, dans la rubrique développement durable, espace documentaire :

<https://www.bonduelle.com/fr/developpement-durable/espace-documentaire.html>

2.10.3 Matrice de matérialité – GRI 102-46

Les enjeux en matière de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes.

Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Dans un premier temps une matrice de matérialité a été réalisée pour l'ensemble du Groupe Bonduelle. Sa méthodologie est utilisée dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Le

Canada a réalisé sa matrice et l'Italie a initié la démarche en 2015-2016. La Russie a réalisé sa matrice de matérialité en 2016-2017.

Les enseignements issus des différents échanges avec les parties prenantes effectués en 2016-2017 ont conforté les résultats de la matrice (voir matrice en 1.3.2 Risques et enjeux).

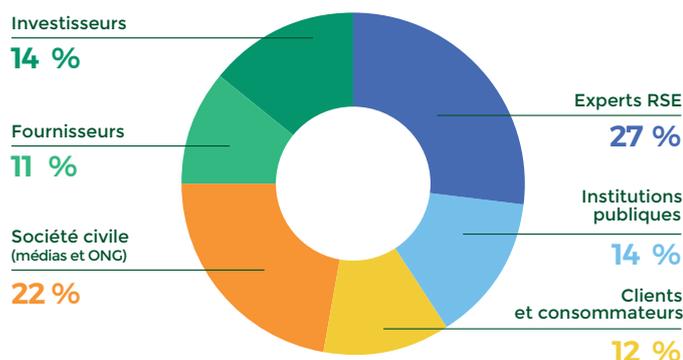
2.10.3.1 Identification des enjeux RSE de Bonduelle

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (*UN Global Compact*, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs détaillés en 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 et 2.5.1.

2.10.3.2 Consultation des parties prenantes

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle ont été sélectionnés.

64 organisations ou experts indépendants ont contribué à la matrice de matérialité





Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.

2.10.3.3 Hiérarchisation des enjeux

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise. (Procédure de gestion des risques détaillée partie 3.5) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

Pour chaque enjeu, le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle analyse chaque année les résultats *via* les matrices de matérialité réalisées dans les pays où Bonduelle est présent.

2.10.3.4 Matrice de matérialité – GRI 103-1

L'analyse de matérialité (voir matrice en 2.2.1.5 Matrice de matérialité) a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Ils sont également en lien avec les objectifs de développement durable (voir section 2.2.1.4). Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son écosystème pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détaillé en section 2.6.2.1 et 2.6.2.2) ;
- traçabilité alimentaire (détaillé en section 2.6.2.1) ;
- santé et sécurité au travail (détaillé en section 2.7.3.1) ;
- pratique éthique des affaires (détaillé en section 2.8.1) ;
- sécurité alimentaire (détaillé en section 2.6.2.1) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détaillé en sections 2.7.3.2 et 2.7.4.4) ;
- relations avec les producteurs (détaillé en sections 2.4 et 2.5) ;
- préservation du sol (détaillé en section 2.4) ;
- préservation de l'eau (détaillé en section 2.5.5) ;
- emballages responsables (détaillé en section 2.5.4) ;
- pollution de l'eau (détaillé en section 2.5.5) ;
- utilisation des intrants agricoles (détaillé en section 2.4.2) ;
- conformité légale (détaillé en section 2.8.1) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détaillé en section 2.1.1.2) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détaillé en section 2.6.3.2) ;
- composition nutritionnelle des produits (détaillé en section 2.6.3) ;
- économie d'énergie (détaillé en section 2.5.2).

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

2.11 Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55



For the GRI Content Index Service, GRI Services reviewed that the GRI content index is clearly presented and the references for all disclosures included align with the appropriate sections in the body of the report.

This service was performed on the French version of the report (English GRI Standard titles)

GRI Standards Disclosure	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages	
GRI 101 - Foundation 2016	Principes de reporting définissant le contenu du rapport	2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes 1.4 Bonduelle dans son écosystème 1.3.1 Le modèle de création de valeur de Bonduelle 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.1 Contexte et objectifs 2.9.3 Périmètre	28 11 8-9 27 80 81	
	Principes de reporting définissant la qualité du rapport	2.9.2 Procédure 2.9.3 Périmètre	2.9.6 Rapport d'assurance 80 81	
	Utilisation des normes GRI pour le reporting de développement durable	2.9.1 Contexte et objectifs 2.9.2 Procédure 2.9.3 Périmètre	80 80 81	
	Déclarations liées à l'utilisation des normes GRI	2.2.2.3 Exigences de transparence	31-32	
	GRI 102 : General Disclosures 2016	102-1 : Nom de l'organisation	7.6 Renseignements de caractère général concernant la société - Dénomination sociale	259
		102-2 : Activités, marques, produits et services	1.3.1 Le modèle de création de valeur de Bonduelle	8
			1.4.3 Bonduelle est l'unique <i>pure player</i> du marché du végétal	15
			1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2019	18
		102-3 : Lieu géographique du siège	7.6 Renseignements de caractère général concernant la société - Siège social	259
		102-4 : Lieu géographique des sites d'activité	1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2019	18
1.5 Organisation du groupe au 01/07/2019			16	
102-5 : Capital et forme juridique		7.2 Actionnariat	252	
		7.6 Renseignements de caractère général concernant la société - Forme juridique	259	
102-6 : Marchés desservis		1.3.1 Le modèle de création de valeur de Bonduelle	8	
		1.6 Bonduelle dans le monde au 01/07/2019	18	
102-7 : Taille de l'organisation		1.2 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle	6	
		1.5 Organisation du groupe au 01/07/2019	16	
	2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs	88		
	2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles	90		
102-8 : Informations concernant les employés et les autres travailleurs	2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	2.9.6 Rapport d'assurance 95		
102-9 : Chaîne d'approvisionnements	2.5.8 Achats responsables	53		
102-10 : Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	1.1 Entretien avec Guillaume Debrosse, Directeur général du Groupe Bonduelle	4		
	1.5 Organisation du groupe au 01/07/2019	16		
	2.2.1.1 Édito	23		
102-11 : Principe de précaution ou approche préventive	4.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	157		
	4.2 Facteurs de risques	141		
102-12 : Initiatives externes	2.8.1 Pratique éthique des affaires	72		
102-13 : Adhésion à des associations	2.2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles	31		

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

GRI Standards Disclosure		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
GRI 102 : General Disclosures 2016	Stratégie			
	102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé	1.1 Entretien avec Guillaume Debrosse, Directeur 2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		4 23
	Éthique			
	102-16 : Valeurs, principes, normes et règles de conduite	2.8.1 Pratique éthique des affaires		72
	Gouvernance			
	102-18 : Structure de gouvernance	3.1 Informations sur l'organisation, les structures juridiques du groupe, l'actionariat, présentation de Bonduelle SCA et Bonduelle SA		112
	Implication des parties prenantes			
	102-40 : Liste des groupes de parties prenantes	2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes		28
	102-41 : Accords de négociation collective	2.7.4.4 Transparence : le Dialogue social		69
	102-42 : Identification et sélection des parties prenantes	2.2.1.5 Matrice de matérialité		27
		2.2.2.2 Participation aux réflexions sectorielles		31
		2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes		28
	102-43 : Approche de l'implication des parties prenantes	2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes		28
	102-44 : Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	2.2.1.6 Modalités de dialogue avec les parties prenantes		28
	Paramètres du rapport			
	102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés	1.5 Organisation du groupe au 01/07/2019		16
		5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 10.4 Liste des sociétés du groupe		212
		2.9.3 Périmètre		81
	102-46 : Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		23
		2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
2.2.1.5 Matrice de matérialité			27	
102-47 : Liste des enjeux pertinents	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26	
	2.2.1.5 Matrice de matérialité		27	
102-48 : Réaffirmation des informations	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26	
	2.9.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		88	
	2.9.2 Procédure		80	
	2.9.4 Indicateurs		83	
102-49 : Modifications relatives au reporting	2.9.3.1 Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2018-2019		81	
102-50 : Période de reporting	2.9.1 Contexte et objectifs		80	
	2.9.5 Calendrier 2019-2020		85	
102-51 : Date du rapport le plus récent	2.9.5 Calendrier 2019-2020		85	
102-52 : Cycle de reporting	2.9.5 Calendrier 2019-2020		85	
102-53 : Point de contact pour les questions relatives au rapport	2.9.5 Calendrier 2019-2020		85	
102-54 : Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	2.2.2.3 Exigences de transparence GRI		32	
	2.9.1 Contexte et objectifs		80	
102-55 : Index du contenu GRI	2.11 Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec <i>Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index</i>		102-108	
102-56 : Vérification externe	2.9.6 Rapport d'assurance		85	
Élément d'information spécifique : Catégorie économie, élément impacts économiques indirects				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs		23
		2.2.1.5 Matrice de matérialité		27
		2.9.3 Périmètre		81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.8.1 Pratique éthique des affaires		72
2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle			26	
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31	
	2.8.1.5 Programme anti-corruption		73	
GRI 203 : Indirect Economic Impacts 2016	203-2 : Impacts économiques indirects significatifs	2.4.1.1 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle		36
		2.7.3.3 Politique salariale et reconnaissance des collaborateurs		66
		2.7.4.4 Transparence : le Dialogue social		69
		2.7.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		70

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

GRI Standards Disclosure	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : Catégorie société, élément lutte contre la corruption			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.8.1 Pratique éthique des affaires 2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle	72 26
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE 2.8.1.5 Programme anti-corruption	31 73
GRI 205 : Anti-corruption 2016	205-2 : Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	2.8.1.5 Programme anti-corruption	73
Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément matière			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.5.4 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire	26 48
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31
GRI 301 : Materials 2016	301-2 : Matières recyclées utilisées, 102-14	2.5.4.2 Éco-conception des emballages	49
Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément énergie			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.5.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle	26 46
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31
GRI 302 : Energy 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	2.9.7.2 Ressources naturelles	90
	302-4 : Réduction de la consommation énergétique	2.5.2.3 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle	46
Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément eau			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.5.3 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	26 47
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31
GRI 303 : Water 2016	303-1 : Prélèvement d'eau totale par source	2.9.7.2 Ressources naturelles	90-91
Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément émissions			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.5.2 Objectif : -20 % d'émission de gaz à effet de serre	26 44
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31
GRI 305 : Emissions 2016	305-1 : Émissions directes de GES (champ d'application 1)	2.9.7.2 Ressources naturelles	92
	305-2 : Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	2.9.7.2 Ressources naturelles	92

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

GRI Standards Disclosure	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : Catégorie environnement, élément effluents et déchets			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle	26
		2.5.3 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	47
		2.5.5 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire	50
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31	
GRI 306 : Effluents and waste 2016	306-1 : Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance 91
	306-2 : Déchets par type et méthode d'élimination	2.9.7.2 Ressources naturelles	2.9.6 Rapport d'assurance 90-91
Élément d'information spécifique : élément conformité environnementale			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle	26 72
		2.8.1 Pratique éthique des affaires	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31
GRI 307 : Environmental Compliance 2016	307-1 : Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	2.8.2.1 Gouvernance	74-75
Élément d'information spécifique : catégorie environnement, élément évaluation des fournisseurs			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle	26
		2.5.8 Achats responsables	53
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31
GRI 308 : Supplier En- vironmental Assessment 2016	308-1 : Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	2.5.8 Achats responsables	26
		2.5.8.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories	53
Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément emploi			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre	23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle	26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	61
		2.7.4.4 Transparence : le Dialogue social	69
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE	31	
GRI 401 : Employment 2016	401-1 : Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	2.9.7.5 Ressources humaines	2.9.6 Rapport d'assurance 96-97

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

GRI Standards Disclosure		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément santé et sécurité au travail				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.3.1 Sécurité et conditions de travail		63
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 403 : Occupational Health and Safety 2016	403-2 : Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	2.9.7.5 Ressources humaines 2.7.3.1 Sécurité et conditions de travail	2.9.6 Rapport d'assurance	98-99 63
	403-4 : Questions de santé et de sécurité faisant l'objet d'accords formalisés avec les syndicats	2.7.4.4 Transparence : le Dialogue social 2.7.3.1 Sécurité et conditions de travail 2.9.7.5 Ressources humaines		69 63 98
Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément formation et éducation				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.4.1 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes		66-67
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 404 : Training and Education 2016	404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	2.9.7.5 Ressources humaines	2.9.6 Rapport d'assurance	98
	404-3 : Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	2.9.7.5 Ressources humaines 2.7.4.1 Employabilité : Développement et formation des femmes et des hommes		99 66-67
Élément d'information spécifique : Catégorie social, élément diversité et égalité des chances				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.4.3 Diversité		67
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 405 : Diversity and Equal Opportunity 2016	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	2.9.7.5 Ressources humaines		95
		3.1.4 Bonduelle SA		115
		3.1.3 Bonduelle SCA		113
		2.7.4.3 Diversité		67
Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément liberté syndicale				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.3.2 Droits de l'Homme 2.8.1 Pratique éthique des affaires		66 72
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 407 : Freedom of Association and Collective Bargaining 2016	407-1 : Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	2.7.3.2 Droits de l'Homme		66
		2.7.4.4 Transparence : le Dialogue social		69
		2.5.8.2 Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories		53



Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise
avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

GRI Standards Disclosure		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément travail des enfants				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.3.2 Droits de l'Homme 2.8.1 Pratique éthique des affaires		66 72
		2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31	
GRI 408 : Child Labor 2016	408-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	2.7.3.2 Droits de l'Homme		66
		2.5.8 Achats responsables		53
Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément travail forcé				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.3.2 Droits de l'Homme 2.8.1 Pratique éthique des affaires		66 72
		2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31	
GRI 409 : Forced or Compulsory Labor 2016	409-1 : Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	2.7.3.2 Droits de l'Homme		66
		2.5.8 Achats responsables		53
Élément d'information spécifique : Catégorie Droits de l'Homme, élément investissement				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		61
		2.7.3.2 Droits de l'Homme 2.5.8 Achats responsables		66 53
		2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31	
GRI 412 : Human Rights Assessment 2016	412-3 : Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	2.7.3.2 Droits de l'Homme		66
		2.5.8 Achats responsables		53
Élément d'information spécifique : Catégorie société, élément communautés locales				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle		26
		2.7.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		70
		2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 413 : Local communities 2016	413-1 : Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	2.6.3.1 Information et actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable		59
		2.7.6.1 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		70-71

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* - GRI 102-55

GRI Standards Disclosure		Correspondance GRI Standards Content Index dans le document d'enregistrement universel	Vérification externe	N° de pages
Élément d'information spécifique : Catégorie produits, élément santé et sécurité des consommateurs		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits		
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.6.2.2 Qualité nutritionnelle		26 57
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 416 : Customer Health and Safety 2016	416-1 : Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	2.6.2.2 Qualité nutritionnelle 2.9.7.4 Qualité 2.6.2.1 Qualité et traçabilité		57 94 55
	Élément d'information spécifique : Catégorie produits, élément étiquetage des produits et services		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits	
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.6.1 Une stratégie pour le plaisir d'une alimentation végétale accessible		26 55
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 417 : Marketing and Labeling 2016	417-1 : Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	2.6.2.1 Qualité et traçabilité 2.6.2.2 Qualité nutritionnelle		55 57
	Élément d'information spécifique : élément conformité socio-économique		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Conformité légale	
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	2.2.1.2 Une démarche articulée autour de 5 macro-objectifs 2.2.1.5 Matrice de matérialité 2.9.3 Périmètre		23 27 81
	103-2 : L'approche managériale et ses composantes	2.2.1.4 Tableau de bord de la démarche RSE du Groupe Bonduelle 2.8.1 Pratique éthique des affaires		26 72
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	2.2.2.1 Gouvernance de la RSE		31
GRI 419 : Socio-economic Compliance 2016	419-1 : Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	2.8.2.1 Gouvernance		74-75



Le document d'enregistrement universel a été réalisé conjointement par la Direction Financière et la Direction de la Communication externe et RSE. Merci à nos partenaires agriculteurs et nos collaborateurs d'avoir contribué à la réalisation de ce document

Crédits photos
Nicolas Blandin, Barbara Crossman, Julien Pebrel, Offset.com, Photothèque Bonduelle

Territoire visuel et iconographie
M&C SAATCHI Little Stories
www.mcslittlestories.com

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

© Bonduelle - 2019



POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Bonduelle
La nature, notre futur



POUR EN SAVOIR +
WWW.BONDUELLE.COM

SUIVEZ-NOUS



**Découvrez notre
film de marque,
La nature, notre futur :**
youtube.com/GroupeBonduelle

